

Rapport Annuel 2011

Toujours plus loin



Toujours plus loin



Notre vision

Notre vision consiste à connecter les hommes et les entreprises grâce à la puissance de nos satellites.

Notre mission

Nous fournissons à nos clients les solutions satellitaires les plus fiables et innovantes et des services d'une qualité exemplaire afin de divertir, d'informer et de permettre aux hommes et aux entreprises du monde entier de se connecter entre eux.

Nos activités

Là où d'autres perçoivent des obstacles, nous voyons des potentialités. Là où d'autres perçoivent des défis, nous entrevoyons des perspectives. Nous irons toujours plus loin pour répondre aux besoins spécifiques de nos clients, pour créer de nouvelles opportunités et couvrir de nouveaux marchés.

Nous sommes un opérateur mondial de satellites de télécommunications, doté d'une flotte en expansion de 50 satellites couvrant la population mondiale. Nous permettons à nos clients, partout dans le monde, de diffuser des contenus audiovisuels à des centaines de millions de foyers, et de fournir des services de communications au meilleur coût aux entreprises, aux opérateurs de services télécoms, aux gouvernements et aux administrations publiques du monde entier.



Sommaire

01	Faits marquants
02	Message du Président et Directeur général
04	SES en un coup d'œil
06	Notre flotte satellitaire et notre programme d'investissement
08	Toujours plus loin
12	Le marché des Services Fixes par Satellite en 2011
15	Responsabilité sociale de l'entreprise
17	Déclaration du Président du Conseil d'administration
20	Gouvernance d'entreprise
20	Actionnaires de SES
21	Rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôles internes
44	Présentation des informations financières par la direction
48	Etats financiers consolidés
48	Rapport du réviseur d'entreprises agréé
49	Compte de résultat consolidé
50	Etat consolidé du résultat global
51	Etat de la situation financière consolidée
52	Tableau des flux de trésorerie consolidés
53	Tableau de variation des capitaux propres consolidés
54	Notes aux états financiers consolidés
99	Comptes annuels de SES S.A.
99	Rapport du réviseur d'entreprises agréé
100	Bilan de SES S.A.
101	Comptes de profits et pertes de SES S.A.
101	Tableau de variation des capitaux propres de SES S.A.
102	Notes aux comptes
112	Informations générales

Faits marquants financiers

1 733,1 millions d'euros

Chiffre d'affaires publié -0,1 %
2010 : 1 735,7 millions d'euros

1 274,6 millions d'euros

EBITDA publié -1,7 %
2010 : 1 296,4 millions d'euros

808,2 millions d'euros

Résultat opérationnel +1,4 %
2010 : 794,7 millions d'euros

1,56 euro

Résultat moyen pondéré par action +25,8 %
2010 : 1,24 euro

1 735,0 millions d'euros

Chiffre d'affaires récurrent¹ +2,8 %
2010 : 1 688,5 millions d'euros

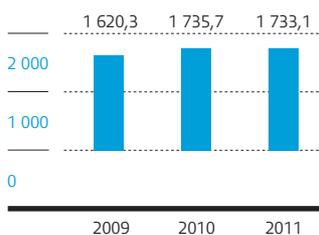
1 294,5 millions d'euros

EBITDA récurrent +3,1 %
2010 : 1 255,9 millions d'euros

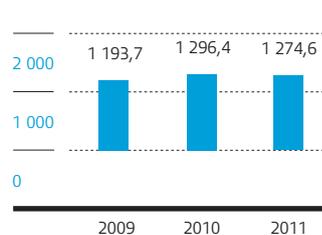
0,88 euro

Dividende proposé² +10,0 %
2010 : 0,80 euro

CHIFFRE D'AFFAIRES
(en millions d'euros)



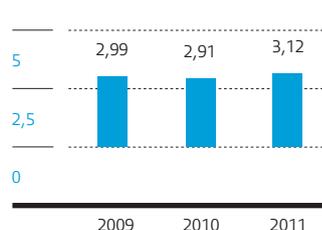
EBITDA
(en millions d'euros)



RÉSULTAT MOYEN PONDÉRÉ PAR ACTION
(en euro)



DETTE NETTE/EBITDA



Faits marquants opérationnels

- Quatre satellites ainsi que la charge utile YahLive lancés avec succès
- Mise en œuvre d'un réalignement organisationnel de la société
- Taux élevé d'utilisation des satellites maintenu à 81,2%
- 44 plates-formes de télévision pour la réception directe diffusés par les satellites SES en fin d'année 2011
- Renouvellements de contrats et contrats nouveaux conclus à hauteur de deux millions d'euros, portant le carnet de commandes à sept milliards d'euros

1 Afin de mesurer le chiffre d'affaires et l'EBITDA récurrents, nous éliminons les effets des taux de change et les éléments exceptionnels, nous tenons compte des changements de périmètre et nous excluons le chiffre d'affaires ou l'EBITDA générés par de nouvelles activités encore en phase de démarrage.

2 Par action de catégorie A et sous réserve d'approbation par l'assemblée des actionnaires.

Message du Président et Directeur général

Toujours plus loin au service de nos clients



Romain Bausch

Président et Directeur général

Chers lecteurs,

C'est un plaisir pour moi de préfacier ce rapport annuel. Le document décrit la manière résolue et efficace dont SES exerce son métier, afin de fournir des infrastructures satellitaires de la plus haute qualité et des services de connexion aux entreprises, institutions et organismes publics, mais aussi afin de transmettre l'information et le divertissement à des millions de personnes dans le monde. Ce rapport récapitule également les principaux développements de 2011, une année riche en événements.

Le contexte économique global est resté difficile en 2011. Conformément à notre vision stratégique, qui consiste à rapprocher les hommes entre eux grâce à la puissance des satellites, SES a continué d'améliorer son offre. Dans certains domaines, nous avons fait des progrès impressionnants; dans d'autres, nous avons avancé moins vite que nous ne l'aurions souhaité.

En rétrospective, au vu des réussites de 2011, nous pouvons affirmer avec fierté que nous allons un cran plus loin pour répondre aux exigences de nos clients et des marchés.

Les résultats financiers de l'année témoignent de la résistance fondamentale de notre activité et des dynamiques de marché sous-jacentes positives. Ils justifient également notre stratégie d'investissements ciblés sur des marchés dont la demande de capacités et de services satellitaires est en forte croissance.

Transition

2011 fut une année de transition, pendant laquelle nous avons rationalisé l'organisation de nos activités, pour les regrouper sous une structure de direction unique. Une nouvelle identité visuelle reflète cette volonté d'aller toujours plus loin pour répondre aux besoins de nos clients.

Nous avons créé une interface client commune, reflétant ainsi notre ambition

de créer, de la manière la plus efficace possible, de nouvelles possibilités pour nos clients. Nous avons renforcé notre présence sur les nouveaux marchés en développement, tout en étayant nos positions fortes sur les marchés plus matures d'Europe et d'Amérique du Nord.

Nous avons consolidé notre place de première plate-forme satellitaire de distribution de contenus audiovisuels. En fin d'année 2011, les satellites SES transmettaient 6 200 chaînes de télévision et de radio – plus que tout autre opérateur de satellite dans le monde. Et nous avons connecté nos clients télédiffuseurs de la manière la plus efficace à leurs spectateurs : en fin d'année, les chaînes transmises par les satellites SES étaient reçues par 258 millions de foyers dans le monde, une augmentation de plus de cinq pourcent par rapport à 2010.

Nouveaux marchés

Nous avons réussi à nous implanter sur de nouveaux marchés. En Russie, nous avons conclu un partenariat stratégique avec Gazprom Space System pour desservir le marché national et contribuer à satisfaire une demande très soutenue dans un contexte de capacités disponibles réduites. Nous avons participé au lancement de la plate-forme satellitaire YahLive au Moyen-Orient et nous fournissons des capacités de transmission pour répondre à la demande dynamique du marché indien, qui affiche la plus forte croissance du monde en matière de réception de la télévision par satellite.

Nous avons permis à de nouvelles plates-formes de réception directe d'accéder au marché en Europe de l'Est et en Afrique. Nous avons amélioré la connectivité haut débit en Amérique latine et en Afrique. Nous avons lancé QuetzSat-1, offrant de nouvelles capacités de transmission pour le marché nord-américain. Enfin, avec le capteur CHIRP (Commercially Hosted

6 200

Nombre de chaînes TV et radio transmises par SES fin 2011

258 millions

Nombre de foyers recevant des transmissions de satellites SES

Infrared Payload) sur SES-2, nous avons lancé la première charge utile hébergée pour le gouvernement américain sur un satellite SES.

Notre flotte satellitaire internationale, étendue et flexible, nous confère la souplesse opérationnelle voulue pour répondre aux besoins de nos clients. Un de nos satellites a ainsi été relocalisé sur une nouvelle position orbitale pour couvrir le marché russe, dans le contexte du nouveau partenariat stratégique signé dans ce pays. De manière similaire, un autre satellite nord-américain, AMC-3, a été récemment déplacé vers une nouvelle position orbitale pour optimiser la couverture du Mexique, de l'Amérique centrale et des Caraïbes.

Un rythme de lancements record

Nous continuons résolument de renouveler et de développer notre flotte internationale de satellites, via la mise en œuvre du programme d'investissement le plus important du secteur. Nous avons lancé le nombre record de cinq satellites et charges utiles entre les mois d'avril et de septembre 2011 : la charge utile YahLive ainsi que les satellites ASTRA 1N, SES-2, SES-3 et QuetzSat-1. Pour impressionnant et exigeant qu'il ait été, ce rythme de lancements est néanmoins resté en-deçà des attentes, en raison de retards liés à des problèmes techniques affectant les lanceurs. A la fin de l'année 2011, le nombre de répéteurs commercialement disponibles était monté à 1 315, dont 1 068 étaient utilisés. Suite au lancement réussi du satellite SES-4 au mois de février, SES prévoit de lancer sept autres satellites entre 2012 et 2014. Au total, ils accroîtront la capacité de notre flotte de 19 % par rapport à la fin de l'année 2011. Voilà notre objectif : continuer de construire et d'optimiser notre flotte internationale, actuellement composée de 50 satellites, complétée par un réseau de téléports situés partout dans le monde, pour permettre à nos clients de développer leurs activités.

Nous avons également continué de poser les bases d'une diversification des applications futures. SES est actionnaire stratégique de la société O3b Networks, qui met en place une constellation innovante de satellites destinés à fournir des services de connectivité à haut débit principalement sur les marchés émergents, en commençant par huit satellites en 2013. Les satellites d'O3b sont en cours de construction ; la société dispose d'un carnet de commandes d'environ 600 millions de dollars et, en 2011, SES a contribué au financement d'une extension précoce de la flotte par quatre satellites. Nous sommes fiers d'apporter notre concours à cette entreprise qui vise une amélioration de la connectivité, un ingrédient élémentaire du développement économique durable pour les zones moins avancées du monde.

Nous envisageons l'avenir avec confiance. La demande de capacités satellitaires est appelée à continuer sur sa ligne de croissance et notre programme d'investissements est fermement concentré sur le maintien et sur le renforcement de notre offre à destination des marchés développés internationaux, tout en aidant nos clients à profiter des possibilités de croissance qui s'ouvrent à eux sur les marchés émergents en plein dynamisme.



Romain Bausch
Président et Directeur Général

UNE ÉQUIPE SOUDÉE

LE COMITÉ EXÉCUTIF



Andrew Browne
Directeur financier



Martin Halliwell
Directeur chargé de la technologie



Ferdinand Kayser
Directeur commercial



Gerson Souto
Directeur chargé du développement

SES en un coup d'œil

Grâce à nos satellites, nous offrons à nos clients les moyens de leur croissance. Nous fournissons les solutions de communications par satellite les plus efficaces, fiables et sécurisées aux télédiffuseurs, opérateurs de télécoms, entreprises et administrations publiques du monde entier.

Nous proposons nos services aux :

MEDIAS AUDIOVISUELS

Nous diffusons 6 200 chaînes de télévision et de radio – dont plus de 1 200 chaînes de télévision haute définition – vers 258 millions de foyers dans le monde. Nous offrons des services pour la réception directe, des services de distribution pour réseaux câblés et réseaux de télévision numérique terrestre, des services d'usage occasionnel et liaisons de contribution vidéo à plein temps. Les satellites de SES constituent la première plate-forme de distribution de contenus audiovisuels au monde.

Pour plus de détails, voir page 8

ENTREPRISES ET OPÉRATEURS DE SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Grâce à la flotte satellitaire mondiale de SES, à ses infrastructures au sol et aux téléports partenaires dans le monde entier, nos clients bénéficient d'une connectivité haut de gamme partout dans le monde. Nous fournissons des services de réseaux VSAT, l'accès à internet haut débit, de dorsale pour la téléphonie mobile et de nombreux autres services pour la clientèle des entreprises et opérateurs de télécoms.

Pour plus de détails, voir page 9

ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ET INSTITUTIONS

Nous répondons aux besoins divers des administrations publiques et organisations du secteur public dans le monde. Nous proposons des liaisons de communications sécurisées et fiables aux administrations publiques et institutions internationales. Nous fournissons des liaisons de communications vitales à des organismes civils et militaires, des intervenants de premiers secours et à des services éducatifs ou médicaux dans le monde entier.

Pour plus de détails, voir page 11

Organisation du groupe

SES[^]

Activités d'infrastructure : gestion de la flotte satellitaire et commercialisation des capacités de transmission

Sociétés de services satellitaires à valeur ajoutée

SES[^]
Government Solutions
100%

SES[^]
Platform Services
100%

SES[^]
Broadband Services
100%

SES[^]
Techcom Services
100%

HD +
by ASTRA
100%

Participations¹ de SES dans des opérateurs de satellites et sociétés de services

IEL
70%

QUETZSAT
49%

3b Networks
38,79%

YahLive[★]
35%

solaris mobile
50%

ND SATCOM by ASTRIUM
24,9%

SES commercialise sa plate-forme satellitaire pour la réception directe sous la marque ASTRA



¹ Au 31 décembre 2011.

Notre positionnement sur le marché

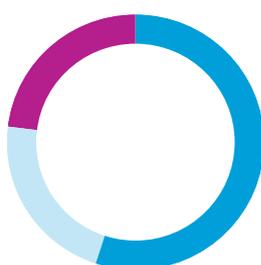
UN PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ

SES fournit des services à l'échelle mondiale et dessert des clients dans le monde entier. La société gère un portefeuille équilibré et croissant de relations commerciales.

Les principaux marchés de la société sont l'Europe et l'Amérique du Nord. SES réalise une part de plus en plus importante de son chiffre d'affaires en Amérique du Sud, en Asie-Pacifique, au Moyen-Orient et en Afrique (22 %).

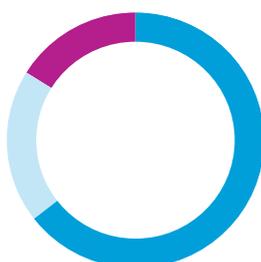
La transmission de chaînes de télévision pour la réception directe, la distribution vers les réseaux câblés ou pour les liaisons de contribution constituent une application majeure qui représente environ 73 % du chiffre d'affaires de la société. Les services voix, données et autres sont en progression constante, représentant 27 % du chiffre d'affaires total en 2011.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES (en %)



■ Europe	56 %
■ Amérique du Nord	22 %
■ International	22 %

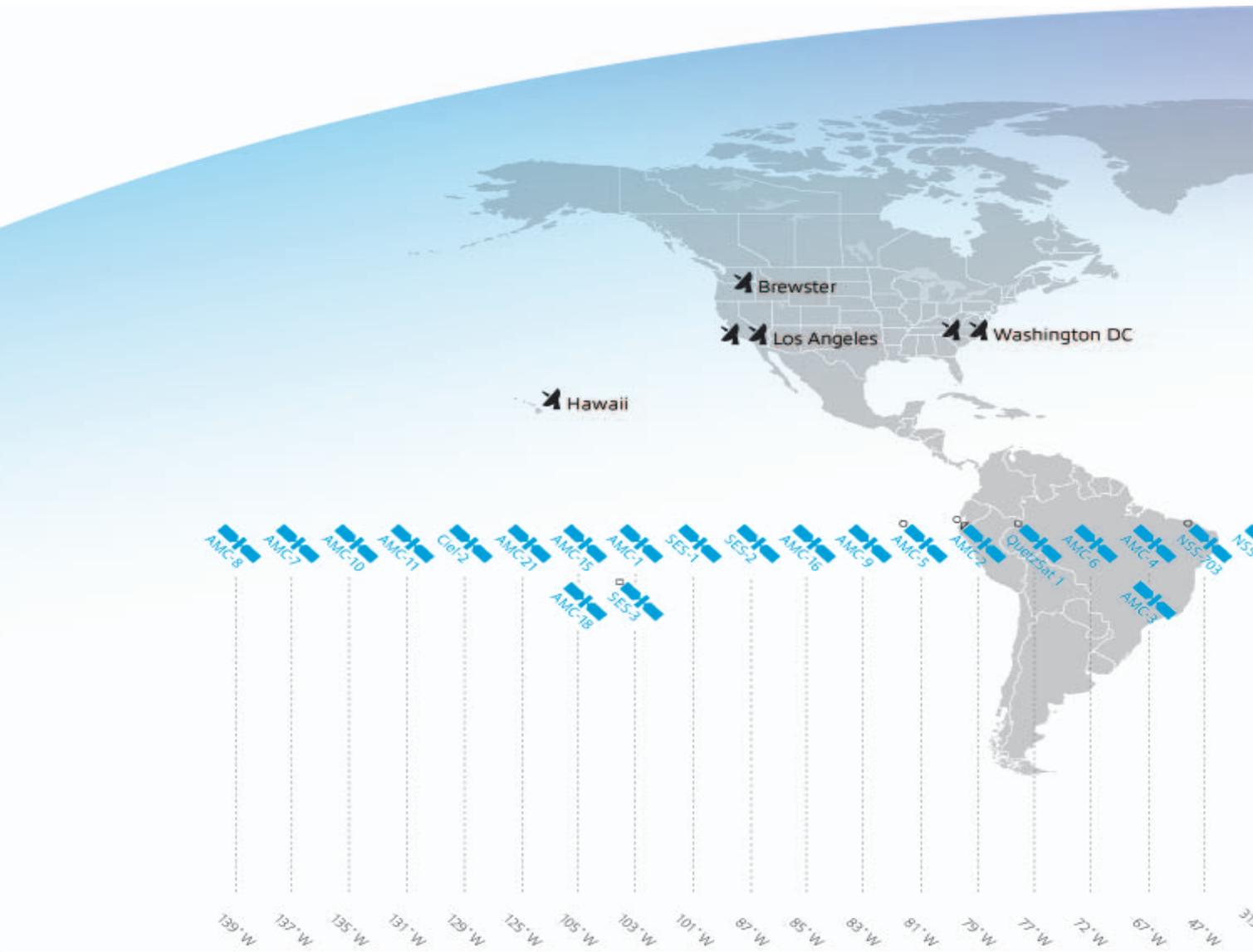
NOMBRES DE CHAÎNES TRANSMISES



■ En définition standard	4 008
■ En haute définition	1 202
■ Radios	1 000

Notre flotte satellitaire et notre programme d'investissement

Notre flotte en expansion de 50 satellites¹ est un maillon vital de la chaîne mondiale des communications. Nos satellites diffusent des milliers de chaînes de télévision en direction de centaines de millions de téléspectateurs et fournissent des services vitaux de communications aux entreprises, opérateurs de services télécoms, administrations publiques et institutions.



Nous sommes focalisés sur le succès de nos clients à long terme. SES met ainsi en œuvre un programme d'investissement pluriannuel afin de développer et renouveler la flotte existante de satellites et son réseau de téléports.

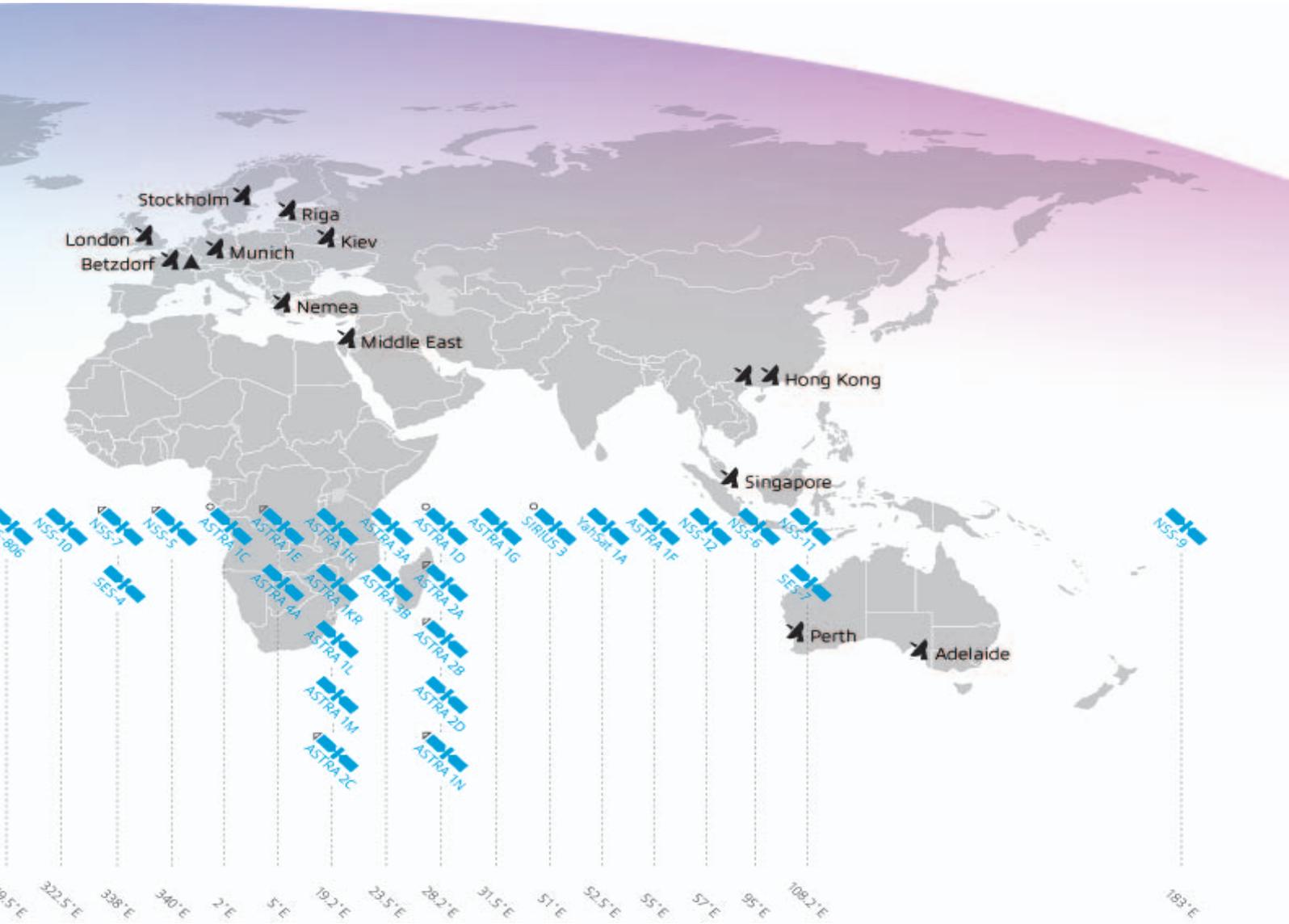
En 2011, SES a lancé avec succès cinq satellites et charges utiles : ASTRA 1N, SES-2, SES-3, QuetzSat-1 ainsi que la charge utile de YahLive. SES-4 a été lancé en février 2012. Sept autres satellites devront être mis en orbite entre 2012

et 2014. Ensemble, ils permettront d'accroître les capacités de transmission de la flotte SES de 19 % par rapport au 31 décembre 2011.

Ces capacités additionnelles ouvriront de nouvelles opportunités aux clients comme aux utilisateurs. Elles sont, pour la plupart, destinées à desservir les économies en forte croissance d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine où elles permettront de fournir de nouveaux services et d'améliorer la couverture.

Pour plus d'informations sur notre flotte satellitaire et les futurs lancements de satellites, veuillez consulter www.ses.com/fleet-coverage.

- ▲ Siège
- ✈ Téléports (SES et partenaires)
- En orbite inclinée
- Position orbitale prévue
- ▽ Sera redéployé



CALENDRIER DES LANCEMENTS 2012-2014

Satellite	Date de lancement	Position orbitale	Charge utile	Constructeur
SES-5	2012	5° Est	Bande C, bande Ku, bande Ka	Space Systems Loral
ASTRA 2F	2012	28,2° Est	Bande Ku, bande Ka	EADS Astrium
ASTRA 2E	2013	28,2° Est	Bande Ku, bande Ka	EADS Astrium
SES-6	2013	319,5° Est	Bande C, bande Ku	EADS Astrium
SES-8	2013	95° Est	Bande Ku	Orbital Sciences Corporation
ASTRA 5B	2013	31,5° Est	Bande Ku, bande Ka	EADS Astrium
ASTRA 2G	2014	28,2° Est	Bande Ku, bande Ka	EADS Astrium



Toujours plus loin...

Pour aider nos clients à s'établir sur de nouveaux marchés

RUSSIE

FORTE DEMANDE POUR DE NOUVELLES CAPACITÉS

Dans le cadre d'un partenariat stratégique, SES fournit des capacités satellitaires supplémentaires à Gazprom Space System (GSS) en vue de desservir le marché russe et de remédier à une situation de pénurie face à une forte demande.

GSS exploite actuellement les satellites Yamal-201 et 202 qui offrent une large gamme de services de communications au-dessus de la Russie ; la société compte également d'autres satellites en cours de construction. SES a déplacé son satellite ASTRA 1F sur la position orbitale de GSS à 55° Est ; grâce à ces capacités de transmission supplémentaires, GSS fournit à présent des services de communication à la Russie occidentale en attendant la mise en orbite de son satellite Yamal-402. SES utilisera à son tour de la capacité sur Yamal-402 dès que ce dernier sera opérationnel à 55° Est.

Cet accord de coopération fait ressortir la flexibilité de la flotte mondiale de SES et l'aptitude du groupe à réagir rapidement en cas de capacités insuffisantes. Il permet à GSS de répondre aux besoins réels et grandissants de ses clients. Avec le lancement d'ASTRA 5B prévu pour 2013, SES apportera par ailleurs un surcroît de capacités à la Russie. « Nous avons trouvé en Gazprom un excellent partenaire pour desservir conjointement cet important marché en pleine expansion » déclare Romain Bausch, Président et Directeur général de SES.



44 PLATES-FORMES DE TÉLÉVISION

6 200 CHAÎNES DE TÉLÉVISION ET RADIO TRANSMISES PAR LES SATELLITES DE SES

La demande de nouvelles chaînes de télévisions est en expansion constante. En 2011, le nombre de chaînes de télévision par satellite diffusées dans le monde était estimée à 30 500, en hausse de plus de 6 % par rapport à l'année précédente. La flotte satellitaire de SES assure la transmission de 5 200 chaînes de télévision dans le monde (dont 1 200 chaînes en haute définition) ; c'est la première plate-forme mondiale de télédiffusion et celle dont l'audience est la plus importante. 258 millions de foyers recevaient les programmes diffusés par les satellites SES en 2011.

Durant l'année, plusieurs nouvelles plates-formes ont loué des capacités ou commencé à transmettre des programmes via la flotte de SES, en particulier en Europe centrale et orientale (Satellite BG, Magticom) et en Afrique (Zuku, Globecast). Les satellites de SES desservent à présent 44 plates-formes de télévision pour la réception directe, plus que n'importe quel autre opérateur de satellites dans le monde.

Outre la gamme de chaînes de télévision en résolution standard et haute définition, les satellites de SES diffusent près de 1 000 chaînes de radio, ce qui porte le nombre total de chaînes à 6 200.

NIGERIA

CONNECTER LES ZONES RURALES ET ELOIGNEES

Le satellite est idéalement placé pour apporter les services de connectivité indispensables dans les endroits mal desservis par les réseaux de communication haut débit terrestres. SES fournit ainsi des capacités de transmission à Galaxy Backbone au Nigeria, qui utilise le faisceau du satellite ASTRA 2B au-dessus de l'Afrique de l'Ouest pour la fourniture d'une large gamme de services de communication aux administrations publiques, écoles et hôpitaux des zones rurales et urbaines du Nigeria, pour le compte du gouvernement fédéral du pays.

Le satellite SES permet l'accès à internet ; il permet également d'établir des connexions vidéo, voix et données au profit des universités, des centres médicaux et entre les administrations publiques sur le terrain et la capitale Abuja. SES permet également à Galaxy Backbone d'offrir des services d'éducation à distance, télé-médecine et vidéoconférence haut débit à partir de véhicules mobiles approvisionnés grâce à l'énergie solaire dans les villages et les agglomérations rurales les plus reculées.

Galaxy Backbone est un client de longue date de SES. La société, qui est devenue l'un des plus importants opérateurs de services VSAT en Afrique de l'Ouest, compte plus de 3 000 sites VSAT dans la région.

SERVICES DE TRANSMISSION

DES IMAGES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

Nous nous engageons à assurer la transmission des programmes de télévision de nos clients télédiffuseurs avec une qualité d'image irréprochable. Pour garantir un service haut de gamme, SES s'est doté d'un centre de playout de pointe à Unterföhring, en Allemagne.

Cette nouvelle installation, exploitée par SES Platform Services, filiale de SES, a été inaugurée en avril 2011. Elle permet à SES de disposer de capacités plus importantes pour desservir les télédiffuseurs et producteurs de contenus du monde entier ; elle constitue un important outil au service du développement futur de l'entreprise.

SES Platform Services a doublé sa base de clientèle au cours des dernières années, diversifié son portefeuille en ajoutant de nouveaux services comme Digital Asset Management et étendu son implantation géographique au-delà des frontières européennes. SES Platform Services gère aujourd'hui la transmission de plus de 300 programmes de télévision (dont 37 en haute définition), de 42 chaînes de radio et de 59 services de données.



Toujours plus loin...

Pour aider nos clients à s'établir sur de nouveaux marchés

INDE

DES CAPACITÉS POUR LE MARCHÉ DE LA TÉLÉVISION À LA PLUS FORTE EXPANSION AU MONDE

Quand les télédiffuseurs indiens faisaient face à une pénurie de capacités de transmission et une explosion de la demande des secteurs de l'audiovisuel, de la télédiffusion et des télécommunications dans ce pays, SES a pu mettre les 12 répéteurs en bande Ku du faisceau indien de son satellite SES-7 à la disposition du marché.

Le marché indien de la télévision pour la réception directe (DTH – « direct to home ») est celui qui connaît la plus forte croissance au monde. En 2011, le nombre de chaînes de télévision diffusées en Inde a enregistré une progression à deux chiffres. La croissance des abonnés aux programmes de télévision pour la réception directe a été d'environ un million par mois, atteignant un nombre brut d'environ 45 millions au 31 décembre 2011. L'Inde est devenu le plus grand marché de la réception directe au monde.

SES est le principal opérateur de satellites international à fournir des capacités en bande Ku au marché indien par le biais de l'ISRO, agence spatiale indienne. SES fournit des capacités sur quatre de ses satellites : NSS-12, NSS-6, NSS-11 et SES-7. SES exploite deux positions orbitales parmi les plus populaires : 95° Est, qui dessert Dish TV, le principal opérateur DTH en Asie, et la position 108,2° Est qui abrite Airtel/Bharti, l'un des opérateurs DTH à la plus forte croissance en Inde.



CHARGES UTILES HÉBERGÉES

85/15

En début d'année 2012, SES comptait huit satellites en cours de construction dont le lancement est prévu entre 2012 et 2014. Cette « chaîne de montage » de satellites qui s'apprêtent à effectuer leurs missions respectives représente une offre à valeur ajoutée appréciable pour le segment de clientèle des gouvernements et institutions.

En 2011, SES a lancé la première charge utile hébergée sur un satellite commercial pour le compte de la U.S. Air Force : CHIRP (Commercially Hosted Infrared Payload), un capteur à large champ de vision qui a été implanté à bord du satellite SES-2. CHIRP a été testé avec succès en orbite en décembre 2011. Le capteur permet de dégager des informations précieuses sur le potentiel des technologies à large champ de vision, et démontre par ailleurs les avantages inhérents au concept des charges utiles hébergées.

Un échéancier de lancements de satellites à intervalles réguliers offre aux institutions l'opportunité de mettre en orbite des charges utiles dédiées à des applications particulières. Emportées par des satellites commerciaux, des missions gouvernementales spécifiques peuvent être mises en œuvre plus rapidement et à un coût d'investissement réduit. Grâce à l'hébergement du capteur CHIRP, l'U.S. Air Force a ainsi pu atteindre 85 % de ses objectifs de tests déclarés, pour un montant inférieur à 15 % du coût de la construction et du lancement d'un satellite exclusivement dédié aux mêmes fins.

LANCEMENTS DE SATELLITES

UN RYTHME SANS PRÉCÉDENT

SES investit afin que sa flotte satellitaire reste à la pointe de la technologie et adaptée à l'évolution de la demande.

En 2011, SES a procédé à plusieurs lancements à un rythme sans précédent dans le secteur. Les fournisseurs de services de lancement, Arianespace et ILS, ont mis en orbite quatre satellites en l'espace de trois mois : SES-3 en juillet, ASTRA 1N en août, SES-2 et QuetzSat-1 en septembre. De plus, la charge utile de YahLive – qui fournit des capacités en bande Ku pour la réception directe au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et dans l'Est asiatique – a été lancée avec succès en avril 2011.

Les opérations de lancement sont un moment critique dans la vie d'un satellite. Elles sont réalisées avec le plus grand soin et une extrême précision par des équipes spécialisées afin de garantir un fonctionnement optimal du satellite une fois en orbite. Pour plus de détails et mises à jour sur les lancements à venir, veuillez vous reporter à la page 6 ou consulter notre site à l'adresse suivante : www.ses.com.

EMERGENCY.LU

DES COMMUNICATIONS RAPIDES POUR LES MISSIONS HUMANITAIRES

Emergency.lu est une solution de communication rapide pour les secours d'urgence et les missions humanitaires qui s'appuie sur la couverture mondiale des satellites de SES. Le service a été déployé pour la première fois au Sud Soudan en janvier 2012 afin d'établir une connectivité essentielle aux opérations humanitaires des Nations Unies. La plate-forme emergency.lu fournit des services de communication à la communauté humanitaire internationale ; ces services sont conçus pour améliorer l'efficacité des interventions de premiers secours lors des catastrophes naturelles ou des crises d'origine humaine.

Emergency.lu se compose d'une infrastructure et de capacités satellitaires, de services de communication et de coordination, de terminaux satellitaires de terrain ainsi que du transport des équipements sur les zones de catastrophe dans le monde entier. La plate-forme a été développée dans le cadre d'un partenariat public-privé par le Ministère des Affaires Etrangères du Luxembourg en collaboration avec un consortium d'entreprises et d'organismes luxembourgeois et internationaux.

Le marché des Services Fixes par Satellite en 2011

Un marché dynamique

Le marché des Services Fixes par Satellite (SFS) couvre de nombreux secteurs : de la fourniture de capacités satellitaires pour la télédiffusion en réception directe, la fourniture de contenus aux réseaux câblés, les réseaux VSAT (Very Small Aperture Terminal) et autres réseaux de communication sur mesure, pour la dorsale GSM/3G/4G, la dorsale internet, les besoins de reportage d'actualité par satellite, jusqu'à l'accès internet à haut débit pour le grand public.



30 500

Nombre de chaînes
TV par satellite dans le monde

4 400

Nombre de chaînes
HD dans le monde

Le secteur des Services Fixes par Satellite est un élément indispensable de l'infrastructure mondiale d'information et de communication. Il permet d'assurer la connexion entre les télédiffuseurs et leur public, entre les entreprises et leurs clients, les entreprises et leurs installations et activités dans des zones reculées, entre le personnel des services gouvernementaux en mission et leur siège ou centre de commandement, entre les scientifiques et leurs pairs, entre les citoyens et la Toile, ou entre machines se connectant directement à d'autres machines.

Aperçu du marché en 2011

L'année 2011 s'est déroulée dans un climat de tensions économiques à l'échelle mondiale, dues à plusieurs crises locales et internationales.

Au Japon, un tsunami accompagné d'un incident désastreux à la centrale nucléaire de Fukushima, a eu un impact majeur au-delà de l'économie locale. La vague du « Printemps arabe » qui a déferlé sur plusieurs pays du Moyen-Orient et soulevé de grands espoirs politiques a en même temps aggravé les tensions sur les marchés internationaux du pétrole. Par ailleurs, la crise des liquidités et de la dette souveraine en Europe, ainsi que le ralentissement de la croissance dans certains pays dits « BRIC¹ » ont eu un impact économique sévère.

Malgré un contexte défavorable, l'industrie satellitaire a fait preuve de résilience. Le marché a poursuivi sa croissance en volume, porté par une double dynamique : l'augmentation de la demande de capacités de transmission émanant de la part de chaînes de télévision et les besoins grandissants de connectivité dans les zones rurales des marchés émergents.

La croissance soutenue de la demande de capacités haut débit par satellite en Amérique latine et en Asie, ajoutée à la demande insatiable de capacités de distribution de contenus haute définition et de connexions par satellite haut débit laissent présager une évolution favorable du marché des Services Fixes par Satellite.

Croissance moyenne du chiffre d'affaires de 4 % en 2011

En 2011, le chiffre d'affaires mondial du secteur des Services Fixes par Satellite a poursuivi la trajectoire de croissance de ces dernières années avec une progression d'environ 4 %. Représentant une forte demande de capacités de transmission en bande C et en bande Ku, le chiffre d'affaires global du secteur a dépassé 11 milliards de dollars US en 2011.

L'évolution de la demande de capacités a été déterminée par plusieurs facteurs : le développement dynamique et régulier des plates-formes de télévision pour la réception directe, notamment dans les marchés émergents (Amérique latine et Asie), l'accroissement rapide de l'offre de programmes en haute définition et la persistance d'une forte demande de connectivité de la part des administrations publiques.

Poursuite de la croissance des capacités nettes

24 satellites commerciaux géostationnaires ont été lancés en 2011². Compte tenu des capacités mises hors service, les capacités nettes disponibles ont augmenté d'environ 5 % au 31 décembre 2011² par rapport à l'exercice précédent. Le taux de remplissage de la capacité est estimé à 75-80 % en moyenne pour la bande C et la bande Ku dans l'ensemble du secteur². La légère augmentation observée par rapport à 2010 tient à la croissance de la demande de capacités dans les marchés émergents.

1 Brésil, Russie, Inde, Chine.

2 Source SES.

Le marché des Services Fixes par Satellite en 2011

suite

La fin de 2011 a également été marquée par le lancement de nouveaux « satellites à haut débit » destinés à fournir au marché résidentiel un service interactif haut débit en utilisant les fréquences de la bande Ka et comportant des capacités de réutilisation des fréquences sur de nombreux faisceaux. Les capacités en bande Ka de ces satellites lancés en 2010 sont devenues opérationnelles au milieu de l'année 2011 ; dans l'ensemble, elles n'ont eu qu'un impact commercial limité sur le marché du haut débit par satellite au cours de l'exercice.

Les nouvelles plates-formes pour la réception directe et la haute définition renforcent la demande de capacités de télédiffusion

La demande de capacité a continué à être alimentée par la croissance continue des plates-formes de télévision pour la réception directe en 2011. En tout, 30 544 chaînes de télévision étaient transmises par satellite dans le monde à la fin de 2011, contre 28 691 un an auparavant¹.

Outre les marchés établis de la télévision en Amérique du Nord et en Europe, la demande de capacités de transmission a été dynamique en Asie, en Afrique et en Amérique latine, portée par le développement de l'offre de chaînes en résolution standard. L'Inde devenait le plus grand marché de la télévision payante au monde par le nombre d'abonnés.

Le développement continu des chaînes haute définition a contribué à alimenter la demande de répéteurs satellite. Près des deux tiers des plates-formes de télévision pour la réception directe dans le monde comportaient une offre de programmes en haute définition en 2011, contre un tiers environ en 2010. Au 31 décembre 2011, plus de 4 400 chaînes haute définition étaient diffusées par satellite dans le monde contre 3 500 à la fin de l'année 2010. Avec 2 765 chaînes HD, le marché nord-américain continue de se tailler la part du lion (un chiffre amplifié par l'existence de versions locales multiples des mêmes chaînes HD diffusées sur de nombreux faisceaux à travers l'Amérique du Nord), suivi par

l'Asie (563 chaînes HD), l'Europe de l'Ouest (486), l'Amérique latine (283), l'Europe de l'Est et la Russie (185) et le Moyen-Orient et l'Afrique (129)².

Par ailleurs, les services fixes par satellite permettent aux câblo-opérateurs et aux opérateurs de télécommunications, qui proposent des offres triples ou quadruples (télévision, Internet haut débit et téléphonie fixe et mobile) de compléter leur offre commerciale et d'améliorer leur couverture. Les opérateurs de satellites européens ont réussi à introduire des services complémentaires permettant aux opérateurs de plates-formes de télévision en protocole Internet (IPTV) et de télévision numérique terrestre (TNT) d'assurer une couverture nationale à 100 %.

Croissance dynamique dans les réseaux VSAT et le segment des entreprises

Les réseaux de communication VSAT (Very Small Aperture Terminal) et le segment des entreprises continuent d'enregistrer un niveau de demande dynamique. Le nombre de sites VSAT en service a augmenté de 5,1 % en 2011, reflétant la demande soutenue de connectivité sur les marchés en développement ainsi que l'utilisation croissante de systèmes VSAT pour les programmes d'inclusion du haut débit, soutenus par les pouvoirs publics³.

Augmentation de la demande des administrations publiques

Les restrictions budgétaires et la crise économique actuelle ont continué à affecter les programmes spatiaux publics en 2011. Cependant, pour atténuer les effets liés à la réduction des dépenses, les administrations publiques continuent de rechercher des solutions à leurs besoins de communication en se tournant vers les opérateurs commerciaux de satellites, confirmant ainsi les tendances de ces dernières années.

En conjuguant certaines missions spatiales émanant d'administrations gouvernementales et les projets de satellites commerciaux, il est possible d'offrir un meilleur respect des délais,

davantage de flexibilité ainsi qu'une réduction des coûts. La location de capacités satellitaires commerciales par les administrations publiques, le développement de satellites à double usage et le recours accru aux charges utiles hébergées sur des satellites commerciaux sont désormais des solutions répandues pour couvrir les besoins de communication des administrations publiques à un coût raisonnable.

Au cours des deux dernières années, l'Etat américain a été le principal client du secteur commercial des Services Fixes par Satellite au niveau mondial. Les administrations publiques européennes ont également de plus en plus recours aux opportunités offertes par les satellites SFS pour des charges utiles spécifiques ou hébergées, qui offrent le meilleur rapport qualité-prix dans le domaine des services de communications vitales et sécurisées, tout en évitant à l'administration de devoir lancer et exploiter ses propres satellites.

Le développement des opérations menées à l'aide de drones ainsi que les besoins de communications des organismes d'aide d'urgence et de protection civile sont susceptibles d'entraîner une hausse de la demande de satellites de la part des administrations publiques.

Une utilisation accrue des services haut débit par satellite

Le nombre d'utilisateurs de services haut débit par satellite a continué à augmenter en 2011. Le nombre d'abonnés à ce type de services en Amérique du Nord était estimé à plus de 1,1 million au 31 décembre 2011. En Europe, l'extension de ces services par satellite s'est également poursuivie ; cependant, le marché européen ne représente qu'un faible pourcentage du marché nord-américain. Avec plus de 80 000 usagers, le système à haut débit de SES est resté le service par satellite le plus populaire en Europe en 2011.

1 Source Lyngsat.

2 Comptage SES.

3 Comsys 2012.

Responsabilité sociale de l'entreprise

SES s'efforce de faciliter la participation active de chacun à la société des communications et à l'économie du savoir.

Nous nous attachons à mettre nos activités de responsabilité sociale de l'entreprise au service de cette vision en privilégiant les programmes éducatifs et de développement durable.

Bourses et activités éducatives

En tant que fournisseur de solutions de communication, nous nous devons de contribuer au développement d'une société fondée sur les communications et de systèmes économiques de plus en plus basés sur le savoir.

Nous investissons dans l'éducation là où nos efforts peuvent faire la différence. Nous avons conclu un partenariat à long terme avec l'Université de Luxembourg pour soutenir ses efforts visant à développer un centre d'excellence et d'innovation focalisé sur les technologies d'information et de communication avancées dans les systèmes de satellites ; nous avons par ailleurs financé une chaire en droit des satellites, des télécommunications et des médias. SES finance également des bourses d'études auprès de l'International Space University (ISU) ainsi qu'un programme MBA mis en place avec l'International Institute of Space Commerce (IISC) de l'île de Man, pour accompagner les étudiants dans la filière des applications spatiales avancées. SES a appuyé les projets éducatifs de la « Society of Satellite Professionals International » (SSPI), une association à but non lucratif implantée aux Etats-Unis qui privilégie le développement des compétences et des carrières des professionnels de l'industrie des satellites à l'échelle mondiale.

Dans le contexte du lancement réussi de satellites à Baïkonour, au Kazakhstan, SES a fait un don de matériel pédagogique à un complexe scolaire de cette même ville.

Programmes de développement durable

Nous nous employons à laisser une empreinte aussi légère que possible sur l'écosystème. Nos activités, qui font appel aux hautes technologies, n'ont qu'un faible impact sur l'environnement. Pour la diffusion de chaînes de télévision, les satellites réduisent au minimum les émissions de carbone. Nous entendons néanmoins continuer à limiter l'impact de nos activités sur l'environnement. Ainsi, nous réalisons de nouvelles installations techniques conformément aux exigences du développement durable et de l'efficacité énergétique. Nous effectuons régulièrement des mesures de l'empreinte carbone de notre société afin de surveiller et contrôler les émissions de gaz à effet de serre générées par nos activités. Nous avons ainsi pu réduire sensiblement nos émissions de dioxyde de carbone (CO₂). En 2010 (dernières données disponibles) SES a émis 44 700 tonnes de CO₂e, une réduction de 14 % par rapport à l'année précédente. Nous nous attachons à appliquer les meilleures pratiques afin de réduire au minimum l'impact sur l'environnement des activités sous-traitées, comme la fabrication et la mise en orbite des satellites.

Initiatives sociales et culturelles

SES apporte également son concours à un ensemble d'initiatives sociales et culturelles dans les communautés où la société opère. Dans le cadre d'un plan pluriannuel, SES a fait un don de bande passante à la Fondation Polaire Internationale afin de permettre à la station Princesse Elisabeth, située dans l'Antarctique, de communiquer par satellite avec le siège de l'organisation. SES est également partenaire du projet « Business Initiative 1, 2, 3 – GO » dont la mission est de soutenir le développement de projets innovants au Grand-Duché de Luxembourg et dans les régions limitrophes.

SES accorde enfin son soutien à la Fondation luxembourgeoise Edward Steichen, un organisme qui finance des bourses et permet aux artistes du Luxembourg et des régions voisines de Belgique, de France et d'Allemagne de vivre et travailler pendant un certain temps à New York.

Pour plus d'informations sur nos activités en matière de responsabilité sociale de l'entreprise, veuillez consulter le site : www.ses.com/csr.



» Les émissions de dioxyde de carbone provenant des opérations ont été réduites de 14% en 2011



» Nous investissons dans des projets éducatifs là où nos efforts peuvent faire la différence

Gouvernance d'entreprise

Rapport Annuel

Sommaire

- 17 Déclaration du Président du Conseil d'administration**
- 20 Gouvernance d'entreprise**
- 20 Actionnaires de SES
- 21 Rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôles internes
- 44 Présentation des informations financières par la direction**
- 48 Etats financiers consolidés**
- 48 Rapport du réviseur d'entreprises agréé
- 49 Compte de résultat consolidé
- 50 Etat consolidé du résultat global
- 51 Etat de la situation financière consolidée
- 52 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 53 Tableau de variation des capitaux propres consolidés
- 54 Notes aux états financiers consolidés
- 99 Comptes annuels de SES S.A.**
- 99 Rapport du réviseur d'entreprises agréé
- 100 Bilan de SES S.A.
- 101 Comptes de profits et pertes de SES S.A.
- 101 Tableau de variation des capitaux propres de SES S.A.
- 102 Notes aux comptes
- 112 Informations générales**

Déclaration du Président du Conseil d'administration

Toujours plus loin dans la création de valeur actionnariale



René Steichen

Président du Conseil d'administration

Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir d'annoncer les bons résultats de l'exercice 2011. Ces chiffres s'inscrivent dans la continuité et reflètent la mise en œuvre constante d'une stratégie d'entreprise concentrée sur la croissance et sur la création de valeur.

A l'instar des exercices précédents, les résultats 2011 ont été obtenus dans un environnement économique globalement défavorable, dans un contexte de défis opérationnels et commerciaux, et sous l'impact des reports de lancement de satellites qui ont retardé les flux de revenus attendus. Au vu de cette situation contrastée, les résultats 2011 de SES soulignent d'autant plus la solidité de notre cœur de métier, la fourniture d'infrastructures satellitaires.

2011 a été une année de transformation. Nous avons rationalisé l'organisation de notre société en regroupant toutes ses fonctions opérationnelles sous une seule direction, facilitant ainsi l'exécution de notre stratégie commerciale. Cette réorganisation permet également d'améliorer notre présence sur les nouveaux marchés

dynamiques de croissance, tout en consolidant nos positions fortes sur les marchés développés. Cette restructuration a engendré des coûts exceptionnels, mais portera des fruits à long terme.

Nous avons poursuivi notre ambitieux programme d'investissement dans notre flotte satellitaire, avec le lancement de cinq satellites et charges utiles au cours de l'année. Grâce à QuetzSat-1 et à la charge utile YahLive, nous avons augmenté nos capacités en Amérique du Nord et au Moyen-Orient/Afrique ; les autres nouveaux satellites envoyés en orbite – ASTRA 1N, SES-2 et SES-3 – fournissent essentiellement des capacités de remplacement. Au vu de la forte demande de capacités en Asie, particulièrement en Inde pour la réception directe, nous avons décidé d'investir dans des capacités supplémentaires sur un nouveau satellite, SES-8, qui viendra compléter notre flotte existante à 95° Est.

Au cours de l'année, nous avons signé une multitude de nouveaux contrats commerciaux avec tous nos segments de clientèle – diffuseurs de contenus audiovisuels, entreprises et opérateurs de télécommunications, pouvoirs publics et clients institutionnels – et sur tous nos grands marchés géographiques. Ceci a entraîné une augmentation du nombre de répéteurs utilisés. La remarquable progression de notre activité se reflète dans nos résultats financiers.

Déclaration du Président du Conseil d'administration

suite

Croissance du chiffre d'affaires, de l'EBITDA et du résultat opérationnel récurrents

Le chiffre d'affaires et l'EBITDA récurrents ont progressé de 2,8 %, respectivement de 3,1 %, alors que le chiffre d'affaires publié restait relativement stable et que l'EBITDA publié accusait un léger repli en raison de l'évolution défavorable du taux de change dollar/euro¹.

Le chiffre d'affaires publié de l'exercice était de 1 733,1 millions d'euros (-0,1 %) ; en termes récurrents, il a augmenté de 2,8 %, à 1 735 millions d'euros. L'EBITDA publié a atteint 1 274,6 millions d'euros (-1,7 %), mais sur une base récurrente affichait une progression de 3,1 %, à 1 294,5 millions d'euros.

La marge d'EBITDA est restée solide, à 74,6 % sur une base récurrente. La marge d'EBITDA publiée de 73,5 % reflète également une charge de restructuration exceptionnelle de 14,8 millions d'euros. Les activités de la société dans le segment « Infrastructures » ont continué de dégager une importante marge d'EBITDA récurrente de 82,3 %.

L'évolution du chiffre d'affaires récurrent de SES en 2011 s'est révélé conforme aux attentes, quoique affectée par les retards des lancements de QuetzSat-1 et de SES-4, ainsi que par des anomalies sur les circuits de panneaux solaires de certains modèles de satellites Lockheed Martin A2100. Hormis ces éléments, la croissance du chiffre d'affaires et de l'EBITDA aurait atteint 3,3 % respectivement 3,8 %.

Le résultat opérationnel publié a progressé de 1,4 %, à 808,2 millions d'euros, tandis que le résultat du groupe augmentait de 26,8 %, à 617,7 millions d'euros. Cette croissance s'explique à la fois par un résultat opérationnel en hausse, par une diminution des frais financiers et de la charge fiscale, ainsi que par l'effet négatif, en 2010, des chargées de 36,3 millions d'euros liées aux activités abandonnées au titre de la cession de ND SatCom.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles sont restés très soutenus et ont atteint 1 079,9 millions d'euros, équivalent à un ratio de conversion de l'EBITDA de 84,7 %. Les déboursements liés aux investissements, d'un montant de 850,3 millions d'euros, reflétaient l'intensité du programme d'achat de satellites.

En fin d'exercice, le taux d'endettement du groupe (dette nette/EBITDA) s'élevait à 3,12.

Le bénéfice par action de catégorie A est passé de 1,24 euro en 2010 à 1,56 euro en 2011. Conformément à notre politique de hausse progressive du dividende, un dividende de 0,88 euro par action de catégorie A a été proposé à l'assemblée générale annuelle des actionnaires, contre 0,80 euro en 2011.

Le carnet de commandes de SES s'est substantiellement rempli, avec la signature de quelque 2 milliards d'euros de renouvellements et de nouveaux contrats au cours de l'année. Le carnet de commandes total a progressé de 6,1 %, passant de 6,6 milliards d'euros à 7 milliards d'euros.

Perspectives et prévisions du groupe

En 2012, la croissance du chiffre d'affaires de SES sera principalement portée par les investissements du groupe en capacités supplémentaires dans les marchés émergents, par le satellite QuetzSat-1 et la progression continue des services et infrastructures numériques en Europe. Cette croissance sera en affectée de manière significative par l'arrêt de la télévision analogique par satellite en Allemagne, en avril 2012.

En 2012, le chiffre d'affaires et l'EBITDA récurrents devraient croître de respectivement 2 % et 1 % environ. Les récents retards de lancement de satellites et les problèmes de circuit des panneaux solaires devraient peser sur les taux de croissance du chiffre d'affaires et de l'EBITDA et auront un impact d'un point de pourcentage environ. Hormis l'effet de la suppression du signal analogique en Allemagne, le chiffre d'affaires et l'EBITDA devraient enregistrer une croissance de 9 % environ, ce qui atteste la solide progression sous-jacente de notre activité.

Nos nouvelles perspectives de taux de croissance moyenne annuelle sur trois ans (2012-2014) tablent sur une progression du chiffre d'affaires de 4,5% et de l'EBITDA de 4 % environ. Hormis les effets sur le chiffre d'affaires de la suppression du signal analogique en Allemagne, les taux de croissance du chiffre d'affaires et de l'EBITDA devraient monter à 7,5 % environ. Cette forte croissance provient essentiellement des marchés émergents, du rythme soutenu de renégociation des contrats de capacités anciennement consacrées à la transmission analogique et de la poursuite du développement des services. Cette évolution positive s'appuie sur le programme d'investissement de SES et sur l'efficacité accrue permise par la réorganisation du groupe réalisée en 2011.

Dans l'application de notre plan de croissance, nous envisageons l'avenir avec confiance. Suite au lancement réussi de SES-4 le 15 février, deux lancements de satellites supplémentaires sont prévus pour cette année : SES-5 vers le milieu de l'année depuis Baïkonour, et ASTRA 2F au quatrième trimestre, sur un lanceur Ariane depuis la Guyane française².

Je tiens à remercier la direction et les membres du personnel de SES pour leurs résultats, pour leur engagement et pour leur créativité en 2011. Je suis convaincu qu'ils resteront profondément impliqués dans notre mission commune, pour que SES puisse continuer à ouvrir de nouvelles possibilités à ses clients, tout en accroissant la valeur pour ses actionnaires.



René Steichen
Président du Conseil d'administration

¹ Le taux de change moyen de 2011 était de 1,4035, contre 1,3294 en 2010.

² Prévisions à la mi-mars, informations éventuellement soumises à changement.

Gouvernance d'entreprise

Actionnaires de SES¹

	Nombre d'actions	Droits de vote représentés par les FDR/actions détenus	Droits économiques représentés par les FDR/actions détenus
Actions de catégorie A			
Groupe Sofina	18 800 000	3,76 %	4,70 %
Luxempart Invest S.à r.l.	11 538 264	2,31 %	2,89 %
Santander Telecommunications S.A.	9 000 000	1,80 %	2,25 %
Autres actionnaires	8 592 789	1,72 %	2,15 %
Actions détenues sous forme de FDR (flottant)	285 054 077	57,07 %	71,34 %
Total des actions de catégorie A	332 985 130	66,67 %	83,33 %
Actions de catégorie B			
BCEE	54 336 756	10,88 %	5,44 %
SNCI	54 329 979	10,88 %	5,44 %
Etat du Grand-Duché de Luxembourg	57 825 830	11,58 %	5,79 %
Total des actions de catégorie B²	166 492 565	33,33 %³	16,67 %
Nombre total d'actions (droits de vote)	499 477 695		
Nombre total d'actions (droits économiques)	399 582 156		

1 Principaux actionnaires à la date du 14 février 2012.

2 Une action de catégorie B donne droit à 40 % des dividendes versés à une action de catégorie A.

3 Ces chiffres ont été arrondis à la deuxième décimale. Par conséquent, les actionnaires détenteurs d'actions de catégorie B paraissent détenir 33,34 % des droits de vote de la société, alors qu'en fait ils détiennent un tiers du droit de vote.

Gouvernance d'entreprise

suite

Rapport du Président du Conseil d'administration sur la gouvernance d'entreprise et les procédures de contrôles internes

Introduction

SES est cotée à la Bourse de Luxembourg et à Euronext Paris. La société respecte à la fois les « Dix Principes de la Gouvernance d'Entreprise » adoptés par la Bourse de Luxembourg (son marché national) et les règles de gouvernance appliquées par les sociétés cotées à Paris (où s'échangent la plupart des FDR de SES). Lorsque ces règles entrent en conflit, SES se conforme aux règles préconisées par son marché national. Ainsi par exemple, en ce qui concerne la rémunération individuelle des membres de son Comité exécutif ou des membres de son Conseil d'administration, SES publie le montant total des rémunérations directes et indirectes versées aux membres du Comité exécutif en faisant une distinction entre la partie fixe et la partie variable de cette rémunération.

SES respecte et applique toutes les recommandations des « Dix Principes de la Gouvernance d'Entreprise », sauf deux. Contrairement à la recommandation 3.9, qui précise que les comités spécialisés constitués par le Conseil d'administration ne devraient avoir qu'un pouvoir consultatif, le Conseil d'administration de SES a délégué une partie de ses pouvoirs décisionnaires au Comité de rémunération. La charte du Comité de rémunération est publiée dans son intégralité sur le site de la société (www.ses.com). SES ne se conforme pas non plus à la recommandation 10.6, en vertu de laquelle tout actionnaire détenant au moins 5 % du capital de la société est autorisé à proposer des points à inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée générale, ainsi que des projets de résolution à soumettre au vote. Cependant, SES convoquera une assemblée générale extraordinaire le 5 avril 2012 pour modifier ses statuts sur ce point.

La société a par ailleurs poursuivi sa politique consistant à multiplier le volume d'informations mises à la disposition des actionnaires à l'aide de la rubrique du site internet consacré à la gouvernance d'entreprise.

Régulièrement mis à jour, le site internet contient les versions les plus récentes des documents relatifs à la gouvernance, que ce soient les statuts de la société, la charte de gouvernance de l'entreprise ou celle des différents comités du Conseil d'administration. Cette rubrique contient également des sections sur la composition et la mission du Comité exécutif ainsi que celles du Conseil d'administration et de ses comités. Cette section contient par ailleurs le Code de Conduite et d'Éthique Professionnelle de SES, le calendrier financier et autres informations pouvant présenter un intérêt pour les actionnaires de la société.

Principes organisationnels

Créée le 16 mars 2001 sous la dénomination SES GLOBAL, SES est une société constituée au Luxembourg. A la suite de l'acquisition de GE Americom le 9 novembre 2001, SES est devenue la société mère de SES ASTRA, entreprise initialement fondée en 1985. La version la plus récente des statuts peut être consultée sur le site de la société sous la rubrique consacrée à la gouvernance d'entreprise.

Assemblée générale annuelle des actionnaires

En vertu du droit luxembourgeois des sociétés, toute assemblée des actionnaires, ordinaire et/ou extraordinaire, représente l'intégralité de l'actionnariat de la société. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus, et les résolutions adoptées lors de ces assemblées s'imposent à tous les actionnaires, qu'ils soient présents ou absents, qu'ils s'abstiennent de voter ou qu'ils aient voté contre la résolution concernée.

Les réunions sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, en son absence, par l'un des Vice-Présidents du Conseil d'administration ou, en cas d'absence de ces derniers, par une personne désignée par l'assemblée. Tout actionnaire figurant au registre des actionnaires de la société, au moins quatorze jours ouvrables avant la réunion, est autorisé à participer et à voter à l'assemblée. Les actionnaires absents peuvent voter par procuration à l'assemblée en désignant un représentant qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire.

La société a émis des actions de catégorie A et de catégorie B.

Les actions des catégories A et B disposent des mêmes droits, sauf que les actions de catégorie B, détenues par l'Etat luxembourgeois et par deux entités détenues à 100 % par ce dernier, donnent droit à 40 % seulement du dividende versé aux actionnaires de catégorie A ou, en cas de dissolution de la société, à 40 % du produit net de la liquidation versé aux actionnaires de catégorie A. Les actions de catégorie B ne peuvent pas être négociées librement. Chaque action, de catégorie A ou de catégorie B, donne droit à une voix. Conformément aux statuts de la société, un actionnaire de catégorie A ne peut détenir, directement ou indirectement, plus de 20 %, 33 % ou 50 % des actions de la société, s'il n'a pas reçu l'accord préalable de l'assemblée générale. Cette limite est calculée en tenant compte des actions de toutes les catégories détenues par un actionnaire de catégorie A.

Un actionnaire ou un actionnaire potentiel qui prévoit d'acquérir, directement ou indirectement, plus de 20 %, 33 % ou 50 % des actions de la société, doit en informer le Président du Conseil d'administration. Le Président informe aussitôt le gouvernement luxembourgeois du projet d'acquisition de l'actionnaire concerné. Le gouvernement dispose d'un délai de trois mois après réception de ladite information pour s'opposer à cette acquisition s'il la considère fondamentalement contraire à l'intérêt public.

Gouvernance d'entreprise

suite

Si aucune opposition n'est formulée par le gouvernement luxembourgeois, le Conseil d'administration convoque une assemblée extraordinaire des actionnaires dont les membres peuvent, à la majorité prévue par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, autoriser la partie requérante à acquérir plus de 20 %, 33 % ou 50 % des actions de la société.

L'assemblée générale annuelle a lieu le premier jeudi d'avril. Chaque actionnaire nominatif sera convoqué à l'assemblée générale annuelle et sera informé, par courrier recommandé au moins trente jours avant l'assemblée, de l'heure à laquelle elle se déroulera et de l'ordre du jour. Les détenteurs des certificats de dépôt fiduciaire (FDR) de la société sont représentés à l'assemblée par la Banque et Caisse d'Épargne de l'État, qui agit en qualité de fiduciaire. Chaque FDR représente une action de catégorie A. Un détenteur de FDR qui souhaite assister en personne à l'assemblée générale annuelle des actionnaires doit convertir au moins un FDR en une action de catégorie A. Pour faciliter la participation des détenteurs de FDR à l'assemblée, la société prend en charge les frais de conversion applicables, à concurrence de 10 000 FDR, pendant une courte période précédant l'assemblée générale annuelle.

L'assemblée générale annuelle et son ordre du jour seront également publiés dans la presse et dans le « Mémorial C ». Le fiduciaire communiquera les propositions de résolutions aux deux systèmes de compensation internationaux, Clearstream et Euroclear, afin de permettre aux détenteurs de FDR de donner leurs consignes de vote au fiduciaire à temps pour l'assemblée. En même temps, les résolutions proposées pourront être consultées sur le site internet de la société. À défaut d'avoir reçu des consignes spécifiques de la part des titulaires des FDR, le fiduciaire votera en faveur des propositions soumises par le Conseil.

L'assemblée ne peut délibérer valablement que si au moins la moitié des actions de catégorie A et des actions de catégorie B sont représentées. Si le quorum requis n'est pas atteint, l'assemblée sera reconvoquée conformément aux statuts. L'assemblée pourra alors valablement délibérer quel que soit le nombre d'actions représentées.

Les actes de l'assemblée sont établis en français, une version anglaise étant fournie par la société. La version française du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle et les résultats des votes des actionnaires seront publiés sur le site internet de SES dans les quinze jours suivant l'assemblée générale annuelle.

À l'exception de la procédure décrite ci-dessus applicable aux cas dans lesquels un actionnaire a l'intention de détenir plus de 20 %, 33 % ou 50 % des actions de la société, toutes les résolutions de l'assemblée sont adoptées par un vote à la majorité simple, sauf disposition contraire imposée par les statuts ou par la loi luxembourgeoise sur les sociétés. L'assemblée générale annuelle, tenue le 7 avril 2011, a réuni 98,1389 % des actionnaires de la société. Cependant, les 4 804 496 FDR détenus par la société n'ont pas pris part aux votes, ramenant ainsi la participation aux votes à 97,176 % des actions de la société.

Lors de l'assemblée générale annuelle de 2011, les actionnaires ont approuvé les résultats financiers de 2010 et l'affectation des bénéfices de l'exercice 2010, ont donné décharge au réviseur d'entreprises et aux administrateurs, ont reconduit le mandat de Ernst & Young en qualité de réviseur de la société pour une année supplémentaire, et ont autorisé SES à racheter ses propres actions. Les actionnaires ont également approuvé la rémunération versée aux administrateurs, qui est restée inchangée par rapport à 2010. Enfin, les actionnaires ont élu un nouveau Conseil d'administration, composé de 18 administrateurs. Un tiers de ces administrateurs a été élu pour un an, un autre tiers pour deux ans et le troisième tiers pour trois ans. Deux nouveaux administrateurs siègent désormais au Conseil d'administration : MM. Marc Beuls et Karim Sabbagh, tous deux élus pour un mandat de trois ans.

Toutes les propositions du Conseil d'administration ont été approuvées à une majorité d'au moins 96,12 % des voix exprimées. Conformément à l'article 67-1 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés, il n'est pas tenu compte des abstentions pour déterminer si une résolution a été adoptée. Les résultats détaillés des votes des actionnaires sont disponibles sur le site de la société sous la rubrique consacrée à la gouvernance d'entreprise.

En 2011, les actionnaires n'ont pas tenu d'assemblée générale extraordinaire.

Le Conseil d'administration et ses comités

Mission

Il incombe au Conseil d'administration de définir les objectifs stratégiques et le plan d'affaires général de la société. Le Conseil approuve, sur proposition du Comité exécutif, les comptes annuels consolidés de la société et l'affectation des résultats, le modèle économique à moyen terme et le budget annuel consolidé de la société, ainsi que le rapport de gestion à soumettre à l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Il approuve également les investissements majeurs, et assume, vis-à-vis des actionnaires et des tiers concernés, la responsabilité de la gestion journalière de la société qu'il délègue au Comité exécutif.

Composition

Depuis son élection par les actionnaires en avril 2011, le Conseil d'administration de SES est composé de 18 administrateurs, tous non exécutifs. Conformément aux statuts de la société, douze membres du Conseil représentent les détenteurs d'actions de catégorie A, et les six autres représentent les détenteurs d'actions de catégorie B. Conformément à la décision prise par les actionnaires lors de leur assemblée générale en 2011, les mandats des administrateurs actuels arriveront à expiration le jour de l'assemblée générale annuelle des actionnaires en avril 2012, 2013 et 2014, respectivement.

M. René Steichen est le Président du Conseil d'administration. Il a été élu par les membres du Conseil au cours de la séance du 7 avril 2011 qui a suivi l'assemblée générale annuelle. M. Steichen est actuellement assisté par deux Vice-Présidents, MM. François Tesch et Jean-Paul Zens, qui ont été l'un et l'autre élus sur la base des propositions soumises par les administrateurs représentant, respectivement, les actionnaires des catégories A et B.

En cas de vacance d'un siège au Conseil d'administration, les membres restants du Conseil peuvent, sur proposition du Comité de nomination et à titre provisoire, pourvoir le poste vacant par vote à la majorité simple. Dans ce cas, la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires confirmera l'élection du nouvel administrateur, qui mènera à terme le mandat de l'administrateur dont le siège est devenu vacant.

Conformément au règlement interne, les administrateurs indépendants doivent représenter au moins un tiers des membres du Conseil. Un membre du Conseil est considéré comme indépendant lorsqu'il n'entretient pas avec la société ou ses cadres des rapports susceptibles d'influencer son jugement. Afin d'être considéré comme indépendant, un administrateur devra :

- ne pas avoir occupé un poste d'administrateur pendant plus de 12 ans ;
- ne pas avoir été salarié ou cadre de la société au cours des cinq dernières années ;
- ne pas avoir entretenu une relation d'affaires significative avec la société au cours des trois dernières années ; et
- ne pas représenter un actionnaire détenant directement ou indirectement plus de 5 % des actions de la société.

Dix membres du Conseil d'administration actuel sont considérés comme indépendants :

Il s'agit de Mme Bridget Cosgrave et de Messieurs Marc Beuls, Marcus Bicknell, Hadelin de Liedekerke Beaufort, Jacques Espinasse, Robert W. Ross, Karim Sabbagh, Christian Schaack, Terry Seddon et Marc Speeckaert.

Pierre Margue, Vice President Legal and Corporate Affairs, agit en qualité de secrétaire du Conseil d'administration.

Règles de fonctionnement

Le Conseil d'administration se réunit en fonction des besoins de l'activité de la société, mais au moins une fois par trimestre. Il est autorisé à délibérer valablement si la majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les résolutions du Conseil sont adoptées à la majorité simple des administrateurs votants présents ou représentés, sans tenir compte des abstentions. Tout contrat important que la société, ou une de ses filiales détenues à part entière, a l'intention de signer avec un actionnaire détenant, directement ou indirectement, au moins 5 % des actions de la société doit être soumis à l'approbation préalable du Conseil d'administration.

Activités du Conseil d'administration en 2011

Le Conseil d'administration s'est réuni six fois en 2011, avec une participation moyenne des membres de plus de 97 %. Après approbation du Comité d'audit et de risque, le Conseil a approuvé les états financiers vérifiés de 2010, ainsi que le dividende proposé et les résultats du premier semestre 2011. Au cours de l'année, le Conseil d'administration a approuvé le nouveau plan stratégique et un plan d'entreprise pour la période 2011-2018, qui ont servi de base de référence au budget 2012 examiné par le Conseil en décembre 2011.

Au cours de l'année 2011, le Conseil d'administration a approuvé la réorganisation de la société ayant pour objet de simplifier les processus internes et d'accroître l'efficacité de la société. Comme suite à cette réorganisation, le Conseil d'administration a approuvé la modification de la composition du Comité exécutif avec effet au 1er mai, et a modifié les documents régissant la société.

Le Conseil d'administration a approuvé l'investissement dans un nouveau système d'information à l'échelle de la société qui sera mis en service le 1er janvier 2013. Il a également décidé d'accroître la participation de la société dans O3b Networks Limited, ayant son siège à Jersey. Cette société met en place une constellation de satellites en orbite moyenne afin de proposer une dorsale internet par satellite à temps de latence réduit et comparable à la fibre optique, pour desservir une clientèle d'opérateurs de télécommunications dans les marchés émergents.

Le Conseil a approuvé l'investissement dans des installations d'antenne modifiées à Betzdorf et a décidé d'investir dans une charge utile supplémentaire sur ASTRA 2G.

En 2011, le Conseil d'administration a décidé de lancer un nouveau programme de rachat d'actions, qui a été mis en œuvre sur Euronext Paris après dépôt d'une notice d'information en date du 25 mai. Le programme 2011 s'est limité aux deux objectifs suivants :

- honorer les obligations de la société concernant le programme d'actionnariat et le plan d'options d'acquisition en faveur des dirigeants de l'entreprise ;
- se conformer aux contraintes du contrat de liquidité confié à la banque BNP Exane.

Gouvernance d'entreprise

suite

Enfin, le Conseil d'administration a approuvé le rapport sur la gestion des risques de la société et a procédé à une auto-évaluation de ses travaux et de son organisation. Il s'en est suivi de légères modifications qui devraient contribuer à accroître la rationalisation des processus de gouvernance interne de l'entreprise.

Le Comité exécutif tient le Conseil d'administration régulièrement informé des activités et de la situation financière de la société. Le Conseil d'administration a ainsi reçu plusieurs présentations sur les plans de développement régional, qui ont fait partie du plan stratégique approuvé par le Conseil d'administration en juin 2011. Lors de chaque réunion, le Comité exécutif communique au Conseil d'administration des informations complémentaires portant sur les affaires courantes et les décisions concernant de possibles investissements ou désinvestissements. A chaque réunion du Conseil d'administration, les présidents des trois comités présentent un rapport sur les questions récentes abordées au sein de leur comité respectif. En outre, les membres du Conseil d'administration reçoivent tous les mois un rapport d'activité.

Les membres actuels du Conseil d'administration sont les suivants :

M. René Steichen

Né le 27 novembre 1942, administrateur de la société depuis le 1er juin 1995 et élu Président du Conseil d'administration le 15 avril 1996. Ancien membre du gouvernement luxembourgeois (1984-1993) et de la Commission Européenne (1993-1995), M. Steichen est actuellement avocat au Barreau de Luxembourg. Il est également membre du Conseil d'administration de SES ASTRA. M. Steichen est Président du Conseil d'administration de Luxconnect s.a. et Vice-Président de Dexia-Banque Internationale à Luxembourg. Il a étudié le droit et les sciences politiques à Aix-en-Provence et Paris. Il est diplômé de la faculté de droit et a obtenu un diplôme en économie et finances de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. M. Steichen est le Président du Conseil d'administration de SES et préside également le Comité de nomination et le Comité de rémunération.

M. Steichen n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. François Tesch

Né le 16 janvier 1951, M. Tesch est devenu administrateur le 15 avril 1999. M. Tesch est Directeur général de Foyer S.A. et Luxempart S.A. Il est diplômé en sciences économiques de la faculté d'Aix-en-Provence et titulaire d'un MBA de l'INSEAD (Institut Européen d'Administration des Affaires). M. Tesch siège au Conseil d'administration d'Atenor Group S.A. et de Pescanova S.A. Il est Vice-Président du Conseil d'administration de SES et membre du Comité de nomination.

M. Tesch n'est pas considéré comme un administrateur indépendant en raison du fait qu'il siège au conseil depuis plus de 12 ans.

M. Jean-Paul Zens

Né le 8 janvier 1953, administrateur depuis le 7 mai 2002 et élu Vice-Président le même jour. M. Zens est aussi membre du Conseil d'administration de SES ASTRA et de l'Entreprise des Postes et Télécommunications (Luxembourg). Il est actuellement Directeur du Service des Médias et des Communications du Ministère d'Etat de Luxembourg. Il est diplômé en droit, en psychologie et en sciences de la communication de l'Université de Strasbourg. M. Zens est membre du Comité de nomination de SES.

M. Zens n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. Serge Allegrezza

Né le 25 octobre 1959, M. Allegrezza est devenu administrateur le 11 février 2010. Il est actuellement Directeur général du Statec (Institut national de la statistique et des études économiques au Luxembourg), poste qu'il occupe depuis avril 2003. Il a été Conseiller de Gouvernement 1ère classe au Ministère de l'Economie, responsable de la politique du marché intérieur, et il est le Président de l'Observatoire de la compétitivité. M. Allegrezza est également Président du Conseil d'administration de LuxTrust S.A. et Vice-Président du Conseil Economique et Social ainsi que du Conseil d'administration de l'Entreprise des Postes et Télécommunications. M. Allegrezza est maître de conférences à temps partiel à l'IAE/Université de Nancy 2. Il est titulaire d'un Master en économie et d'un PhD en économie appliquée.

M. Allegrezza n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. Marc Beuls

Né le 15 septembre 1956, M. Beuls est l'ancien Président et Directeur général de Millicom International Cellular S.A., une fonction qu'il a occupée de 1998 à 2009. Avant de rejoindre Millicom en 1992 en qualité de Vice-Président senior en charge des finances et de la trésorerie, M. Beuls a travaillé pour Generale Bank en Belgique, où il était spécialisé dans le financement de projets et d'opérations commerciales dans les pays émergents. M. Beuls est diplômé de la Limburg Business School, actuellement UHasselt. Il a un diplôme d'économie avec une majeure en finance. M. Beuls est membre du Comité d'audit et de risque de SES.

M. Beuls est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Marcus Bicknell

Né le 28 février 1948, M. Bicknell siège au Conseil d'administration de SES depuis le 6 mai 2005. Il est aussi administrateur d'une société britannique non cotée, New Media Foundry Ltd ; il est un mécène et membre du comité de développement de la Royal Academy of Dramatic Art. De 1986 à 1990, il a occupé les fonctions de Directeur commercial de la Société Européenne des Satellites. M. Bicknell est titulaire d'un Master en anthropologie physique avec mention, qui lui a été décerné par l'Université de Cambridge. M. Bicknell est membre du Comité de rémunération et du Comité de nomination.

M. Bicknell est considéré comme un administrateur indépendant.

Mme Bridget Cosgrave

Née le 1er juillet 1961, administratrice depuis le 3 avril 2008, Mme Cosgrave est Présidente et fondatrice d'EVERY EUROPEAN DIGITAL, un projet visant à exploiter les opportunités de l'infrastructure haut débit, actuellement centrée sur la Pologne (Europe de l'Est). Entre 2009 et 2011, Mme Cosgrave a été Directrice Générale de DIGITALEUROPE. Membre du Comité exécutif de Belgacom S.A. de 2001 à 2007, Bridget Cosgrave a également été Executive Vice President de la division Enterprise, Présidente de la division International Carrier Services et membre du Conseil d'administration de Belgacom Mobile (Proximus) et du groupe Telindus. Mme Cosgrave est titulaire d'un MBA de la London Business School et d'une licence avec mention en économie et en histoire décernée par la Queen's University au Canada.

Mme Cosgrave est considérée comme une administratrice indépendante.

M. Hadelin de Liedekerke Beaufort

Né le 29 avril 1955 et administrateur depuis le 17 avril 2000, M. de Liedekerke Beaufort est actuellement administrateur de Santander Telecommunications S.A., une entreprise privée, et siège au Conseil d'administration de plusieurs autres sociétés du domaine de la finance, de la communication et de la promotion immobilière. Diplômé de l'Ecole Hôtelière de Lausanne, M. de Liedekerke Beaufort est membre des Comités de rémunération et de nomination de SES.

M. de Liedekerke Beaufort est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Jacques Espinasse

Né le 12 mai 1943, et nommé administrateur de SES par l'assemblée générale annuelle du 6 mai 2005. En mai 2007, après cinq ans de service, M. Espinasse a pris sa retraite du poste de membre du Directoire et Directeur Financier de Vivendi. M. Espinasse occupait auparavant le poste de Directeur des Opérations de TPS. Il est membre du Conseil de Surveillance de LBPAM, Axa Belgique, Axa Holdings Belgique, Axa Banque Europe et Hammerson Plc. Il est titulaire d'un BBA et d'un MBA de l'Université du Michigan. M. Espinasse est membre du Comité d'audit et de risque et du Comité de rémunération.

M. Espinasse est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Jean-Claude Finck

Né le 22 janvier 1956 et administrateur depuis le 31 mai 2001. M. Finck est Directeur général de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, membre des Conseils d'administration de la Bourse de Luxembourg, de Luxair, de Cargolux, des compagnies d'assurances La Luxembourgeoise, de La Luxembourgeoise Vie et de Paul Wurth. Diplômé en sciences économiques de l'Université Aix/Marseille, M. Finck est membre du Comité de rémunération et du Comité d'audit et de risque de SES.

M. Finck n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. Gaston Reinesch

Né le 17 mai 1958 et administrateur depuis le 1er juillet 1998. M. Reinesch est Professeur d'économie au Département Droit et Economie de l'Université de Luxembourg. Il est Président de la Société Nationale de Crédit et d'Investissement, du Conseil d'administration de l'Entreprise des Postes et Télécommunications et de BGL BNP Paribas. Il est également membre, entre autres, des Conseils d'administration d'Enovos et de la Banque Européenne d'Investissement. M. Reinesch est Administrateur général du Ministère des Finances du Grand-Duché de Luxembourg. Il est titulaire d'un Master en sciences économiques de la London School of Economics. M. Reinesch est membre du Comité d'audit et de risque de SES.

M. Reinesch n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. Victor Rod

Né le 26 avril 1950 et administrateur depuis le 23 novembre 1995. M. Rod est Président du Commissariat aux Assurances et Président du Conseil d'administration de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat du Luxembourg. M. Rod est diplômé en droit de l'Université de Nancy.

M. Rod n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il représente un actionnaire majeur.

M. Robert W. Ross

Né le 8 janvier 1941 et administrateur depuis le 28 juin 2007. M. Ross a accompli une longue carrière dans le domaine des médias et télécommunications, au cours de laquelle il a occupé des fonctions dirigeantes et d'administrateur. Il a pris sa retraite de sa fonction de Directeur général de New Skies en janvier 2002, tout en poursuivant une fonction de conseiller de la société jusqu'en juillet 2004. M. Ross est diplômé de la Brown University et a obtenu des diplômes (MA et JD) de la Boston University aux Etats-Unis.

M. Ross est considéré comme un administrateur indépendant.

Dr Karim Michel Sabbagh

Né le 26 septembre 1963, M. Sabbagh est associé principal et spécialiste à l'échelle internationale des communications, médias et technologies chez Booz & Company. Il a également été directeur régional en charge des opérations et de la stratégie chez Leo Burnett au Moyen-Orient. M. Sabbagh est membre du Conseil consultatif mondial pour le monde arabe au Forum économique mondial et président de l'Ideation Center pour le Moyen-Orient, un think tank de Booz & Company. Il est titulaire d'un BBA avec mention et d'un MBA de l'Université américaine de Beyrouth, ainsi que d'un PhD avec mention honorable en gestion stratégique de l'Université Century New Mexico. M. Sabbagh est membre du Comité d'audit et de risque de SES.

M. Sabbagh est considéré comme un administrateur indépendant.

Gouvernance d'entreprise

suite

Dr Christian Schaack

Né le 21 mars 1958 et administrateur depuis le 7 décembre 2000. M. Schaack a occupé pendant 20 ans des postes de direction élevés chez BGL BNP Paribas et sa société mère, à Luxembourg et à Bruxelles. Il est actuellement consultant indépendant en gestion et administrateur. Il est, entre autres, membre du Conseil d'administration d'Internaxx Bank, filiale luxembourgeoise de TD Bank et d'Intesa San Paolo Holding International. Christian Schaack est diplômé du Massachusetts Institute of Technology (Cambridge, Massachusetts) avec un doctorat (PhD) en recherche opérationnelle et du MIT Sloan School of Management avec un Master spécialisé en gestion. M. Schaack est également titulaire d'un diplôme en ingénierie décerné par l'École Polytechnique de Paris.

M. Schaack est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Terry Seddon

Né le 14 février 1941, M. Seddon a rejoint le Conseil d'administration de SES en 2005. Sa longue carrière internationale dans le domaine des télécommunications l'a conduit à occuper plusieurs postes de cadre dirigeant et d'administrateur. Plus récemment, il a exercé les fonctions de Président de New Skies Satellites Ltd et de Président et Directeur général fondateur d'AsiaSat. M. Seddon a également été administrateur non exécutif de plusieurs entreprises de production et d'opération britanniques. M. Seddon est diplômé de l'École Polytechnique de Blackburn et de l'Université de Leeds au Royaume-Uni. M. Seddon est membre du Comité de rémunération et du Comité de nomination.

M. Seddon est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Marc Speeckaert

Né le 23 mai 1951, M. Speeckaert a rejoint le Conseil d'administration de SES en 2005. Il est Directeur général de Sofina S.A. et administrateur de plusieurs sociétés non cotées, ainsi que de Rapala, entreprise cotée à la Bourse d'Helsinki, et de Mersen, cotée à Euronext Paris. M. Speeckaert est titulaire d'un diplôme d'économie appliquée et d'un Master en gestion et administration de l'Université Catholique de Louvain (UCL) ; il a également participé à un Advanced Management Program de Wharton, Université de Pennsylvanie (Etats-Unis). M. Speeckaert est Président du Comité d'audit et de risque.

M. Speeckaert est considéré comme un administrateur indépendant.

M. Gerd Tenzer

Né le 4 août 1943 et administrateur depuis le 11 mars 1999, M. Tenzer a été Vice-Président de mai 2002 à avril 2006. De janvier 1990 à novembre 2002, M. Tenzer a été membre du Comité de direction de Deutsche Telekom AG, où il était responsable des réseaux, des achats, de la protection environnementale, des services aux opérateurs de réseau, des câbles haut débit et des services de diffusion. Il a également été le conseiller particulier du Directeur général de Deutsche Telekom AG de décembre 2002 à décembre 2004 et siège au Conseil d'administration de SES ASTRA. Il est président du Conseil consultatif de Sutter Verzeichnisverlag GmbH & CO KG à Essen ainsi que du Conseil consultatif de Cryptsec GmbH à Cologne. Il est membre du Conseil de Transmode Holding AB à Stockholm, de VascoDe Technologies Ltd à Tel Aviv et Combiphone GmbH à Cologne. M. Tenzer est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en communication (Dipl. Ing.) obtenu à l'Université technique d'Aix-la-Chapelle.

M. Tenzer n'est pas considéré comme un administrateur indépendant, car il siège au Conseil d'administration de la société depuis plus de 12 ans.

Comités du Conseil d'administration

Le Bureau du Président

Le Président et les deux Vice-Présidents du Conseil d'administration sont membres du Bureau du Président. Le Bureau du Président a pour mission de préparer l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration pour permettre aux Vice-Présidents de préparer à leur tour les réunions avec les administrateurs des différentes catégories d'actions.

Les membres actuels du Bureau du Président sont :

M. René Steichen
M. François Tesch
M. Jean-Paul Zens.

Le Bureau du Président s'est réuni six fois en 2011, avec un taux de participation des membres de 100 %.

Le Comité de rémunération

Conformément aux normes générales de la gouvernance d'entreprise, le Conseil d'administration a institué un Comité de rémunération chargé de fixer la rémunération des membres du Comité exécutif et de fournir des conseils sur les politiques de rémunération à l'échelle de la société. Chaque fois qu'il se réunit, le comité, par l'intermédiaire de son Président, rend compte au Conseil d'administration. Le Comité de rémunération est composé de six membres, dont la moitié au moins sont des administrateurs indépendants conformément au règlement interne de SES. A l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011, M. Jean-Claude Finck a remplacé M. Jean-Paul Zens en qualité de membre du Comité de rémunération, désormais composé des six membres suivants, tous non exécutifs :

M. René Steichen
M. Marcus Bicknell (indépendant)
M. Jacques Espinasse (indépendant)
M. Jean-Claude Finck
M. Hadelin de Liedekerke Beaufort (indépendant)
M. Terry Seddon (indépendant).

En 2011, le Comité de rémunération a été présidé par le Président du Conseil d'administration.

Le Comité de rémunération s'est réuni quatre fois, avec un taux de participation des membres de 100 %. Outre le nombre d'options sur actions à allouer aux membres du Comité exécutif pour l'année 2011, ainsi que le bonus à allouer aux membres du Comité exécutif pour l'année 2010, le Comité de rémunération a également déterminé le nombre d'actions à leur allouer au titre de leur performance en 2010 et a approuvé les objectifs de la société en 2011 qui entreront en ligne de compte dans la détermination des bonus à verser aux membres du Comité exécutif pour 2011. Le Comité de rémunération a réexaminé le nouveau plan uniforme de rémunération pour les équipes de vente du segment « Infrastructures ». Le Comité de rémunération supervise également la mise en œuvre de la décision en vertu de laquelle les membres du Comité exécutif devront, dans un délai de cinq ans, détenir l'équivalent d'une année de salaire sous la forme d'actions nominatives de la société. Le Président et Directeur général de SES devra pour sa part détenir l'équivalent de deux années de salaire en actions nominatives.

Le Comité d'audit et de risque

Dans le cadre de sa mission générale de gouvernance d'entreprise, le Conseil a constitué un Comité d'audit et de risque chargé de l'assister dans l'exécution de ses responsabilités de supervision en matière de politiques d'entreprise, de gestion des risques, de contrôles internes, d'audit interne et externe et de méthodes de reporting sur le plan financier et réglementaire. Le comité joue un rôle de surveillance et assure le lien entre le Conseil d'administration et les auditeurs internes et externes. Le Comité d'audit et de risque est composé de six membres, dont quatre sont des administrateurs indépendants.

Les membres du Comité d'audit et de risque sont actuellement :

M. Marc Speeckaert, Président du Comité d'audit et de risque (indépendant)
M. Marc Beuls (indépendant),
M. Jacques Espinasse (indépendant)
M. Jean-Claude Finck
M. Gaston Reinesch
M. Karim Sabbagh (indépendant).

Le Comité d'audit et de risque s'est réuni quatre fois, avec un taux de participation de ses membres de plus de 94 %.

Les réunions ont été consacrées en particulier à la revue des résultats financiers de l'exercice 2010 avant soumission au Conseil et approbation consécutive par les actionnaires à l'occasion de l'assemblée générale annuelle statutaire, et aux résultats du premier semestre 2011. Le comité a par ailleurs entendu, par l'intermédiaire de son président, les remarques du Conseil d'administration sur les résultats trimestriels de la société avant qu'ils ne soient publiés.

Le Comité d'audit et de risque a examiné la déclaration de la société sur les systèmes de contrôles internes avant qu'elle ne soit publiée dans le rapport annuel et a approuvé la proposition portant sur la reconduction du mandat du cabinet Ernst & Young pour une année supplémentaire.

Il a également approuvé le plan d'audit interne et reçu des mises à jour bisannuelles sur les activités d'audit interne ainsi que sur le suivi des principales recommandations. Il a par ailleurs examiné la lettre de gestion d'Ernst & Young.

Le Comité d'audit et de risque a continué à encourager la direction à éliminer autant d'entités non opérationnelles que possible. Le Comité d'audit et de risque a également débattu des meilleures pratiques concernant la rotation du réviseur externe ainsi que de la fonction d'audit interne au sein de SES Government Solutions, une filiale à 100 % gérée avec l'aide d'un Conseil d'administration de substitution.

Le Comité d'audit et de risque, conformément à ses nouvelles fonctions relatives à la gestion des risques, a reçu des mises à jour bisannuelles en la matière, de la part du Comité de gestion du risque de SES. Un débat plus approfondi s'est tenu sur la sécurité des technologies de l'information.

Dans le contexte de la crise économique actuelle, le comité a examiné la feuille de route relative à la gestion de la trésorerie ainsi que les risques politiques, de marché et de contrepartie rencontrés par SES.

Le Comité de nomination

Conformément aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise, le Conseil d'administration a formé un Comité de nomination dont la mission consiste à proposer des candidats susceptibles d'être élus au Conseil d'administration par les membres de l'assemblée générale annuelle des actionnaires. S'appuyant sur des listes fournies par les actionnaires, ces propositions doivent comporter un nombre de candidats au moins égal au nombre de sièges à pourvoir dans chaque catégorie d'actionnaires. Le Comité de nomination propose aussi des candidats susceptibles d'être élus par le Conseil pour siéger au Comité exécutif.

Le Comité de nomination, formé au moins pour moitié d'administrateurs indépendants conformément au règlement interne de SES, se compose des six membres suivants :

M. René Steichen
M. Marcus Bicknell (indépendant)
M. Hadelin de Liedekerke Beaufort (indépendant)
M. Terry Seddon (indépendant)
M. François Tesch
M. Jean-Paul Zens.

Gouvernance d'entreprise

suite

En 2011, le Comité de nomination était présidé par le Président du Conseil d'administration. Le Comité de nomination a tenu quatre réunions, avec un taux de participation de 100 %, au cours desquelles les principaux sujets abordés ont été le plan de succession 2011 ainsi que la préparation du renouvellement du Conseil d'administration. Il a également proposé au conseil la nomination de M. Gerson Souto en qualité de membre du Comité exécutif.

Comité exécutif

Mission

Le Comité exécutif est chargé de la gestion journalière de la société. Il fonctionne selon le principe de la direction collégiale. Le Comité exécutif est chargé de préparer et de planifier les politiques et stratégies générales de la société pour approbation par le Conseil d'administration. Le Comité exécutif est habilité à approuver des opérations intra-groupe indépendamment de leur montant, à condition qu'elles soient compatibles avec le budget annuel consolidé de la société. Il est également habilité à approuver des transactions spécifiques avec des tiers, pour un montant qui ne doit pas excéder 10 millions d'euros par projet. Le Comité exécutif informe le Conseil d'administration de ces transactions lors de sa prochaine réunion. Le montant combiné de ces projets ne peut à aucun moment excéder 30 millions d'euros.

Le Comité exécutif est habilité à approuver des facilités de crédit extérieures ou des garanties, gages, hypothèques et autres engagements de la société ou de l'une de ses filiales détenues à part entière, à condition que ces facilités ou garanties ne fassent pas perdre à la société son statut d'émetteur de premier rang. Le Comité exécutif est habilité à approuver une augmentation du budget d'investissement jusqu'à concurrence de 5 % pour un programme d'acquisition de satellite déjà approuvé par le Conseil d'administration, étant entendu que le taux de rendement effectif devra se conformer aux seuils spécifiques définis par le conseil. Le Comité exécutif devra informer le Conseil d'administration d'une décision de ce type lors de sa prochaine réunion.

Le Comité exécutif soumet au Conseil d'administration les mesures jugées nécessaires pour permettre à la société d'atteindre ses objectifs. Avant le début de chaque année fiscale, le Comité exécutif soumet un budget consolidé au Conseil d'administration pour approbation.

Le Comité exécutif est chargé de mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil d'administration et les comités mandatés spécialement par le conseil. Le Comité exécutif peut, dans l'intérêt de la société, déléguer une partie de ses pouvoirs et attributions à certains de ses membres, qui peuvent agir individuellement ou conjointement.

Le Président du Comité exécutif organise le travail du Comité exécutif et coordonne les activités de ses membres, qui lui rapportent directement. Afin de permettre au Conseil d'administration d'exercer sa responsabilité générale, qui consiste à superviser les activités de la société, le Président du Comité exécutif informe régulièrement le Président du Conseil d'administration des activités de la société. Ce dernier reçoit les ordres du jour et procès-verbaux de toutes les réunions du Comité exécutif en temps opportun. En 2011, le Comité exécutif a tenu quarante-deux réunions, avec un taux de participation des membres excédant 94 %. M. Pierre Margue, Vice President Legal and Corporate Affairs et secrétaire du Conseil d'administration, a également fait fonction de secrétaire du Comité exécutif.

Composition

Les membres du Comité exécutif sont :

- le Président et Directeur général, qui assume la présidence du Comité exécutif ;
- le Directeur financier ;
- le Directeur commercial ;
- le Directeur chargé du développement ; et
- le Directeur chargé de la technologie.

Les membres du Comité exécutif sont nommés par le Conseil d'administration sur proposition du Comité de nomination. En 2011, M. Gerson Souto a remplacé M. Robert Bednarek en qualité de membre du Comité exécutif.

Le 31 décembre 2011, la composition du Comité exécutif était la suivante :

M. Romain Bausch

Né le 3 juillet 1953, M. Romain Bausch est Président et Directeur général de SES depuis juillet 2001. M. Bausch a été nommé Directeur général et Président du Comité de direction de SES en 1995, après une carrière au ministère des Finances du Luxembourg. Il a occupé des postes clés dans les secteurs de la banque, des médias et des télécommunications et a assumé pendant cinq ans les fonctions d'administrateur et de Vice-Président du Conseil de SES. M. Bausch est également Vice-Président de la Fedil – Business Federation Luxembourg (Fédération des industriels luxembourgeois) – et membre des Conseils d'administration de BIP Investment Partners, d'Aperam et de la Compagnie Financière La Luxembourgeoise. M. Bausch est diplômé en sciences économiques de l'Université de Nancy (avec une spécialisation en gestion des entreprises). Il est titulaire d'un doctorat honorifique de l'Université Sacred Heart au Luxembourg. M. Bausch est également Président du Conseil d'administration de SES ASTRA, Vice-Président du Conseil d'administration d'O3b Networks et membre du Conseil d'administration de Solaris Mobile Ltd.

M. Andrew Browne

Né le 4 juin 1955, M. Andrew Browne a été nommé Directeur financier de SES avec effet au 1er avril 2010. M. Browne a exercé les fonctions de Directeur financier et de membre du Conseil d'administration dans un certain nombre d'entreprises et d'organisations d'envergure mondiale et spécialisées dans les secteurs des télécommunications et de la haute technologie. M. Browne a exercé la fonction de Directeur financier chez Intelsat entre 1995 et 1998, et chez New Skies Satellites ensuite, après la séparation de l'entreprise de Intelsat, dans laquelle M. Browne a joué un rôle significatif. M. Browne a ensuite été Directeur financier de SES NEW SKIES jusqu'en 2008 et a également exercé la fonction de Directeur général de New Skies lors de l'intégration de cette société au groupe SES. Depuis lors, M. Browne a exercé des fonctions de membre de conseils d'administration et des fonctions de conseil auprès de nombreuses entreprises ; il a été le Président du Conseil d'administration de Tom Tom, l'entreprise néerlandaise spécialisée dans la navigation par satellite. Au cours de sa carrière antérieure, M. Browne a rempli de multiples fonctions dirigeantes dans le domaine financier chez Advanced Micro Devices (AMD) en Californie, et auprès de la Development Bank of Ireland. M. Browne est titulaire d'un MBA en affaires internationales et finance du Trinity College de Dublin, et est membre de l'Institute of Certified Public Accountants (CPA) d'Irlande. M. Browne siège aux Conseils d'administration de SES ASTRA, d'O3b Networks et de YahLive.

M. Martin Halliwell

Né le 20 avril 1959, M. Martin Halliwell a été nommé Directeur chargé de la technologie le 1er mai 2011. M. Halliwell a été Président de SES ENGINEERING S.A. du 1er janvier 2008 au mois d'avril 2011. Avant cette nomination, M. Halliwell exerçait les fonctions de Senior Vice-President et Chief Technology Officer au sein de SES ASTRA, où il était responsable de toutes les activités opérationnelles et liées aux services d'ingénierie. Auparavant, M. Halliwell a exercé de nombreuses fonctions, notamment celles de Directeur général de Global Multimedia Networks, Directeur technique de SES Multimedia et adjoint du Directeur technique de SES ASTRA. Avant de rejoindre SES, Martin Halliwell a travaillé pour Cable & Wireless et pour Mercury Communications. M. Halliwell est titulaire d'une licence en mathématiques et en génie mécanique ainsi que d'un MBA en environnement externe et management stratégique de l'Open University. M. Halliwell est membre des Conseils d'administration de SES ASTRA et d'O3b Networks.

M. Ferdinand Kayser

Né le 4 juillet 1958, M. Ferdinand Kayser a été nommé Directeur commercial de SES le 1er mai 2011. M. Kayser était auparavant Président et Directeur général de SES ASTRA depuis janvier 2002. Avant de rejoindre SES, M. Kayser a exercé, entre 1997 et 2001, les fonctions de Directeur général de Premiere World, le bouquet de télévision numérique payante du groupe Kirch en Allemagne. Auparavant, M. Kayser a occupé plusieurs postes de direction au sein de la société CLT, premier opérateur privé de radio et télévision commerciales en Europe : il a été Vice-Président en charge des activités radiophoniques et télévisées pour l'Allemagne (1989-1992), Directeur général en charge du lancement de RTL2 (1993) et Vice-Président exécutif et membre du Conseil de gestion responsable de l'ensemble des activités de télévision de la CLT (1993-1996). M. Kayser est diplômé en Sciences économiques de l'Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne, avec une spécialisation en droit des médias et en gestion des médias électroniques. Il est membre du Conseil d'administration de SES ASTRA, ainsi que de ceux d'ODM et de YahLive.

M. Gerson Souto

Né le 14 juin 1964, M. Souto a été nommé Directeur chargé du développement de SES le 1er mai 2011. M. Souto est entré à la division Développement commercial de SES en 1998, occupant plusieurs postes de direction au sein de la société. En 2009, il est devenu membre de la direction générale de la division WORLD SKIES de SES, en charge des services commerciaux. Auparavant, entre 2007 et 2009, il a occupé des postes de responsabilité similaires au sein de la division NEW SKIES de SES. Avant d'entrer chez SES, M. Souto a travaillé pour Intelsat et Embratel. Il est titulaire d'un MBA de la George Washington University, Washington, D.C., d'un MA en systèmes de télécommunications de la Pontifical Catholic University, Brésil, et d'une licence en ingénierie des télécommunications de la Federal Fluminense University, Brésil. M. Souto est membre du Conseil d'administration de SES ASTRA ainsi que de ceux d'O3b Networks et de Solaris Mobile Ltd.

Rémunération

Rémunération des membres du Conseil d'administration
L'assemblée générale annuelle des actionnaires détermine les rémunérations versées aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration et de ses comités. En 2011, les actionnaires ont décidé à l'unanimité de maintenir les rémunérations versées aux administrateurs au niveau de l'exercice précédent. Les administrateurs perçoivent une rémunération fixe de 40 000 euros par an ; les Vice-Présidents et le Président du Comité d'audit et de risque reçoivent une rémunération annuelle fixe de 48 000 euros, et le Président du Conseil d'administration, 100 000 euros par an.

Gouvernance d'entreprise

suite

Les actionnaires ont également décidé de maintenir à 1 600 euros la rémunération des membres du Conseil d'administration pour chaque réunion du conseil ou d'un de ses comités à laquelle ils participent. La moitié de ce montant est due au cas où un administrateur participe à une réunion par téléphone ou par visioconférence.

Ces rémunérations sont nettes de tout impôt luxembourgeois prélevé à la source. En 2011, le montant total net des rémunérations versées aux membres du Conseil d'administration (après prélèvement libératoire en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg) s'est élevé à 1 079 200 euros, dont 295 200 euros à titre de rémunération variable, et 784 000 euros à titre de rémunération fixe. Le montant total brut des rémunérations pour l'année 2011 s'est élevé à 1 349 000 euros.

Actions de la société détenues par les membres du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2011, les membres du Conseil d'administration détenaient un total combiné de 641 205 actions et certificats de dépôt fiduciaire (FDR) qui représentaient 0,13 % du capital social de la société.

Rémunération des membres du Comité exécutif

La rémunération des membres du Comité exécutif est déterminée par le Comité de rémunération. Elle comprend une partie fixe et une partie variable. La rémunération brute globale allouée aux membres du Comité exécutif pour l'année 2011 s'est élevée à 7 709 085,79 euros, dont 2 977 389,66 euros de rémunération fixe et 4 731 696,13 euros de rémunération variable. La rémunération directe versée aux membres du Comité exécutif s'est élevée à 4 211 424,20 euros, et la rémunération indirecte à 3 497 661,59 euros. La rémunération indirecte inclut également les avantages découlant des plans d'options d'acquisition et du plan d'intéressement à long terme pour les membres du Comité exécutif, tels qu'adoptés par le Conseil d'administration. En 2011, un total combiné de 263 136 options sur les FDR de la société a été alloué aux membres du Comité exécutif, à un prix d'exercice de 17,84 euros. Ce prix est basé sur la moyenne des cours de clôture à Euronext Paris les 15 premiers jours de bourse suivant la réunion du Comité de rémunération au cours de laquelle les options ont été autorisées. Un quart de ces options a été acquis le 1er janvier 2012, et les trois quarts restants le seront aux 1er janvier 2013, 2014 et 2015. En 2011, les membres du Comité exécutif ont reçu 80 833 actions avec transfert de propriété différé dans le cadre du nouveau plan d'intéressement à long terme, ainsi que 33 704 actions liées à la performance. Ces actions seront définitivement acquises le 1er juin 2014.

En 2011, MM. Romain Bausch et Ferdinand Kayser ont exercé un certain nombre de leurs options sur actions, tandis que MM. Romain Bausch, Martin Haliwell, Ferdinand Kayser et Gerson Souto ont cédé tout ou partie de leurs actions avec transfert de propriété différé qui ont été acquises le 1er juin. Les déclarations des opérations réalisées sur les titres de la société par les membres du Conseil d'administration et par ceux du Comité exécutif de SES sont publiées sur le site de la société, à l'adresse suivante : www.ses.com/management-disclosures.

Actions de la société détenues par les membres du Comité exécutif

Le 31 décembre 2011, les cinq membres du Comité exécutif alors en exercice détenaient un total combiné de 183 565 actions et FDR, ainsi que 322 214 actions avec transfert de propriété différé non exercées et 1 190 389 options. Les transactions effectuées par des membres du Comité exécutif sont publiées sur le site internet de la société sous la rubrique www.ses.com/management-disclosures.

Réviser d'entreprises agréé

Conformément à la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, les comptes annuels et consolidés de la société sont certifiés par un réviseur nommé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Le 7 avril 2011, l'assemblée a reconduit pour une année le mandat de la société Ernst & Young et approuvé sa rémunération à une majorité de 99,3861 %. Le mandat du réviseur viendra à expiration lors de l'assemblée générale annuelle du 5 avril 2012.

Risques relatifs aux activités du groupe et mesures prises pour les réduire

La présente section contient un résumé des principaux risques relatifs aux activités de SES. Toutefois :

- la présente section ne prétend pas contenir une liste exhaustive des risques auxquels SES est soumis. SES pourrait être exposé à des risques importants non identifiés ou considérés comme non importants ;
- certains des risques auxquels est exposé SES, qu'ils soient ou non décrits dans la présente section, peuvent être liés à des facteurs externes échappant au contrôle de SES ;
- lorsque des mesures d'atténuation des risques sont mentionnées dans la présente section, aucune garantie ne peut être donnée que ces mesures permettront de supprimer ou de réduire efficacement (en totalité ou partiellement) les effets desdits risques.

Risques liés aux achats

Risque de retard et/ou d'échec des lancements

SES prévoit de lancer sept satellites entre 2012 et 2013. Le lancement de chacun de ces satellites comporte un risque de retard lié à diverses raisons, notamment le retard dans la mise à disposition du satellite avant son transport jusqu'au site de lancement, la disponibilité tardive du service de lancement ou des problèmes techniques affectant en dernière minute le satellite ou le lanceur.

Le retard ou l'échec d'un lancement pourraient avoir un impact négatif sur le chiffre d'affaires et pourraient aussi éventuellement entraîner la perte de droits à fréquences pour certaines positions orbitales.

Les polices d'assurance couvrant le lancement et les opérations en orbite ne couvrent pas la perte d'exploitation due à la perte de clients ou les pertes indirectes résultant du retard ou de l'échec d'un lancement.

Pour réduire le risque d'une interruption de services due à un retard de lancement, SES prévoit des marges de temps importantes dans les calendriers de livraison des satellites de remplacement. La société a également signé des contrats de lancement multiples avec les fournisseurs de services de lancement ILS et Arianespace, ce qui permet, le cas échéant, de basculer vers un lanceur de substitution.

Chaque lancement comporte un risque inhérent d'échec sous la forme d'une réduction de la durée de vie du satellite (en cas de mise sur orbite incorrecte), de fonctionnalité réduite du satellite ou de perte totale du satellite.

SES s'efforce de pallier ce risque de plusieurs manières, notamment au moyen d'une gestion technique détaillée des risques de chaque programme de lancement de satellite, en assurant les actifs à chaque lancement, et par la mise en place d'un programme échelonné de déploiement des satellites (permettant la revalorisation de l'actif en cas de défaillance d'un satellite de façon à minimiser l'impact pour le client et sur le chiffre d'affaires).

Risque de dépendance des prestataires de services de lancement

Pour le lancement de ses satellites dans l'espace, SES dépend fortement d'Arianespace et d'ILS. En cas d'indisponibilité prolongée de l'un ou l'autre de ces deux opérateurs, SES peut subir des retards importants dans le lancement de nouveaux satellites. Ce risque est en partie limité par le fait que SES signe des contrats de lancement multiples avec les deux prestataires ; toutefois, l'indisponibilité prolongée soit du lanceur Ariane soit du lanceur Proton causerait une insuffisance de services de lancement au niveau mondial.

Pour pallier ce risque, SES encourage le développement de systèmes de lancement alternatifs tels que le nouveau lanceur Falcon-9 construit par SpaceX.

Risque de dépendance de constructeurs de satellites et de fournisseurs secondaires

SES dépend de six grands constructeurs de satellites pour la construction de ses satellites.

Cette dépendance vis-à-vis d'un petit nombre de constructeurs peut réduire le pouvoir de négociation de SES et priver la société de certaines technologies de pointe (qui peuvent être accessibles uniquement à certains fournisseurs). Elle peut également entraîner une concentration accrue du risque – SES pourrait subir des retards significatifs dans la production de nouveaux satellites si l'un de ces constructeurs de satellites connaissait des difficultés pendant une période prolongée. Par ailleurs, les difficultés causées par des problèmes techniques éventuels dans la conception d'un modèle particulier de satellite peuvent se trouver démultipliées en cas d'achat de plusieurs satellites de ce même modèle.

Par ailleurs, pour certains composants clés des satellites de télécommunication, le nombre de sous-contractants est limité. SES pourrait subir des retards significatifs dans la production de nouveaux satellites si l'un de ces fournisseurs secondaires connaissait des difficultés pendant une période prolongée.

Pour pallier ce risque, SES procède à une surveillance permanente de ses fournisseurs, en veillant à diversifier ses sources d'approvisionnement et en nouant des relations avec de nouveaux fournisseurs dans la mesure du possible.

Risques liés aux satellites

Risque de défaillance en orbite

Un ou plusieurs des satellites de SES peuvent subir une défaillance en orbite entraînant une altération partielle de son potentiel commercial, voire la perte totale de l'actif. Dans ce cas, SES peut se voir contraint d'interrompre sa prestation de services à ses clients à partir de cette position orbitale, voire complètement.

Pour pallier le risque de défaillance en orbite, SES sélectionne avec soin ses fournisseurs et veille à la qualité des opérations en orbite. L'impact de telles défaillances sur la qualité de la prestation et sur le chiffre d'affaires est atténué par une stratégie d'appoint en orbite qui permet de transférer les clients du satellite endommagé vers un autre satellite de la flotte. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée que ces mesures d'atténuation des risques soient pleinement efficaces, notamment en cas de défaillance sur plusieurs satellites.

L'assurance en orbite constitue une mesure financière supplémentaire d'atténuation des risques de défaillance, sous réserve des limites de cette assurance.

Risques liés à l'assurance

Risque lié à la protection d'assurance

Les satellites de SES peuvent subir des dommages ou des pertes engendrés par des événements qui ne sont pas nécessairement couverts par les polices d'assurance. Pour couvrir ses satellites, SES a souscrit à des polices d'assurance couvrant le lancement, la durée de vie initiale du satellite en orbite, les opérations en orbite et les cas de responsabilité civile. Les polices d'assurance comportent généralement des clauses d'exclusion pour les sinistres provenant des causes suivantes :

- action militaire ou action similaire ;
- tout appareil anti-satellite ;
- interférences électromagnétiques et de radiofréquences (sauf en cas d'atteinte à l'intégrité physique des satellites résultant directement de ces interférences) ;
- confiscation par une entité gouvernementale ;
- insurrection et actes similaires ou action gouvernementale visant à prévenir de tels actes ;
- réaction nucléaire ou contamination radioactive ;
- actes intentionnels ou délibérés entraînant la perte ou la défaillance des satellites ; et
- terrorisme.

Gouvernance d'entreprise

suite

Les polices d'assurance ne couvrent pas la perte d'exploitation, la perte de part de marché, les atteintes à la réputation, la perte de chiffre d'affaires, les dommages indirects et accessoires ou pertes similaires pouvant être causés par l'échec du lancement d'un satellite, par un positionnement orbital incorrect ou par un fonctionnement du satellite non conforme aux spécifications. Par ailleurs, l'assurance en orbite souscrite par le groupe couvre uniquement les pertes survenant au-delà du niveau de rétention du risque sélectionné.

A l'avenir, les polices d'assurance pourraient de plus en plus exclure la couverture des défaillances causées par des défauts préexistants, tels que des défauts des panneaux solaires et des anomalies touchant les batteries de certains satellites existants. En outre, SES ne sera pas intégralement indemnisé si le coût de remplacement d'un satellite dépasse le montant couvert par la police. Par conséquent, la perte, la détérioration ou la destruction de satellites résultant d'un des événements énumérés pourrait entraîner soit une forte augmentation des coûts, soit une réduction du chiffre d'affaires attendu, soit les deux.

SES a procédé à un réexamen de la politique d'assurance en orbite de ses satellites et, prenant acte de son bilan excellent en matière d'achats et d'exploitation, le groupe a adopté une politique d'auto-assurance limitée. Les primes sont versées à une filiale détenue à 100 %, ce qui permet de réduire le montant des primes d'assurance versées à des compagnies d'assurance externes.

Si un événement couvert par l'assurance en orbite survenait, le versement de la somme assurée pourrait entraîner une hausse importante des coûts.

Risque lié à l'existence des polices d'assurance adéquates

Le marché de l'assurance satellite est un marché cyclique qui est régi par les lois de l'offre et de la demande. La capacité d'assurance disponible à l'heure actuelle sur le marché est suffisante pour couvrir les programmes de satellites de SES. Toutefois, des événements échappant au contrôle de SES – notamment des sinistres importants et un transfert des capacités d'assurances depuis le marché spatial vers d'autres secteurs d'activité – pourraient modifier cette situation. Une telle évolution pourrait augmenter le montant des primes d'assurance versées par SES pour couvrir ses risques et affecter sa capacité à obtenir le niveau de couverture souhaité.

A cet égard, le programme d'auto-assurance mis en œuvre par SES augmente sa capacité à s'adapter aux évolutions du marché.

Risques liés aux clients

Risque de perte d'un client clé

L'activité de SES dépend d'un certain nombre de contrats clés dont la perte (ou le non-renouvellement) entraînerait une baisse de son chiffre d'affaires. Les cinq principaux clients de SES représentaient environ 20 % de son chiffre d'affaires en 2011.

Si les principaux clients de SES réduisaient leur utilisation des services du groupe en nouant des liens avec d'autres opérateurs de satellites, ou en renforçant leurs liens avec ceux-ci (ou en adoptant d'autres solutions de télécommunication) et que le groupe ne parvenait pas à remplacer ces clients, son chiffre d'affaires pourrait s'en trouver diminué.

Les principaux contrats de fourniture de capacités satellitaires de SES pour la réception directe en Europe ont une durée de dix ans, et certains contrats ont une durée plus longue. Si SES ne parvient pas à obtenir le renouvellement de ses contrats dans des conditions commerciales équivalentes, son chiffre d'affaires pourrait s'en trouver affecté pendant un certain temps.

La clientèle de SES est en constante évolution. Le départ de clients clés ou le regroupement de plusieurs clients à la suite d'une fusion ou d'une acquisition pourrait réduire la demande de capacités satellitaires de SES, ce qui pèserait sur son chiffre d'affaires.

Risques liés au caractère international de l'activité du groupe

SES exerce ses activités au niveau mondial. Le groupe est exposé à des risques financiers, réglementaires, géopolitiques, fiscaux et commerciaux dans de nombreux pays. La stabilité politique et financière de certains pays peut avoir un impact sur les activités de SES dans ces pays. Dans certains pays, il peut s'avérer difficile en pratique pour SES de faire valoir ses droits juridiques.

La situation instable de certains pays peut pénaliser l'activité commerciale dans ces pays, et avoir un impact négatif sur le chiffre d'affaires de SES.

Risques liés aux relations d'affaires avec le gouvernement américain

La structure de gouvernance par substitution de l'entité SES Government Solutions impose un certain nombre de restrictions au Conseil d'administration et au Comité exécutif de SES, en ce qui concerne la supervision et le maintien d'un système de contrôle interne et en ce qui concerne la mise en place d'une structure d'audit interne. Cette situation est pratique courante dans des domaines d'activité qui sont au service de certains segments de l'administration gouvernementale des Etats-Unis. Les risques afférents à cette situation sont mitigés par des accords sur une gestion des risques et un cadre de contrôle interne adéquats.

Risques liés au marché des télécommunications par satellite

Risque de concurrence

Le marché des télécommunications est soumis à une concurrence très forte, et SES doit faire face à la concurrence des réseaux satellitaires, terrestres et sans fil.

Le groupe se trouve en concurrence avec les opérateurs de satellites internationaux, nationaux et régionaux. Certains opérateurs nationaux bénéficient d'avantages fiscaux et réglementaires dans leur pays dont SES est privé.

Par ailleurs, SES livre concurrence aux opérateurs de réseaux terrestres et sans fil. Toute amélioration de l'efficacité technique ou de la portée géographique de ces réseaux terrestres et sans fil pourrait entraîner une diminution de la demande de satellites pour SES. Certains opérateurs terrestres et sans fil peuvent bénéficier des aides et des subventions publiques auxquelles SES n'a pas accès.

La concurrence sur le marché des télécommunications pourrait faire chuter la demande de capacités satellitaires pour SES, ce qui aurait un fort impact négatif sur les résultats du groupe.

Risque technologique

L'industrie des satellites de télécommunications est exposée aux risques liés aux évolutions technologiques. Les satellites de SES sont soumis à un risque d'obsolescence, en cas d'avancée imprévue des technologies de télécommunications entraînant une diminution de la demande de services auprès du groupe, ce qui aurait un impact négatif sur le chiffre d'affaires.

L'utilisation d'une nouvelle technologie permettant d'améliorer le taux de compression du signal pourrait faire diminuer la demande de capacité satellitaire auprès de SES, si elle n'est pas compensée par une hausse de la demande, et pourrait avoir un impact négatif sur les résultats.

Risques liés à la stratégie de développement de SES

Risque lié aux marchés émergents

La stratégie de développement de SES l'amène à cibler de nouvelles zones géographiques et des marchés émergents. De ce fait, le groupe peut être amené à s'associer dans le cadre d'entreprises communes ou de partenariats avec des entreprises de télécommunications, de médias ou des sociétés financières locales en vue de favoriser la commercialisation de ses services.

La situation instable de ces régions peut pénaliser l'activité commerciale de SES dans ces pays, et avoir un impact négatif sur son chiffre d'affaires.

Sur certains marchés émergents, certains clients peuvent avoir une situation financière moins solide et un risque d'insolvabilité plus grand que sur des marchés plus développés. La défaillance d'un client pourrait peser sur le chiffre d'affaires de SES.

Risque lié aux investissements

SES destine certains fonds aux investissements, notamment pour des satellites de remplacement (souvent dotés d'une capacité accrue) et le lancement de nouveaux satellites. Le succès de la commercialisation de ces nouvelles capacités dépend de la demande de capacité satellitaire sur les marchés régionaux ciblés. Si cette demande est plus faible que prévu, les prévisions financières de SES peuvent se trouver invalidées.

SES investit également dans des projets nouveaux et innovants tels que O3b Networks, qui sont souvent caractérisés par une technologie nouvelle ou par le niveau incertain de la demande sur le marché. Au cas où cette nouvelle technologie ne remplirait pas ses promesses ou si la demande s'avérait décevante, la valeur des investissements de SES pourrait s'en retrouver réduite.

Risques liés à la réglementation et à l'activité de la société

Risque juridique

SES ne peut pas toujours prédire l'impact des lois et réglementations sur ses activités. Dans l'exercice de son activité, le groupe est soumis et restera soumis aux lois et réglementations des autorités gouvernementales des pays dont il exploite ou utilise le spectre de fréquences et dans lesquels il offre des services ou des capacités satellitaires, ainsi qu'au processus de coordination des fréquences de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). La réglementation et la législation ont un caractère général, et elles échappent au contrôle de SES. L'adoption de nouvelles règles, réglementations, législations ou décisions, ou leur modification par une entité gouvernementale compétente ou par l'UIT pourraient fortement pénaliser l'activité du groupe.

Risque lié à l'accès au spectre

SES a besoin d'avoir accès aux positions orbitales et aux fréquences associées pour le maintien ou l'extension de son système satellitaire.

L'UIT est chargée de la réglementation des télécommunications et gère l'attribution des bandes de fréquences radioélectriques pour chaque utilisation particulière ainsi que l'allocation des positions orbitales et du spectre de fréquences associées. Or, l'accès au spectre se fait uniquement à travers un enregistrement auprès de l'UIT effectué par les administrations nationales.

Les positions orbitales et les fréquences associées constituent une ressource limitée. L'UIT peut réaffecter le spectre utilisé par les satellites à une utilisation terrestre. Par ailleurs, les administrations nationales ont de plus en plus tendance à faire payer l'accès au spectre en appliquant des droits ou en procédant à des ventes aux enchères.

Toute réaffectation à une utilisation terrestre du spectre utilisé par les satellites, ou la perception de droits par les administrations nationales, sont susceptibles de peser fortement sur le résultat courant de SES et sur ses perspectives.

Risque lié à la coordination des fréquences

SES est tenu de coordonner l'exploitation de ses satellites avec les autres opérateurs de satellites à travers l'UIT pour éviter les interférences entre les satellites.

SES peut également être tenu de coordonner ses satellites de remplacement si leurs caractéristiques de performance diffèrent de celles des satellites qu'ils remplacent. SES peut ainsi se trouver contraint de modifier les zones de couverture prévues, la conception ou les plans de transmission des satellites, afin d'éliminer ou de minimiser les interférences avec les autres satellites ou les installations au sol. Ces modifications peuvent restreindre fortement l'utilisation d'une position orbitale particulière, au point d'éliminer tout intérêt économique au déploiement d'un nouveau satellite sur cette position. De plus, dans certains pays, les craintes liées aux interférences peuvent conduire les autorités à imposer des restrictions opérationnelles, ce qui peut restreindre le potentiel commercial du réseau satellitaire de SES.

Gouvernance d'entreprise

suite

Risque lié à la mise en service des fréquences

Si SES n'occupe pas des positions orbitales inutilisées avant une date donnée, ou ne maintient pas ses satellites dans les positions orbitales actuellement en service, ou encore n'exploite pas la totalité des bandes de fréquences pour lesquelles la société détient une licence, il existe un risque que ces positions orbitales ou bandes de fréquences soient mises à la disposition d'autres opérateurs de satellites.

SES a accès à un grand nombre de positions orbitales qui ont fait l'objet d'un enregistrement auprès de l'UIT par l'entremise de différentes administrations. Pour chaque enregistrement, l'UIT et les autorités nationales de réglementation imposent différentes conditions à l'octroi du spectre. Des problèmes opérationnels tels qu'un échec dans le lancement d'un satellite, un retard de lancement ou une défaillance en orbite peuvent compromettre l'accès au spectre pour certaines positions orbitales. SES se donne pour ambition d'atteindre l'excellence dans les achats et les lancements de satellites, ce qui lui permet de réduire ce risque. Par ailleurs, SES dispose d'une flotte diversifiée, ce qui lui donne généralement les moyens de repositionner des satellites en orbite pour satisfaire à ses obligations réglementaires.

Risque réglementaire

SES peut se trouver dans l'obligation d'obtenir et de renouveler l'autorisation des autorités ou d'autres entités pour pouvoir exploiter ses satellites ou proposer ses capacités satellitaires. Par exemple, SES doit obtenir l'autorisation ou des droits d'atterrissage dans certains pays pour pouvoir y transmettre des signaux depuis ses satellites, ou recevoir des signaux depuis ces pays. La non-délivrance des droits d'atterrissage ou des autorisations nécessaires à l'exploitation internationale de ses satellites pour assurer sa prestation pourrait entraîner une perte de revenus pour SES.

Il incombe aux clients d'obtenir l'autorisation réglementaire pour leurs opérations. De ce fait, il se peut que certaines réglementations s'appliquent sans que SES en ait connaissance, ou qu'elles pénalisent les activités de ses clients. SES pourrait voir son chiffre d'affaires diminuer si ses clients actuels ne prennent pas soin de renouveler toutes les autorisations réglementaires nécessaires auprès des autorités compétentes, ou si d'autres autorisations nécessaires ne sont pas attribuées à temps, voire pas du tout, dans toutes les juridictions où ses clients souhaitent opérer ou offrir une prestation, ou encore si les restrictions applicables dans ces juridictions deviennent indûment contraignantes.

Contrôle des exportations

Les entreprises américaines, ainsi que les entreprises domiciliées aux Etats-Unis, sont soumises à la législation des Etats-Unis sur le contrôle des exportations concernant les informations, les produits ou les matériels qu'elles fournissent aux entreprises étrangères dans le domaine des satellites de télécommunication, des équipements et des données associés. Les activités de SES aux Etats-Unis peuvent se trouver entravées dans leurs services internationaux, et les activités de SES hors des Etats-Unis peuvent se trouver entravées dans l'achat de satellites, des matériels satellitaires, des technologies et des services associés aux Etats-Unis dans les cas suivants :

- les licences d'exportation ne sont pas obtenues à temps ;
- les licences d'exportation ne permettent pas le transfert de la totalité des articles demandés ;
- les lancements ne sont pas autorisés sur les sites privilégiés par SES ; ou
- la licence requise, une fois obtenue, comporte des conditions ou des restrictions qui posent des problèmes significatifs d'ordre commercial ou technique.

De telles situations pourraient empêcher la construction et retarder le lancement des satellites, ce qui aurait pour effet de réduire le chiffre d'affaires actuel et/ou futur.

Risque lié aux menaces extérieures

SES est exposé au risque de subir des actes de terrorisme, de sabotage, de piraterie et de brouillage, ainsi qu'à des attaques par des appareils anti-satellite. De telles menaces extérieures peuvent entraîner une interruption de service temporaire ou permanente et/ou conduire à la perte de clients. Un tel acte pourrait avoir un effet très défavorable sur les résultats de SES.

Risque d'attaque informatique

Les activités de SES sont exposées au piratage et aux logiciels malveillants, ainsi qu'aux autres formes d'attaque informatique. SES a mis en place des systèmes de protection contre ces formes d'attaques informatiques, et ceux-ci sont constamment mis à jour. Toutefois, l'environnement est de plus en plus hostile du point de vue des attaques informatiques, et le risque n'est pas entièrement éliminé pour SES.

Risque de perte de salariés clés

SES emploie un certain nombre de salariés clés qui disposent de compétences hautement spécialisées et d'une vaste expérience dans leurs domaines d'activités. Si l'un de ces employés devait quitter la société, il pourrait s'avérer difficile pour SES de le remplacer. SES s'efforce d'atténuer le risque de perdre des salariés clés par la mise en place de programmes de rétention, de plans de succession et de plans de développement.

Si SES ne parvenait pas à retenir ses salariés clés ou à attirer de nouveaux employés hautement qualifiés, cela pourrait avoir un impact négatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats.

Risque imprévisible à fort impact

Les activités de SES peuvent se trouver exposées à des événements imprévisibles à la fois improbables et dévastateurs. Etant donné le caractère imprévisible de ces événements, il est difficile de gérer leur impact ou de prédire la nature ou l'ampleur des dommages qu'ils pourraient causer. Ces événements imprévisibles peuvent avoir un fort impact négatif sur l'activité de SES, sa situation financière et ses résultats.

Risques financiers

Risque de trésorerie

SES dispose d'un modèle d'activité très solide. Toutefois, si pour quelque raison que ce soit, SES se trouvait dans l'impossibilité de mettre en application son modèle d'activité, sa trésorerie et ses ressources en capital pourraient s'avérer insuffisants pour assurer le remboursement de ses emprunts. Si SES se trouvait dans l'impossibilité de s'acquitter de ses obligations de service de la dette ou de respecter les engagements dont cette dette est assortie, la société se trouverait en situation de défaut sur sa dette. Pour éviter un tel défaut éventuel, ou en cas de défaut, la société pourrait se trouver contrainte de réduire sa flotte de satellites ou d'en reporter l'extension, de céder des actifs, de se procurer des capitaux propres supplémentaires pour assurer le refinancement ou la restructuration de sa dette.

Risque lié à la notation de la dette du groupe

Un changement de notation de la dette du groupe pourrait affecter le coût et les conditions de sa dette ainsi que sa capacité à se financer. L'objectif du groupe est d'obtenir et de conserver une cote de crédit « BBB stable » auprès de Standard & Poors et de Fitch, et « Baa2 » auprès de Moody's. L'abaissement de la notation de crédit de SES pourrait réduire sa capacité à obtenir un financement, et pourrait également affecter les conditions dont ce financement serait assorti. SES ne peut pas fournir la garantie que la société sera en mesure de conserver ses notations de crédit.

Risque fiscal

Les résultats financiers de SES pourraient se trouver fortement affectés par des redressements fiscaux imprévus ou par d'autres dettes fiscales.

SES exerce son activité dans un grand nombre de pays différents, et est donc soumis à l'imposition dans plusieurs juridictions fiscales. La société a des impôts à payer dans de nombreuses juridictions. SES provisionne les impôts courants et différés au passif et à l'actif suivant une évaluation continue des réglementations fiscales sur la base desquelles ils sont déterminés.

Toutefois, SES ne peut pas savoir avec certitude quelle sera l'application et l'interprétation de la réglementation fiscale par l'autorité fiscale. SES peut être soumis par les autorités fiscales à des dettes fiscales importantes imprévues, y compris au paiement d'intérêts de retard et/ou de pénalités. Ces dettes fiscales imprévues peuvent être dues à un grand nombre de facteurs : identification de la présence fiscale de la filiale d'un groupe étranger dans une juridiction fiscale, ajustement des prix de transfert, application rétroactive de taxes indirectes à certaines opérations et révocation des avantages conférés par une convention fiscale. Par ailleurs, d'éventuels changements de réglementation fiscale dans une juridiction fiscale peuvent se traduire par dettes fiscales rétroactives pour SES.

SES a mis en place une charte d'atténuation des risques fiscaux qui comporte (entre autres) des avis fiscaux pour les positions fiscales d'un montant élevé prises par SES, une documentation des prix de transfert pour les opérations intra-groupe importantes menées par SES, et une politique et des procédures de prix de transfert pour une conformité fiscale minutieuse dans l'ensemble des juridictions fiscales.

Risque de liquidité

SES doit conserver un niveau de liquidité suffisant pour gérer efficacement son activité et satisfaire à ses obligations. Tout problème de liquidité peut avoir un impact significatif sur l'activité de SES et entraîner un manquement à ses obligations contractuelles. L'objectif du groupe est d'utiliser efficacement la trésorerie générée de façon à maintenir ses dettes à court terme et ses emprunts bancaires à un niveau faible. En cas de besoins de liquidités, le groupe peut recourir aux prêts non confirmés et à un prêt syndiqué. En outre, le groupe peut se procurer des capitaux supplémentaires grâce à ses programmes d'émission d'obligations en euros à moyen terme (« EMTN ») ou de billets de trésorerie s'il le juge opportun, compte tenu des conditions du marché. L'échéancier de remboursement des dettes du groupe est conçu de façon à permettre à la société d'honorer les engagements de remboursement à l'échéance.

Les liquidités du groupe sont gérées par une fonction de trésorerie centralisée de façon à optimiser les coûts de financement. En outre, un dispositif de mise en commun journalière de la trésorerie a été mis en place.

Des informations plus détaillées sont fournies dans la Note 21 des états financiers consolidés.

Risque de change

La performance financière du groupe peut être affectée par les variations du cours de change dollar U.S./euro car, pour certaines activités importantes du groupe, le dollar U.S. est la monnaie fonctionnelle et les dettes sont libellées dans cette devise.

Gouvernance d'entreprise

suite

Afin d'atténuer ce risque, le groupe conclut des contrats de change à terme, ou d'autres contrats dérivés similaires, destinés à couvrir les risques associés à ses dettes financières et les risques résiduels sur ses actifs nets.

Des informations plus détaillées sont fournies dans la Note 21 des états financiers consolidés.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de SES au risque de variation des taux d'intérêt du marché est liée pour l'essentiel à ses emprunts à taux variable. Le groupe suit attentivement la répartition entre ses dettes à taux fixe et ses dettes à taux variable, et il l'ajuste périodiquement en fonction des conditions du marché. Des swaps de taux d'intérêt sont utilisés afin de gérer ce risque de taux. Les caractéristiques des instruments dérivés de couverture sont négociées de façon à les aligner sur celles de l'élément couvert et à maximiser l'efficacité de la couverture.

Des informations plus détaillées sont fournies dans la Note 21 des états financiers consolidés.

Risque de contrepartie

S'agissant du risque de crédit associé aux actifs financiers (trésorerie et équivalents de trésorerie, actifs financiers détenus à des fins de transaction, prêts et instruments dérivés), le groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance de la contrepartie, le risque maximum étant égal à la valeur comptable de ces instruments.

Sur le plan de la gestion de trésorerie, le risque de contrepartie est réduit par la mise en place de plusieurs dispositifs de mise en commun de la trésorerie, comptes de trésorerie et plates-formes de paiement correspondantes avec diverses contreparties.

Pour atténuer le risque de contrepartie, le groupe ne traite qu'avec des institutions financières reconnues bénéficiant d'une cote de crédit appropriée, généralement supérieure ou égale à la notation « A ». Toutes les contreparties sont des institutions financières soumises aux règles et au contrôle des autorités de surveillance du secteur financier des pays concernés. Tous les risques de contrepartie sont analysés chaque trimestre. Par ailleurs, afin de réduire ce risque, le portefeuille est diversifié en ce qui concerne les principales contreparties de façon à garantir une relation équilibrée pour toutes les catégories de produits (instruments dérivés ainsi que dépôts).

Des informations plus détaillées sont fournies dans la Note 21 des états financiers consolidés.

Procédures de contrôles internes

Objectif

Le Conseil d'administration a la responsabilité générale de veiller à ce que SES maintienne un dispositif rigoureux de contrôles internes qui inclut les contrôles financier, opérationnel et de conformité. Ce système fait partie intégrante de la stratégie de gouvernance d'entreprise de la société.

Les procédures de contrôles internes contribuent à assurer une gestion correcte des risques et à assurer la réalisation des objectifs de la société.

Les procédures de contrôles internes sont définies et mises en œuvre dans le but d'assurer :

- la conformité des actions et décisions avec les lois, réglementations, normes, règles internes et contrats en vigueur ;
- l'efficacité et l'efficacités des activités et l'utilisation optimale des ressources de la société ;
- la mise en œuvre correcte des processus internes de la société, notamment en vue d'assurer la sauvegarde des actifs ;
- la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles à usage interne et externe ;
- l'application adéquate des instructions et des orientations fixées par la direction générale ; et
- la bonne identification des risques significatifs, ainsi que leur évaluation, leur atténuation et le reporting les concernant.

Comme tous les systèmes de contrôle, les contrôles internes ne peuvent pas fournir la garantie absolue que les risques de reporting inexact, de pertes ou d'erreurs humaines seront atténués ou complètement éliminés.

Environnement de contrôle

SES a adopté un solide cadre de contrôles internes fondé sur un ensemble de lignes directrices élaborées par le COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission). Ce cadre permet d'assurer que les objectifs de contrôle interne sont atteints et qu'ils respectent le cadre de référence proposé par l'Autorité Française des Marchés Financiers (AMF).

L'environnement de contrôle constitue un élément essentiel du cadre de contrôle interne de la société, car il donne le ton général à l'ensemble du groupe et il définit la discipline et la structure à la base de tous les autres éléments de contrôle interne.

Le Conseil d'administration a délégué la conception, la mise en œuvre et la maintenance d'un système rigoureux et efficace de contrôles internes au Comité exécutif de SES qui, à son tour, travaille en étroite collaboration avec les autres niveaux de direction à l'établissement de politiques et de procédures de contrôle.

Dans le cadre de la réorganisation de SES engagée en 2011, la direction a adopté plusieurs initiatives en vue d'accroître l'efficacité interne et la rentabilité de ses opérations. Les principales fonctions et procédures de SES ont ainsi été réexaminées et ont donné lieu à une documentation électronique détaillée à l'aide d'un logiciel de gestion de processus, grâce aussi au soutien de l'équipe Excellence opérationnelle. Toutes les politiques et procédures ont par ailleurs été réexaminées. L'objectif est de concevoir et de mettre en œuvre un ensemble de politiques et procédures communes de nature à servir au mieux l'organisation et pouvant être appliquées à l'échelle de la société.

En conséquence, SES applique un seul ensemble de politiques et procédures de contrôle interne, qui sont définies par la direction d'un département ou par des équipes transversales et qui sont destinées aux salariés, dirigeants et administrateurs de la société, ainsi qu'à ceux de ses filiales et autres sociétés affiliées et contrôlées, servant ainsi de cadre général pour la conception de leurs propres processus.

Ces politiques et procédures tiennent également compte des particularités de chaque entité juridique et sont adaptées, si besoin est, à son activité, sa taille et son mode d'organisation, ainsi qu'à son environnement juridique et réglementaire.

Un « Code de Conduite et d'Éthique Professionnelle » a été établi pour renforcer les principes de gouvernance d'entreprise et l'environnement de contrôle. Ce code s'applique à tous les employés, dirigeants et administrateurs de la société, de ses filiales ou des autres sociétés contrôlées.

Les politiques définies dans ce code visent à garantir que les employés, les dirigeants et les administrateurs agissent à tout moment conformément aux lois, aux réglementations et aux normes de conduite applicables, en respectant les normes d'intégrité les plus élevées. Le code a été soumis au Comité d'audit et de risque et a été approuvé par le Conseil d'administration.

Les employés et les cadres de toutes les entités de la société ont été informés du contenu du code de conduite et de ses principes d'application. À leur embauche dans la société, tous les nouveaux employés reçoivent une formation spécifique qui intègre une initiation aux principes du code. Un comité chargé de veiller au respect des règles et normes en vigueur et composé de responsables désignés de la gestion de la conformité dans chaque site important de la société, a pour mission d'aider les collaborateurs à se familiariser avec ce code en organisant pour ces derniers des programmes de formation adaptés et cohérents.

L'autre élément important de l'environnement de contrôle réside dans la coordination de la gestion des risques et des contrôles internes. Les systèmes de gestion des risques et des contrôles internes se complètent les uns les autres pour assurer le contrôle des activités de la société.

Gestion des risques

En 2010, SES a adopté une politique de gestion des risques conforme aux principes proposés par le COSO et à la norme ISO31000. La coordination de la mise en œuvre de cette politique et l'élaboration d'un registre des risques relèvent de la responsabilité d'un Comité de gestion des risques qui informe le Comité exécutif de SES. À son tour, le Comité exécutif informe le Conseil d'administration qui est chargé en dernier ressort de la supervision des risques de la société et de s'assurer de l'efficacité du système de gestion des risques en place.

Des définitions et mesures communes de la gestion des risques ont été définies et un programme de formation a été mis en place à l'intention des divers responsables de la gestion des risques pour une bonne mise en œuvre de la politique de gestion des risques.

Un coordinateur de la gestion des risques a été nommé pour dresser un bilan approprié des risques auxquels SES est confronté.

Tous les risques identifiés sont classés par catégories, évalués par les responsables de la gestion des risques et analysés par le Comité de gestion des risques. À l'issue d'une telle analyse un risque peut être classé dans la catégorie « risques élevés ». Il est alors procédé à un complément d'analyse de ce même risque pour déterminer l'adéquation et l'efficacité de la réponse à y apporter.

Tous les risques élevés sont régulièrement portés à la connaissance du Comité exécutif, du Comité d'audit et de risque ainsi que du Conseil d'administration.

Activités de contrôle interne

Concernant les contrôles internes relatifs à la comptabilité et aux rapports financiers, il est à noter que :

- dans le cadre de la réorganisation engagée en 2011, il a été procédé à un regroupement des opérations financières de la société mère et de ses sociétés affiliées dans le cadre d'une seule et même structure de gestion ;
- le personnel participant à l'élaboration des comptes et des rapports financiers réunit les qualifications requises ; il est tenu informé des modifications pertinentes apportées aux normes internationales d'information financière (IFRS). De plus, il bénéficie, en cas de besoin, d'une formation et d'orientations écrites spécifiques sur des questions particulières. Un guide d'information financière, régulièrement mis à jour pour tenir compte de l'évolution de l'activité de la société et des changements de réglementation, est mis à la disposition de l'ensemble du personnel concerné. Il donne un résumé des directives et politiques de la société sur le plan comptable et financier ;
- des contrôles ont été établis au niveau du traitement des transactions comptables pour s'assurer qu'il existe des autorisations appropriées pour les transactions, qu'une séparation adéquate des responsabilités est mise en place, et que l'enregistrement complet et exact des informations financières est effectué ;
- les activités à haut potentiel de risque, telles que les transactions sur les produits dérivés, sont soit limitées par un cadre défini par le Conseil d'administration, soit soumises à son approbation. Conformément aux exigences des normes IFRS, SES publie des informations détaillées sur les risques de marché, de crédit et de change auxquels le groupe est exposé, ainsi que sur sa stratégie de gestion de ces risques ;

Gouvernance d'entreprise

suite

- la société utilise un système élaboré de reporting financier. Les plans stratégiques, les plans d'affaires, les budgets et les comptes consolidés semestriels et annuels de la société sont établis selon un processus détaillé, et soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Ce dernier approuve également tous les investissements majeurs, et reçoit des rapports financiers mensuels faisant ressortir la performance financière de la société par comparaison avec le budget approuvé et les chiffres de l'exercice précédent ;
- d'éventuelles faiblesses découvertes dans le système de contrôles internes par les auditeurs internes ou les réviseurs externes sont corrigées de manière rapide et intégrale ; et
- les réviseurs externes réalisent un examen limité des états financiers semestriels et un audit complet des comptes annuels consolidés de la société.

Concernant les contrôles internes relatifs à la gestion de la trésorerie, il est à noter que :

- le service de la trésorerie utilise un logiciel spécifique qui permet d'effectuer un contrôle efficace de la mise en œuvre de la stratégie de couverture de SES face aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. Ce logiciel a également pour but de centraliser la gestion de la trésorerie des sociétés affiliées de SES ;
- pour renforcer la sécurité et l'efficacité des processus de paiement bancaire, le système de paiements bancaires existant a été actualisé et modernisé pour permettre une autorisation sécurisée et le passage des paiements du système comptable actuel directement à la banque ;
- il a été procédé à une nette séparation des responsabilités et des mandats bancaires entre les membres de la direction, des services trésorerie et comptabilité de SES ;
- SES conclut essentiellement des contrats de change à terme pour éliminer ou réduire le risque de change afférent à certaines transactions, telles que les achats de satellites, en faisant coïncider les échéances des contrats aux dates de paiement des acomptes. Le risque de change peut être en euros ou en dollars U.S. Les contrats de change à terme sont conclus dans la même devise que l'élément couvert et peuvent couvrir jusqu'à 100 % du montant total du contrat. Conformément à ses procédures, la société ne conclut pas de contrats à terme avant la mise en place d'un engagement ferme. La politique de la société consiste à aligner les caractéristiques de ses instruments dérivés de couverture sur celles de l'élément couvert afin de maximiser l'efficacité de la couverture.
- les activités du Trésorier et, en particulier, les activités de couverture engagées pendant l'année sont autorisées dans le cadre approuvé par le Conseil d'administration ; et
- le Trésorier adresse de façon formelle des rapports trimestriels au Conseil d'administration dans le cadre du reporting financier.

Concernant les contrôles internes relatifs à la gestion de la fiscalité, il est à noter que :

- le département de la gestion fiscale cherche à obtenir auprès des autorités fiscales locales concernées des accords fiscaux préalables concernant les implications fiscales des principales initiatives d'entreprises, restructurations d'entreprises et structures de financement de la société. Lorsque cela n'est pas possible, le traitement fiscal est analysé sur la base des décisions de jurisprudence disponibles et de la doctrine dominante. Le traitement fiscal est formalisé et présenté dans des notes techniques internes ou dans des opinions émises par des cabinets de conseil fiscal externes ;
- le département de la gestion fiscale se réunit régulièrement dans le cadre de « plates-formes d'examen formel » avec des représentants des départements Comptabilité, Trésorerie et Affaires juridiques afin d'assurer une bonne coordination concernant l'évolution d'importantes structures de financement après mise en œuvre ; et
- une équipe de prix de transfert est chargée d'améliorer et de mettre à jour en permanence la documentation requise en matière de prix de transfert entre les sociétés SES, servant de base à toutes les transactions entre ces mêmes sociétés. Les rapports concernant les prix de transfert de SES (dont les analyses fonctionnelles et les études comparatives) sont intégrés dans un cadre comprenant : i) un dossier permanent, ii) une politique relative aux prix de transfert et iii) une politique de contrôle des contrats entre sociétés.

Concernant les contrôles internes relatifs aux opérations satellitaires, il est à noter que :

- le segment SES Technology est chargé des achats de satellites et lanceurs, des achats et de la maintenance des stations terrestres ainsi que de l'administration, du contrôle et de l'exploitation du système satellitaire mondial ;
- le reporting concernant les commandes de satellites et les processus de gestion du risque des activités opérationnelles, qui permettent de surveiller et d'évaluer les sources de risques techniques et de développer des méthodes qualitatives, quantitatives et statistiques permettant de réduire les risques au niveau de l'infrastructure spatiale a été intégré dans le cadre de la gestion du risque de la société ;
- il existe des procédures opérationnelles pour le contrôle des satellites et la gestion des charges utiles qui englobent les manœuvres et changements de configuration requis dans des situations prévues ou imprévues. Les contrôleurs ont suivi une formation appropriée et ont la qualification requise pour exécuter de telles procédures. Celles-ci sont régulièrement mises à jour. Une amélioration majeure du logiciel de contrôle des satellites a été mise en œuvre en 2009. L'utilisation de procédures électroniques entièrement validées pour le contrôle orbital est étendue à l'ensemble de la flotte SES ;

- SES a conçu un système de gestion de crise, soutenu par une infrastructure et des dispositifs adéquats pour répondre, à un niveau de management approprié, aux anomalies de fonctionnement des satellites en orbite. Les procédures internes relatives au traitement des problèmes éventuels ont été améliorées pour apporter un soutien plus efficace aux clients ;
- le processus de traitement des urgences et événements imprévus concernant les satellites a été mis à jour et adapté à la réorganisation de la société ;
- SES possède des capacités adéquates de remplacement pour le contrôle des satellites grâce à des centres de contrôle situés en Europe et aux Etats-Unis.

Concernant les contrôles internes relatifs aux technologies de l'information et de la communication, il est à noter que :

- la direction s'est engagée à ce que les données de la société, ainsi que ses systèmes et infrastructures informatiques, soient, dans la limite du raisonnable, aussi sécurisés que possible. Des contrôles, politiques et procédures de sécurité ont été mis en place pour empêcher un accès non autorisé aux locaux, ordinateurs, réseaux et données de la société. Des politiques et procédures ont été définies et mises en œuvre pour répondre à la réglementation plus rigoureuse concernant le traitement des données personnelles ;
- les informations électroniques sont régulièrement sauvegardées et les copies de sauvegarde sont stockées hors site ; et
- SES est dotée de plans de secours et de restauration pour ses applications de gestion en cas de sinistre et un test de récupération après catastrophe a été réalisé en 2011.

Information et communication

Le système d'information de gestion de la société se fonde actuellement sur un ensemble d'applications diverses. Un projet est actuellement à l'étude visant à adapter et harmoniser les processus de gestion du front- et du back-office au sein de SES.

Une fois mise en œuvre, la plate-forme d'applications unique et intégrée à l'échelle de la société assurera la cohérence et la transparence de toutes les données de l'entreprise dans son ensemble, un regroupement rapide des chiffres financiers, un reporting en temps réel précis et à tous les niveaux ; les systèmes de contrôle interne relatifs aux technologies de l'information et autres systèmes en général de SES s'en trouveront améliorés.

La communication interne permet une bonne circulation de l'information et favorise la mise en œuvre des systèmes de contrôles internes et de gestion des risques en fournissant des objectifs par métier et division et en transmettant des instructions et informations à tous les niveaux de SES. Le portail intranet de la société et les outils de collaboration sont essentiels au partage et à la diffusion de l'information d'un bout à l'autre de la société.

Activités de surveillance

La fonction d'Audit interne de SES a été créée en 2000. L'Audit interne évalue la pertinence des procédures de contrôles internes et veille à leur respect.

L'Audit interne a pour rôle de veiller de manière objective et indépendante à la performance et à l'efficacité des opérations de la société, à la fiabilité du reporting financier et opérationnel et au respect des lois et des réglementations. Dans ce contexte, l'Audit interne est également chargé d'apporter un soutien à la direction en identifiant les risques, en les évaluant et en les minimisant de même qu'à contribuer à sauvegarder les actifs de la société.

Afin de garantir un degré d'indépendance et une efficacité de la communication adéquats, la fonction d'Audit interne rapporte directement au Comité d'audit et de risque, et a une ligne de rapport fonctionnelle vers le Président et Directeur général de SES.

Les tâches de la fonction d'Audit interne sont exécutées conformément à un plan annuel d'audit qui est revu et approuvé par le Comité d'audit et de risque. Ce plan annuel s'appuie sur une évaluation annuelle des risques suivant la méthodologie de la cartographie des risques. L'introduction d'une évaluation annuelle des risques répond à la nécessité de créer un lien dynamique entre le plan d'audit et les risques et expositions pesant sur la société et ses opérations. Cet exercice implique la détermination des risques inhérents à tous les processus opérationnels, ainsi que l'évaluation des niveaux de risques résiduels, après l'application de contrôles spécifiques d'atténuation des risques.

L'Audit interne fait un suivi de la mise en œuvre des recommandations relatives au plan de correction des faiblesses des contrôles internes, et adresse régulièrement des rapports de conformité au Président et Directeur général de SES et au Comité d'audit et de risque.

L'Audit interne coordonne également la planification des audits et échange des informations pertinentes avec les réviseurs externes de la société.

La structure de substitution de l'entité SES Government Solutions, conformément aux pratiques en vigueur pour les entreprises qui traitent dans certains segments relevant de l'autorité du gouvernement américain, impose diverses restrictions aux Conseils d'administration et à la direction générale de SES dans la supervision directe du fonctionnement du système de contrôle interne et dans la mise en place d'une structure d'audit interne. La fonction d'audit interne de SES n'a effectué aucun contrôle interne de cette entité en 2011. Ces restrictions sont cependant allégées par la conclusion d'un accord sur un cadre de gestion des risques et de contrôle interne obligatoire, qui a fait l'objet d'une évaluation initiale en 2011 et qui sera soumis à terme à une autre évaluation et à des tests par un service d'audit tiers. L'auditeur externe, Ernst & Young, a procédé à un examen des comptes de l'entité SES Government Solutions.

Gouvernance d'entreprise

suite

Ressources humaines

Stratégie en matière de ressources humaines
SES s'attache à être l'employeur de choix de l'industrie. Le groupe découvre, recrute, développe et fidélise les meilleurs talents, afin d'élargir sa portée technologique et ses objectifs stratégiques.

SES respecte ses collaborateurs et leur accorde confiance, reconnaissant l'atout que représentent les origines diverses de son personnel, et vivant en accord avec ses valeurs. Les cadres supérieurs de SES ont un rôle de modèle à jouer auprès de tous les collaborateurs et doivent donc respecter les directives les concernant. Les collaborateurs de SES sont impliqués, motivés et fiers de travailler au sein du groupe.

Afin de valoriser pleinement le potentiel des collaborateurs, SES attache une importance particulière au développement des compétences, à l'harmonisation des objectifs et au partage des connaissances. La société veille à ce que chaque employé dispose des ressources et du soutien nécessaires pour réussir sa carrière dans le cadre du système de gestion des performances en vigueur. Les ressources humaines sont le catalyseur permettant de promouvoir les initiatives organisationnelles et culturelles, conduisant à une création de valeur durable pour les actionnaires.

Effectif du groupe SES

A la fin de l'exercice 2011, SES employait 1 250 collaborateurs en équivalent temps plein.

Valeurs et culture de SES

Les salariés de SES partagent un ensemble de valeurs communes qui les guident dans leurs activités. Ces valeurs sont la source d'inspiration d'une culture organisationnelle unique et le reflet des aspirations de SES, qui poussent les membres du personnel à servir au mieux nos clients, nos actionnaires et la société dans son ensemble. Les valeurs de SES, qui visent en priorité à offrir à nos clients un service de la plus haute qualité, sont les suivantes :

L'excellence

La passion et la détermination d'être les meilleurs de cette industrie.

Le partenariat

Le développement et le maintien de relations de coopération construites sur les atouts et le savoir-faire de SES afin de réaliser des objectifs et des avantages communs au service des clients.

Le leadership

L'articulation d'une vision stratégique, l'expression de nos valeurs et la création d'un environnement dans lequel SES peut répondre aux exigences du marché.

L'intégrité

La mise en pratique permanente des principes d'honnêteté, de responsabilité, d'équité et de respect.

L'innovation

La création d'une culture d'entreprise capable de stimuler la créativité au sein de l'organisation, de développer le savoir-faire des employés et d'améliorer les processus, les produits et les services.

Rémunération

SES applique une philosophie de rémunération fondée sur les performances. La rémunération inclut des salaires, des primes de performance, des options sur actions, des droits à la plus-value des actions, des plans d'intéressement à long terme, et des avantages accessoires qui sont périodiquement revus pour être réalignés sur les meilleures pratiques du marché.

Programmes de rémunération en actions

SES utilise un programme de rémunération incitative par attribution d'actions (« equity incentive compensation plan »). Ce plan a pour but d'attirer et de fidéliser un personnel dirigeant hautement qualifié. Cette politique s'applique aux salariés dirigeants de SES. 1 419 529 options ont été attribuées à 144 cadres participants en 2011, y compris les membres du Comité exécutif.

Plan d'intéressement à long terme en faveur des cadres

Le plan d'intéressement à long terme pour les cadres de SES s'appuie sur des actions à transfert de propriété différé (dont l'exercice est différé pendant trois ans) et sur des actions liées à la performance (qui ne sont attribuées que si la société et le cadre atteignent ou dépassent un certain seuil de performance dans un délai de trois ans). 222 527 actions à transfert de propriété différé et 175 398 actions liées à la performance ont été attribuées en 2011. Ces chiffres incluent les membres du Comité exécutif.

Plan d'attribution fondé sur l'appréciation du titre (« STAR Plan »)

SES met en œuvre un plan de rémunération réglé en instruments de capitaux propres (« Stock Appreciation Rights Plan » ou plan STAR) en faveur des salariés non cadres. Par l'attribution de droits à la plus-value des actions, la société vise à encourager l'engagement à long terme du personnel envers l'entreprise et à lui donner la possibilité d'avoir sa part de création de valeur. 729 401 droits ont été attribués en 2011.

Plusieurs systèmes de primes ont été mis en place pour récompenser et renforcer les contributions des employés de SES. En 2011, ces systèmes incluaient des primes ponctuelles et des primes de réalisation d'objectifs.

La fonction des Ressources humaines (RH)

Au 31 décembre 2011, une équipe de professionnels des RH encadrait SES dans les grands sites de la société à travers le monde. La stratégie et les objectifs des RH sont conformes aux objectifs opérationnels et aux décisions et instructions du Comité exécutif de SES. La satisfaction des employés est périodiquement mesurée par une enquête réalisée auprès du personnel, appelée « Voice of the Employee ». En 2011, toutes les activités liées aux ressources humaines ont accordé la priorité au succès de la réorganisation de SES.

Le déploiement du site intranet de la société s'est poursuivi en 2011 ; il permet aux collaborateurs d'avoir accès en ligne à des informations pertinentes et continuellement mises à jour, classées par zone géographique et par entité du groupe. Le site intranet reste le principal véhicule utilisé en interne pour communiquer avec les collaborateurs. Par ailleurs, la vision stratégique et commerciale de la société est régulièrement communiquée aux membres du personnel afin de renforcer leur vigilance et leur engagement.

Développement du savoir-faire

Seuls des salariés hautement motivés sont en mesure de fournir les services haut de gamme que nos clients attendent. Chez SES, nous sommes convaincus que l'investissement dans la formation et le perfectionnement de nos salariés est fondamental, quelle que soit la situation économique générale. Aussi avons-nous continué en 2011 à proposer à nos collaborateurs une large palette de formations centrées sur le modèle de compétence de SES. En moyenne, le budget réservé à la formation s'est élevé à 1 000 euros par salarié en 2011.

Développer et fidéliser les talents

SES dispose en interne d'un plan de succession qui a pour but de découvrir et de développer les profils de cadres à haut potentiel. Dans le cadre de ce plan, les cadres sont amenés à se soumettre à des évaluations, à des programmes de développement et de coaching et à occuper de manière ponctuelle des postes à responsabilité plus élevée.

Dans le cadre de la réorganisation de la société, SES a lancé en 2011 le programme « MOMENTUM » de développement du personnel qui s'adresse à tous les collaborateurs de la société. Le programme comprend quatre modules, organisés autour des thèmes suivants : Changement, Stratégie, Autonomisation et Partage des connaissances. En 2011, 250 salariés ont participé au premier module « Préparation au changement » qui sera poursuivi au premier semestre 2012.

SES dispose d'un autre programme de développement, le « Global Development Programme », visant à favoriser les échanges inter-fonctionnels et intercontinentaux de cadres dirigeants et administratifs et les transferts de connaissances au sein de la société. En 2011, SES a poursuivi le déploiement à l'échelle mondiale d'un programme destiné à attirer et à former en interne des étudiants du troisième cycle pour en faire les futurs cadres dirigeants de la société. Cinq étudiants suivent actuellement ce programme sur deux ans comprenant quatre stages transversaux de six mois chacun.

Dialogue social interne

Dans leurs relations avec les salariés, SES et ses entités juridiques s'appuient sur les meilleures pratiques en matière de dialogue social et de climat d'ouverture. Ces principes sont appliqués à tous les niveaux de l'organisation et sont enracinés à la fois dans les obligations légales et dans la culture de l'entreprise.

Dans certaines divisions au Luxembourg, le cadre juridique prévoit une délégation du personnel et un comité mixte.

Les délégations de personnel se composent de deux à cinq membres. Tous les délégués ont été élus pour cinq ans. Leur mandat consiste à protéger les intérêts du personnel en matière de conditions de travail, de sécurité de l'emploi et des affaires sociales. La délégation du personnel est tenue informée des développements affectant la société et donne son avis sur les changements des règles de travail.

Le comité mixte est composé de trois représentants de l'employeur et de trois représentants des salariés. Ce comité dispose de pouvoirs de codécision dans les affaires touchant à l'évaluation des performances, à la santé et à la sécurité au travail, ainsi qu'aux critères généraux appliqués pour le recrutement et aux règles de promotion et de licenciement. Le comité mixte est consulté sur toutes les décisions importantes concernant les investissements industriels ou les processus et les conditions de travail. Le comité est informé du développement général de l'entreprise et des tendances de l'emploi.

Dans les autres sites de SES, le dialogue social s'appuie sur les règles définies par des cadres juridiques locaux, et peut prendre la forme de comités d'entreprise.

SES ASTRA, l'une des entités juridiques de SES, bénéficie d'une concession accordée par l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg ; trois représentants du personnel siègent au Conseil d'administration de SES ASTRA. L'un d'entre eux siège en qualité d'observateur au conseil d'administration de SES.

Relations avec les investisseurs

SES dispose d'une fonction dédiée aux relations avec les investisseurs, qui travaille sous l'autorité directe du Directeur financier de SES et en étroite collaboration avec le Président et Directeur général. Son but est de développer et de coordonner la communication financière et les interactions du groupe avec les investisseurs, les analystes financiers, les agences de notation, les journalistes financiers et autres instances externes. Il lui incombe aussi de surveiller les mouvements sur les marchés des actions et de fournir un retour d'information et des recommandations au Comité exécutif de SES.

Le service « Relations avec les investisseurs » a la responsabilité de définir et d'exécuter un programme de gestion active des relations avec les investisseurs de SES, notamment en participant à des conférences et à d'autres événements similaires organisés à l'intention des investisseurs. Ce service travaille également en étroite collaboration avec le Conseiller juridique de la société pour veiller à ce que les communications externes du groupe soient conformes aux lois et réglementations en vigueur.

Gouvernance d'entreprise

suite

Politique de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)

En 2011, SES a mis en œuvre une série de projets et activités de « Responsabilité sociale de l'entreprise » (RSE) dans toutes les régions du monde où la société fournit des services, déploie des infrastructures de communication ou interagit de quelque manière que ce soit avec les populations locales.

Politique RSE

La politique RSE de SES consiste avant tout à parrainer des projets éducatifs ; elle reflète essentiellement la position de la société sur le marché mondial de la fourniture d'infrastructures et de services de communications.

SES considère de son devoir de concourir au développement d'une société fondée sur les communications et d'une économie basée sur le savoir. Nous estimons que les avancées dans ce domaine devraient contribuer à développer des systèmes économiques plus souples et plus résistants, renforcer la mobilité et le progrès sociaux et favoriser l'émergence de modèles de développement économique plus durables.

Projets financés par SES

Dans le cadre de l'accord de partenariat pluriannuel conclu avec l'Université de Luxembourg, la société a continué à soutenir les efforts de l'université en vue de créer un centre d'excellence et d'innovation en matière de technologies de l'information et de la communication de pointe pour les systèmes satellitaires, en coopérant avec le Centre interdisciplinaire pour la sécurité, la fiabilité et la confiance de l'université et en finançant une chaire de droit satellitaire, des télécommunications et des médias.

SES a également poursuivi sa coopération avec l'International Space University (ISU) à Strasbourg, en France, en finançant des bourses pour des programmes d'études supérieures dans le domaine des applications spatiales de pointe.

SES a apporté son soutien financier à un programme MBA exécutif de l'International Institute of Space Commerce (IISC) dans l'île de Man, destiné aux étudiants de l'île de Man. L'IISC est une antenne de l'ISU.

SES a aussi poursuivi le financement de bourses pour les étudiants de la « Society of Satellite Professionals International » (SSPI), une association à but non lucratif implantée aux Etats-Unis, qui privilégie le déploiement des compétences et le développement de carrière des professionnels de l'industrie des satellites à l'échelle mondiale.

SES a apporté son soutien à l'édition 2011 du symposium de Saint-Gall, qui favorise les échanges académiques et les prises de contacts entre des représentants de l'industrie et du monde politique et des étudiants de l'université de Saint-Gall en Suisse.

SES est membre de l'IDATE Digiword Institute, dont le siège est à Montpellier (France), un think-tank de haut niveau spécialisé dans l'économie numérique à l'échelle mondiale. SES est aussi membre de la Fédération Astronautique Internationale (IAF), une organisation internationale qui a pour but de promouvoir les activités spatiales à l'échelle mondiale.

SES a apporté un soutien financier au programme « Business Initiative 1, 2, 3 – GO » destiné à promouvoir le développement de projets d'entreprise innovants au Luxembourg.

La société s'est dotée d'une politique officielle visant à compléter les dons effectués par ses salariés aux organisations de secours d'urgence venant en aide aux victimes de catastrophes naturelles ou d'origine humaine.

Dans le cadre d'un plan pluriannuel, SES continue à offrir de la bande passante à la Fondation Polaire Internationale (FPI), afin de permettre à la station Princesse Elisabeth située dans l'Antarctique de communiquer par satellite. Cette installation unique est la première station de recherche polaire « à zéro émission » (de gaz à effet de serre) et la seule à avoir été conçue et construite pour fonctionner entièrement à partir d'énergies renouvelables.

SES a fait un don en faveur de l'Institut Saint-Joseph de Betzdorf, au Luxembourg, un foyer pour personnes atteintes d'un handicap mental.

SES a renouvelé son soutien financier à un festival local de musique au Grand-Duché de Luxembourg, « Musek am Syrdall », ainsi qu'à une production théâtrale.

En 2011, SES a accordé une contribution financière à la Fondation luxembourgeoise Edward Steichen, du nom du célèbre photographe luxembourgeois. Cette contribution finance une bourse, octroyée tous les deux ans, qui permet à des artistes du Luxembourg et de la « grande région » (Luxembourg et zones limitrophes en Belgique, en France et en Allemagne) d'aller vivre et travailler pendant un certain temps dans la ville de New York, aux Etats-Unis.

SES a offert du matériel éducatif à une école de Baïkonour, au Kazakhstan, et fait un don à l'Hôpital Juliana pour enfants à La Haye.

Initiatives en faveur de l'environnement

SES s'attache à respecter l'environnement et à mettre sa conduite, celle de son personnel et, autant que possible, celle de ses fournisseurs, en conformité avec les principes du développement durable.

SES se conforme aux lois et réglementations en vigueur dans les pays où SES exerce ses activités, ainsi qu'aux meilleures pratiques de l'industrie. L'objectif de SES est d'améliorer en permanence ses performances environnementales et de réduire davantage l'impact de ses activités sur l'environnement.

Les activités de SES, essentiellement bureautiques et technologiques, n'ont dans l'ensemble qu'un faible impact sur l'environnement. Dans le cadre de ses activités, la société encourage les économies d'énergie et de ressources naturelles ; au cours des années passées, le groupe a notamment mis en œuvre un programme de cogénération. SES applique également un programme de recyclage visant à réduire, sinon à éviter la production de déchets et à les recycler de la manière la plus efficace possible. Ce programme est contrôlé par des organismes indépendants et est régulièrement soumis à des contrôles de qualité. SES organise aussi régulièrement des formations sur l'environnement et encourage son personnel à adopter, dans le cadre des activités professionnelles, des comportements responsables sur le plan de la préservation de l'environnement.

SES procède à une évaluation de son empreinte carbone, couvrant toutes les activités de la société. En 2010, les activités de la société liées à l'exploitation et à la commercialisation de la flotte satellitaire de SES, y compris les fonctions administratives, marketing et finance, ont généré environ 44 700 tonnes d'équivalent CO₂, soit une réduction de plus de 14 % par rapport à l'exercice précédent. Les émissions totales de SES sont en grande partie dues à la consommation d'électricité (Scope 2, environ 67 %), et dans une moindre mesure, aux émissions liées à la consommation de gaz (Scope 1, environ 28 %) ainsi qu'aux déplacements professionnels (Scope 3, quelque 5 %). Les téléports ont généré la majeure partie des émissions en Scope 1 et 2. Les détails de cette étude sont publiés dans le cadre du Carbon Disclosure Project, auquel participe SES (www.cdproject.net).

En 2010, SES a mis en œuvre un plan de réduction des émissions de CO₂ à son siège de Betzdorf, au Luxembourg. La société opère une centrale de cogénération qui réduit les quantités d'émissions du réseau général. De plus, depuis janvier 2010, le site de Betzdorf est alimenté en hydro-électricité, une énergie renouvelable qui peut être considérée comme non génératrice de CO₂. Ces initiatives ont eu un impact significatif sur les émissions de gaz à effet de serre de la société au Luxembourg.

SES applique les meilleures pratiques pour minimiser l'impact environnemental des activités sous-traitées, telles que la fabrication et la mise en orbite des satellites. La société veille également à ce que les rayonnements émis par les stations terrestres restent en-deçà des limites définies par les pays concernés et se soumettent, à ce titre, à des audits annuels effectués en interne ou par des organismes accrédités spécialisés dans la sécurité industrielle.

Déclaration de responsabilité

Il est de la responsabilité du Conseil d'administration et de la direction de la société d'assurer le respect de procédures et enregistrements comptables adéquats permettant, à tout moment, la présentation de la situation financière du groupe ne comportant pas d'anomalies significatives. Cette responsabilité couvre également la mise en place d'un système de contrôles internes approprié garantissant un déroulement efficace et transparent des opérations commerciales du groupe. Conformément à l'article 3 de la loi du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé, nous déclarons que, à notre meilleure connaissance, les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, préparés suivant les normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne, donnent une image fidèle des actifs et passifs, de la situation financière et du bénéfice de SES, ainsi que de ses filiales incluses dans la consolidation, prise comme un tout, pour l'exercice 2011. Par ailleurs, la présentation des informations financières par la direction contient une description fidèle des développements, de la performance et de la position de la société ainsi que de ses filiales incluses dans la consolidation, prise comme un tout, ainsi que des risques et incertitudes auxquels le groupe est confronté, le cas échéant.



René Steichen
Président du Conseil
d'administration



Romain Bausch
Président et
Directeur général

Présentation des informations financières par la direction

Evolution trimestrielle

En millions d'euros	T1	T2	T3	T4	Exercice 2011
Taux de change moyen du dollar	1,3629	1,4484	1,4388	1,3641	1,4035
Chiffre d'affaires	428,4	423,0	430,1	451,6	1 733,1
Charges d'exploitation	(106,9)	(113,0)	(110,2)	(128,4)	(458,5)
EBITDA	321,5	310,0	319,9	323,2	1 274,6
Dotations aux amortissements	(115,2)	(114,3)	(112,0)	(124,9)	(466,4)
Résultat opérationnel	206,3	195,7	207,9	198,3	808,2
Résultat net part du groupe	149,4	142,7	154,6	171,0	617,7

Utilisation des répéteurs

En fin de période et en équivalent 36 MHz	T4 2010	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011
SES ASTRA					
Répéteurs en service	288	291	295	297	319
Répéteurs disponibles	317	317	317	317	372
Taux d'utilisation	90,9 %	91,8 %	93,1 %	93,7 %	85,8 %
SES WORLD SKIES North America					
Répéteurs en service	324	320	320	322	350
Répéteurs disponibles	430	430	430	430	440
Taux d'utilisation	75,3 %	74,4 %	74,4 %	74,9 %	79,5 %
SES WORLD SKIES International					
Répéteurs en service	378	384	393	393	399
Répéteurs disponibles	502	502	502	503	503
Taux d'utilisation	75,3 %	76,5 %	78,3 %	78,1 %	79,3 %
Groupe SES					
Répéteurs en service	990	995	1,008	1,012	1,068
Répéteurs disponibles	1,249	1,249	1,249	1,250	1,315
Taux d'utilisation	79,3 %	79,7 %	80,7 %	81,0 %	81,2 %

Taux de change du dollar

1 EUR =	Taux moyen 2011	Taux de clôture 2011	Taux moyen 2010	Taux de clôture 2010
dollar US	1,4035	1,2939	1,3294	1,3362

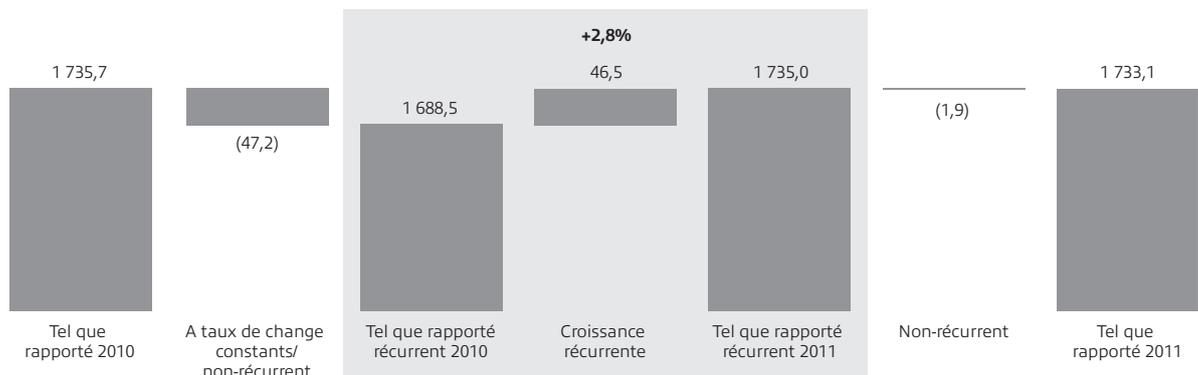
Chiffre d'affaires

En millions d'euros	2011	2010	Variation	%
Chiffre d'affaires	1 733,1	1 735,7	-2,6	-0,1

Le chiffre d'affaires est resté stable, principalement en raison de l'évolution défavorable du dollar face à l'euro, qui a compensé la croissance sous-jacente de l'activité. En données récurrentes, le chiffre d'affaires a augmenté de 2,8 % (46,5 millions d'euros), grâce à l'évolution favorable des infrastructures comme des services.

A la croissance du chiffre d'affaires dans le segment des infrastructures s'est ajouté l'impact, sur l'exercice entier, de la consolidation intégrale de Ciel. Cette croissance a été partiellement compensée par l'impact des défaillances des circuits des panneaux solaires sur les satellites AMC-15 et AMC-16.

La croissance des services était essentiellement imputable au développement soutenu de la plate-forme de programmes haute définition HD+ en Allemagne.

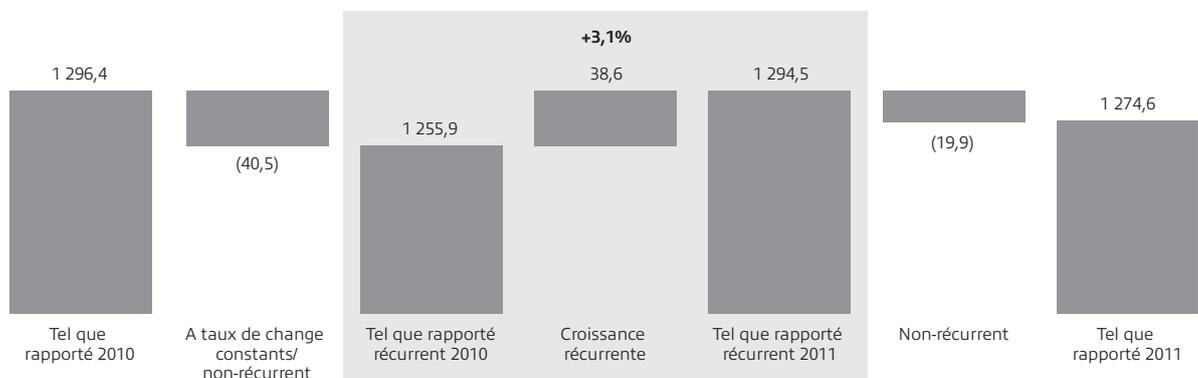


EBITDA

En millions d'euros	2011	2010	Variation	%
Charges d'exploitation	(458,5)	(439,3)	-19,2	-4,4
EBITDA	1 274,6	1 296,4	-21,8	-1,7
Marge d'EBITDA (%)	73,5 %	74,7 %	-1,2	-

La hausse des charges d'exploitation tient essentiellement à plusieurs éléments non récurrents, le plus important étant la charge de 14,8 millions d'euros liée à la réorganisation interne du groupe. Retraitée de ces éléments et malgré la légère réorientation du mix des produits en faveur des services, la base de coûts de la société n'a que faiblement augmenté.

L'EBITDA récurrent a progressé de 3,1 %, passant de 1 255,9 millions d'euros à 1 294,5 millions d'euros. La marge récurrente a augmenté à 74,6 %. La marge d'EBITDA publiée a diminué de 74,7 % à 73,5 % sous l'effet dilutif des éléments susmentionnés.



En millions d'euros	Infrastructures	Services	Elimination/ Autres opérations ¹	Total
Chiffre d'affaires	1 527,1	350,1	(144,1)	1 733,1
EBITDA	1 256,1	51,8	(33,3)	1 274,6
Marge d'EBITDA en 2011 (%)	82,3 %	14,8 %	-	73,5 %
Marge d'EBITDA en 2010 (%)	83,0 %	18,5 %	-	74,7 %

1 L'élimination du revenu fait référence à la capacité de contre-charge et d'autres services, l'impact sur l'EBITDA à des dépenses d'entreprise non ventilées.

Présentation des informations financières par la direction

suite

Résultat opérationnel

En millions d'euros	2011	2010	Variation	%
Dotations aux amortissements sur actifs corporels	(431,7)	(464,4)	+32,7	+7,0
Dotations aux amortissements sur actifs incorporels	(34,7)	(34,6)	-0,1	-0,3
Résultat opérationnel	808,2	797,4	+10,8	+1,4

La diminution des dotations aux amortissements sur actifs corporels au titre de l'exercice a résulté principalement du fléchissement relatif du dollar en 2011 (le taux de conversion moyen en 2011 était de 1,4035 contre 1,3294 en 2010). La flotte amortissable a diminué sur l'exercice, en raison de l'expiration de la durée d'amortissement de plusieurs satellites (AMC-1, AMC-2, ASTRA 1F et NSS-806), compensant largement l'impact de l'entrée en service de nouveaux satellites au second semestre 2011. De plus, en 2010, les dotations aux amortissements sur actifs corporels comprenaient les ajustements, pour un montant total de 13,1 millions d'euros, de la valeur comptable des satellites AMC-4 et AMC-16.

Le résultat opérationnel de 808,2 millions d'euros a augmenté de 10,8 millions d'euros, ou de 1,4 %, par rapport à l'année précédente.

Résultat des activités poursuivies avant impôt

En millions d'euros	2011	2010	Variation	%
Charges nettes d'intérêt	(220,9)	(237,5)	+16,6	+7,0
Intérêts capitalisés	57,6	58,6	-1,0	-1,7
Résultat des opérations de change	9,6	(17,0)	+26,6	-
Ajustement de valeur sur actifs financiers	(4,8)	-	-4,8	-
Résultat financier	(158,5)	(195,9)	+37,4	+19,1
Résultat des activités poursuivies avant impôt	649,7	601,5	+48,2	+8,0

Les charges financières de l'exercice ont nettement diminué, sous l'effet de la baisse des charges nettes d'intérêt et de l'impact favorable du résultat des opérations de change. Alors que les niveaux moyens d'endettement net et les charges d'intérêt moyennes pondérées de 2011 étaient similaires à 2010, la baisse des charges nettes d'intérêt reflète la réduction des coûts d'emprunt indirects – commissions d'engagement et amortissement des frais d'origination des prêts – consécutive à la renégociation de certaines lignes de crédit en 2010. Après la charge constatée en 2010, SES enregistre un gain de change net en 2011.

Sous l'effet de la hausse du résultat opérationnel et du net repli des charges financières, le résultat des activités poursuivies avant impôt de SES a augmenté de 8,0 %, passant de 601,5 millions d'euros à 649,7 millions d'euros.

Résultat net part du groupe

En millions d'euros	2011	2010	Variation	%
Impôt sur les sociétés	(16,0)	(73,9)	+57,9	+78,3
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	(8,4)	(3,8)	-4,6	-121,1
Perte après impôt des activités abandonnées	(7,3)	(36,3)	+29,0	+79,9
Intérêts minoritaires	(0,3)	(0,2)	-0,1	-50,0
Résultat net part du groupe	617,7	487,3	+130,4	+26,8

SES a enregistré une nette diminution de l'impôt sur les sociétés en 2011, sous l'effet de deux facteurs. Premièrement, le développement de la flotte ASTRA par le biais des satellites ASTRA 2E, ASTRA 2F, ASTRA 2G et ASTRA 5B a généré d'importants crédits d'impôt au titre des investissements réalisés, réduisant d'autant la charge fiscale de l'exercice. Deuxièmement, certains changements d'estimations comptables ont été effectués dans le calcul des impôts différés passifs liés à l'impact de la réorganisation de SES sur les processus du groupe. Ceci a résulté dans une reprise de provisions pour impôts différés. Sous l'effet conjugué des crédits d'impôt pour investissement et des ajustements de provisions pour impôts différés, la charge fiscale a diminué en 2011.

L'augmentation de la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence reflète l'accroissement des activités d'O3b Networks et de la participation dans le capital de cette société, ainsi que la comptabilisation, depuis le 1er mars 2011, de la participation restante de 24,9 % du groupe dans le capital de ND SatCom, en sociétés mises en équivalence.

Après les 36,3 millions d'euros de charges constatées au titre des activités abandonnées en 2010, l'impact enregistré à ce titre au premier trimestre 2011 était moins élevé. La transaction portant sur la cession de 75,1 % de la participation du groupe dans ND SatCom a été finalisée le 28 février 2011.

Le résultat net part du groupe a augmenté de 26,8 % sur l'année grâce à la baisse significative des charges financières, de la charge fiscale et des charges au titre des activités abandonnées, qui s'est ajoutée à l'évolution favorable du résultat opérationnel du groupe.

Le résultat net part du groupe s'élevait à 617,7 millions d'euros, soit un bénéfice par action de catégorie A de 1,56 euro, se répartissant comme suit : 1,58 euro au titre des activités poursuivies et -0,02 euro au titre des activités abandonnées.

Cash-flow

En millions d'euros	2011	2010	Variation	%
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	1 079,9	1 122,4	-42,5	-3,8
Activités d'investissement	(850,3)	(854,0)	+3,7	+0,4

Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles s'élevaient à 1 079,9 millions d'euros, en baisse de 42,5 millions d'euros par rapport à 2010, et incluent les mouvements des fonds de roulement. Les activités d'investissement liées aux sept satellites actuellement en cours de construction continuent d'absorber plus des trois quarts des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Endettement net

En millions d'euros	2011	2010	Variation	%
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	(218,0)	(323,7)	+105,7	+32,7
Emprunts obligataires et dettes envers les établissements de crédit	4 196,6	4 084,5	+112,1	+2,7
Endettement net	3 978,6	3 760,8	+217,8	+5,8
Endettement net/EBITDA	3,12	2,91	+0,21	+7,2

¹ Les chiffres de 2010 comprennent un solde de trésorerie de 2,7 millions d'euros au titre des activités abandonnées.

L'endettement net à la clôture était de 3 978,6 millions d'euros, en progression de 5,8 % par rapport à la clôture de l'exercice 2010. Cette augmentation s'explique par le niveau élevé des activités d'investissement. Le ratio d'endettement net sur EBITDA a augmenté à 3,12 à la clôture de l'exercice.

Etats financiers consolidés

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires de SES
L-6815 Château de Betzdorf

Rapport sur les états financiers consolidés

Conformément au mandat donné par l'assemblée générale des actionnaires du 7 avril 2011, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de SES, comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état des variations dans les capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne, ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement et la présentation d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de SES au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion consolidé, qui relève de la responsabilité du Conseil d'administration, est en concordance avec les états financiers consolidés.

ERNST & YOUNG
Société Anonyme
Cabinet de révision agréé
Thierry BERTRAND
Luxembourg, le 16 février 2012

Compte de résultat consolidé
Exercice clos le 31 décembre 2011

En millions d'euros		2011	2010
Activités poursuivies			
Chiffre d'affaires	Note 6	1 733,1	1 735,7
Coût des ventes	Note 7	(135,2)	(129,5)
Frais de personnel	Note 7	(173,5)	(179,8)
Autres charges opérationnelles	Note 7	(149,8)	(130,0)
Charges opérationnelles	Note 7	(458,5)	(439,3)
EBITDA		1 274,6	1 296,4
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	Note 14	(431,7)	(464,4)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	Note 16	(34,7)	(34,6)
Résultat opérationnel	Note 6	808,2	797,4
Produits financiers	Note 9	14,9	5,6
Charges financières	Note 9	(173,4)	(201,5)
Charges financières nettes	Note 9	(158,5)	(195,9)
Résultat avant impôt		649,7	601,5
Impôt sur le résultat	Note 10	(16,0)	(73,9)
Résultat après impôt		633,7	527,6
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	Note 17	(8,4)	(3,8)
Résultat des activités poursuivies		625,3	523,8
Activités abandonnées			
Résultat des activités abandonnées après impôt	Note 4	(7,3)	(36,3)
Résultat net		618,0	487,5
Dont :			
Part attribuable au groupe		617,7	487,3
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		0,3	0,2
		618,0	487,5
Résultat par action (en euros)¹			
Actions de catégorie A	Note 12	1,56	1,24
Actions de catégorie B	Note 12	0,62	0,50
Résultat par action des activités poursuivies (en euros)¹			
Actions de catégorie A	Note 12	1,58	1,33
Actions de catégorie B	Note 12	0,63	0,53

1 Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice revenant aux titulaires d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté en fonction des droits économiques de chaque catégorie d'action. Le résultat dilué par action ne diffère pas de façon significative du résultat de base par action.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etats financiers consolidés

Etat consolidé du résultat global

Exercice clos le 31 décembre 2011

En millions d'euros	2011	2010
Résultat net	618,0	487,5
Autres éléments du résultat global		
Effets des variations de change	162,5	342,0
Perte nette des opérations de couverture des investissements nets	(87,2)	(97,0)
Effets d'impôts liés	25,8	21,4
Total de la perte nette des opérations de couverture des investissements nets, après impôts	(61,4)	(75,6)
Mouvements nets des opérations de couverture des flux de trésorerie	Note 11 (0,2)	10,2
Effets d'impôts liés	(1,5)	(2,5)
Total des mouvements nets des opérations de couverture des flux de trésorerie, après impôts	(1,7)	7,7
Total des autres éléments du résultat global, après impôts	99,4	274,1
Total du résultat global, après impôts	717,4	761,6
Dont :		
Part attribuable au groupe	716,1	757,3
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1,3	4,3

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etat de la situation financière consolidée

Au 31 décembre 2011

En millions d'euros		2011	2010
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	Note 14	3 708,9	3 093,2
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	Note 15	1 300,4	1 311,6
Total des immobilisations corporelles		5 009,3	4 404,8
Immobilisations incorporelles	Note 16	2 913,4	2 866,0
Participations dans les entreprises associées	Note 17	150,4	128,2
Autres immobilisations financières	Note 18	48,0	25,1
Instruments financiers dérivés	Note 20	3,3	-
Impôts différés actifs	Note 10	60,5	32,0
Total actifs non courants		8 184,9	7 456,1
Actifs courants			
Stocks		9,3	9,2
Créances clients et autres créances	Note 19	428,1	277,0
Charges constatées d'avance		29,5	35,0
Instruments financiers dérivés	Note 20	-	2,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 22	218,0	321,0
Total actifs courants		684,9	644,7
Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	Note 4	-	127,7
Total actifs		8 869,8	8 228,5
Capitaux propres			
Capitaux propres – Part attribuable au groupe	Note 23	2 534,2	2 093,0
Participations ne donnant pas le contrôle		83,1	35,5
Total des capitaux propres		2 617,3	2 128,5
Passifs non courants			
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	Note 25	3 579,8	2 995,9
Provisions et produits constatés d'avance	Note 26	271,7	298,0
Instruments financiers dérivés	Note 20	1,3	14,1
Impôts différés passifs	Note 10	694,0	737,6
Autres passifs à long terme	Note 27	18,2	36,2
Total passifs non courants		4 565,0	4 081,8
Passifs courants			
Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit	Note 25	616,8	1 088,6
Fournisseurs et autres dettes	Note 27	444,5	348,9
Instruments financiers dérivés	Note 20	56,9	-
Impôts sur le résultat exigibles	Note 2	201,3	162,4
Produits constatés et perçus d'avance		368,0	320,6
Total passifs courants		1 687,5	1 920,5
Passifs directement liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées	Note 4	-	97,7
Total passifs		6 252,5	6 100,0
Total passifs et capitaux propres		8 869,8	8 228,5

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etats financiers consolidés

Tableau des flux de trésorerie consolidés¹

Exercice clos le 31 décembre 2011

En millions d'euros	2011	2010
Résultat des activités poursuivies avant impôt	641,3	597,7
Perte des activités abandonnées avant impôt	(2,6)	(62,1)
Résultat avant impôt – Total	638,7	535,6
Impôts versés au cours de l'exercice	(64,0)	(131,5)
Charges financières	126,2	121,1
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	470,3	522,0
Amortissement des produits constatés et perçus d'avance	(39,0)	(47,8)
Perte de valeur liée à la réévaluation à la juste valeur minorée du coût de vente (Note 4)	–	30,8
Dépréciation de la créance sur Sea Launch (Note 7)	–	(3,9)
Autres éléments non monétaires du compte de résultat consolidé	20,5	28,5
Résultat opérationnel consolidé avant variation du besoin en fonds de roulement	1 152,7	1 054,8
Variations des actifs et passifs opérationnels		
(Augmentation)/diminution des stocks	(2,6)	(2,6)
(Augmentation)/diminution des créances clients et des autres créances	(94,6)	9,8
(Augmentation)/diminution des charges payées ou constatées d'avance	9,7	(8,9)
Augmentation/(diminution) des dettes fournisseurs et des autres dettes	6,0	21,0
Augmentation/(diminution) des acomptes reçus sur commande	(43,5)	0,5
Augmentation/(diminution) des produits constatés ou reçus d'avance	52,2	47,8
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	(72,8)	67,6
Flux de trésorerie opérationnels nets	1 079,9	1 122,4
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions (nettes) d'immobilisations incorporelles	(3,0)	2,1
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(834,5)	(746,1)
Cessions d'immobilisations corporelles	6,4	4,2
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	–	(27,0)
Cession de la participation majoritaire dans ND SatCom, net de la trésorerie cédée (Note 4)	(9,3)	–
Acquisition de participations dans des sociétés mises en équivalence	(7,3)	(0,7)
Gains réalisés sur le règlement d'instruments de couverture d'investissements nets	–	(74,2)
Autres activités d'investissement	(2,6)	(12,3)
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités d'investissement	(850,3)	(854,0)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produits des emprunts	926,9	810,6
Remboursement des emprunts	(847,8)	(651,1)
Dividendes versés aux actionnaires ordinaires, nets des dividendes reçus	(317,0)	(287,5)
Intérêts sur emprunts	(178,1)	(160,9)
Produits nets des cessions d'actions propres	29,9	42,7
Financement reçu de participations ne donnant pas le contrôle	58,9	–
Flux de trésorerie nets utilisés par les activités de financement	(327,2)	(246,2)
Effets des variations de change	(8,1)	14,9
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(105,7)	37,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette en début d'exercice (Note 22)	323,7	286,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette en fin d'exercice (Note 22)	218,0	323,7

¹ La présentation des flux de trésorerie du groupe a été modifiée pour améliorer la transparence de l'incidence des sorties de trésorerie pour le règlement des échéances payées au titre des emprunts. Ces sorties de trésorerie étaient auparavant réparties entre les activités opérationnelles, d'investissement et de financement, selon la nature de l'activité financée. La direction considère qu'il est plus approprié de présenter ces sorties de trésorerie dans un seul poste des activités de financement, comme le font d'autres grandes sociétés cotées du secteur.

Le retraitement des flux de trésorerie de l'exercice précédent s'est traduit par des sorties de trésorerie de 15,3 millions d'euros et de 58,4 millions d'euros, retirés des activités opérationnelles et d'investissement, respectivement, avec un montant total de 73,7 millions d'euros ajouté aux sorties de trésorerie des activités de financement.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2011

En millions d'euros	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions propres	Autres réserves	Résultats reportés	Réserve de couverture des flux de trésorerie	Ecart de conversion cumulé	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Au 1er janvier 2011	624,4	495,1	(55,8)	1 221,1	487,3	(8,0)	(671,1)	2 093,0	35,5	2 128,5
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	617,7	-	-	617,7	0,3	618,0
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(1,7)	100,1	98,4	1,0	99,4
Résultat global de l'exercice	-	-	-	-	617,7	(1,7)	100,1	716,1	1,3	717,4
Affectation du résultat de l'exercice 2010	-	-	-	170,3	(170,3)	-	-	-	-	-
Dividendes versés ¹	-	-	-	-	(317,0)	-	-	(317,0)	-	(317,0)
Variation des actions propres	-	-	30,4	-	-	-	-	30,4	-	30,4
Ajustements liés aux paiements fondés sur des actions	-	11,9	(0,5)	-	-	-	-	11,4	-	11,4
Autres variations	-	-	-	0,3	-	-	-	0,3	-	0,3
Contribution/distribution des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	46,3	46,3
Au 31 décembre 2011	624,4	507,0	(25,9)	1 391,7	617,7	(9,7)	(571,0)	2 534,2	83,1	2 617,3

En millions d'euros	Capital souscrit	Primes d'émission	Actions propres	Autres réserves	Résultats reportés	Réserve de couverture des flux de trésorerie	Ecart de conversion cumulé	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Au 1er janvier 2010	624,4	484,4	(98,5)	1 050,0	476,5	(15,7)	(933,4)	1 587,7	7,9	1 595,6
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	487,3	-	-	487,3	0,2	487,5
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	7,7	262,3	270,0	4,1	274,1
Résultat global de l'exercice	-	-	-	-	487,3	7,7	262,3	757,3	4,3	761,6
Affectation du résultat de l'exercice 2009	-	-	-	189,0	(189,0)	-	-	-	-	-
Dividendes versés ¹	-	-	-	-	(287,5)	-	-	(287,5)	-	(287,5)
Variation des actions propres	-	-	43,3	-	-	-	-	43,3	-	43,3
Ajustements liés aux paiements fondés sur des actions	-	10,7	(0,6)	-	-	-	-	10,1	-	10,1
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(17,5)	-	-	-	(17,5)	(9,5)	(27,0)
Autres variations	-	-	-	(0,4)	-	-	-	(0,4)	-	(0,4)
Regroupement d'entreprises Ciel	-	-	-	-	-	-	-	-	32,8	32,8
Au 31 décembre 2010	624,4	495,1	(55,8)	1 221,1	487,3	(8,0)	(671,1)	2 093,0	35,5	2 128,5

¹ Les dividendes sont présentés nets des dividendes reçus sur les actions propres.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2011

Note 1 – Information relative à la société

La société SES (« la société ») a été constituée le 16 mars 2001 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois. Les références faites au « groupe » dans les notes ci-après visent la société et ses filiales, coentreprises et sociétés mises en équivalence. SES est cotée sous le symbole « SESG » à la Bourse de Luxembourg et sur Euronext Paris.

La publication des états financiers consolidés de la société SES pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 a été autorisée par décision du Conseil d'administration en date du 16 février 2012. Conformément à la loi luxembourgeoise, les états financiers sont approuvés par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle.

Note 2 – Résumé des méthodes comptables significatives :

Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés ont été établis selon le principe du coût historique, sauf lorsque l'évaluation à la juste valeur est obligatoire en vertu des normes internationales d'information financière (« IFRS »), comme indiqué ci-dessous. La valeur comptable des actifs et des passifs qui correspondent à des éléments couverts dans le cadre de couvertures de juste valeur, et qui sont par ailleurs évalués au coût, est ajustée en fonction des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes IFRS en vigueur au 31 décembre 2011, telles qu'adoptées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et approuvées par l'Union Européenne.

Principes de consolidation

Principes de consolidation à compter du 1er janvier 2010

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et des filiales dont elle détient le contrôle, après élimination de toutes les opérations intra-groupe significatives. Les filiales sont consolidées à partir du moment où la société en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle prend fin. Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Les comptes annuels des filiales et des sociétés liées sont préparés pour la même période que ceux de la société et selon des méthodes comptables uniformes. Des retraitements sont effectués pour harmoniser les méthodes comptables en cas de divergences. Des informations détaillées concernant les filiales consolidées sont fournies dans la Note 30.

Le résultat global total des filiales est affecté aux intérêts ne donnant pas le contrôle même si cette affectation aboutit à un solde débiteur.

Toute variation de la part d'intérêt détenue dans une filiale, sans perte du contrôle, est comptabilisée comme une transaction sur capitaux propres. En cas de perte du contrôle d'une filiale, le groupe :

- décomptabilise les actifs (y compris le goodwill) et les passifs de la filiale ;

- décomptabilise la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle ;
- décomptabilise les écarts de conversion cumulés enregistrés dans les capitaux propres ;
- comptabilise la juste valeur de la contrepartie reçue ;
- comptabilise la juste valeur des participations conservées ;
- comptabilise tout excédent ou toute perte au compte de résultat ;
- reclasse au compte de résultat ou dans les résultats reportés, selon le cas, la quote-part de la société mère dans les composantes comptabilisées précédemment dans les autres éléments du résultat global.

Principes de consolidation antérieurs au 1er janvier 2010

Certaines des règles susmentionnées ont été appliquées de manière prospective. Toutefois, il subsiste dans certains cas une divergence liée au maintien de l'application des principes de consolidation antérieurs :

- en cas de perte du contrôle, le groupe a comptabilisé la participation conservée au prorata de sa quote-part d'actif net à la date de la perte du contrôle. La valeur comptable de ces participations au 1er janvier 2010 n'a pas été retraitée.

Application de la norme IFRS 1

Le groupe a adopté les normes IFRS le 1er janvier 2004 et a appliqué les dispositions de la norme IFRS 1 pour cette transition. En particulier, les goodwill provenant des regroupements d'entreprises (IFRS 3) intervenus avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été retraités, et le groupe a décidé de ne pas appliquer la norme IAS 21 (telle que révisée en 2003) de façon rétrospective aux ajustements de juste valeur et au goodwill provenant de regroupements d'entreprises intervenus avant le 1er janvier 2004.

Changements de méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent à l'exception des nouvelles normes et des amendements IFRS ainsi que des nouvelles interprétations IFRIC ci-après applicables à compter du 1er janvier 2011 :

- IAS 24 Information relative aux parties liées (amendement), applicable à partir du 1er janvier 2011,
- IAS 32 Instruments financiers : Présentation (amendement), applicable à partir du 1er février 2010,
- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres, applicable à compter du 1er juillet 2010,
- Améliorations des IFRS (mai 2010).

L'adoption de ces normes et interprétations n'a pas eu d'incidence sur la situation ni sur les résultats financiers du groupe. L'adoption de ces normes ou interprétations est décrite ci-dessous :

IAS 24 Information relative aux parties liées (amendement)

L'IASB a publié un amendement à l'IAS 24 qui précise les définitions d'une partie liée. Les nouvelles définitions soulignent le profil symétrique des relations entre parties liées et précise les circonstances dans lesquelles les personnes et les principaux dirigeants influent sur les

relations entre les parties liées et l'entité. Par ailleurs, l'amendement introduit une exemption aux exigences générales de communication d'informations des parties liées pour les opérations conclues avec un Etat et les entités contrôlées, conjointement contrôlées ou influencées de façon notable par le même Etat que l'entité présentant les états financiers.

IAS 32 Instruments financiers – Présentation (amendement)

L'IASB a publié un amendement qui modifie la définition d'un passif financier dans l'IAS 32 pour permettre aux entités de classer en instruments de capitaux propres les droits de souscription et certaines options ou warrants. L'amendement est applicable si les droits sont accordés au prorata à tous les détenteurs existants de la même catégorie d'instruments de capitaux propres non dérivés d'une entité, en vue d'acquérir un nombre déterminé d'instruments de capitaux propres de l'entité en échange d'une contrepartie déterminée libellée en n'importe quelle monnaie.

IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres

Cette interprétation précise que les instruments de capitaux propres émis à l'intention d'un créancier afin d'éteindre un passif financier répondent aux critères d'une contrepartie payée. Les instruments de capitaux propres émis sont évalués à leur juste valeur. Si celle-ci ne peut faire l'objet d'une évaluation fiable, ces instruments sont évalués à la juste valeur du passif éteint. Tout profit ou toute perte sont comptabilisés immédiatement dans le compte de résultat.

Améliorations des IFRS

En mai 2010, L'IASB a publié une troisième série d'amendements à ses normes, principalement dans le but d'éliminer les incohérences et de clarifier la rédaction. Chaque norme fait l'objet de dispositions transitoires distinctes. L'adoption des modifications suivantes a donné lieu à des changements de méthodes comptables, mais n'aura aucune incidence sur la situation ni sur les résultats financiers du groupe.

- IFRS 3 Regroupements d'entreprises : les méthodes d'évaluation disponibles pour les participations ne donnant pas le contrôle ont été modifiées. Seuls les composants des participations ne donnant pas le contrôle constituant des droits de propriété actuels qui donnent droit à leurs porteurs à une quote-part de l'actif net de l'entité en cas de liquidation doivent être évalués à la juste valeur ou selon la quote-part des actifs nets identifiables à laquelle les instruments de propriété donnent actuellement droit. Toutes les autres composantes doivent être évaluées à leur juste valeur à la date d'acquisition.
- IFRS 7 Instruments financiers – Informations à fournir : les modifications proposées ont pour but de simplifier les informations fournies en réduisant celles relatives aux garanties détenues et en les améliorant en exigeant des informations qualitatives permettant de remettre les informations quantitatives dans leur contexte.

- IAS 1 Présentation des états financiers : l'amendement précise que l'entité peut présenter une analyse de chaque composante des autres éléments du résultat global soit dans le tableau de variation des capitaux propres soit dans les notes afférentes aux états financiers. Le groupe fournit cette analyse dans la Note 11.

D'autres modifications des normes suivantes résultant des améliorations des IFRS n'ont pas eu d'incidence sur les méthodes comptables ni la situation ou les résultats financiers du groupe :

- IFRS 3 Regroupements d'entreprises (contrepartie supplémentaire résultant du regroupement d'entreprises avant l'adoption de la norme IFRS 3 (révisée en 2008)) ;
- IFRS 3 Regroupements d'entreprises (plans d'options de souscription d'actions de la cible non remplacés ou remplacés de manière volontaire) ;
- IAS 27 Etats financiers consolidés et individuels ;
- IAS 34 Information financière intermédiaire.

Participations dans les coentreprises

Le groupe détient des participations dans des coentreprises qui sont des entités sous contrôle conjoint. Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, et une entreprise sous contrôle conjoint est une coentreprise qui implique la création d'une entité séparée dans laquelle chaque coentrepreneur détient une participation. Le groupe comptabilise ses participations dans les coentreprises selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Le groupe intègre sa quote-part dans tous les actifs, passifs, produits et charges de la coentreprise, ligne par ligne dans les rubriques correspondantes de ses propres états financiers consolidés. Les états financiers de la coentreprise sont arrêtés à la même date que ceux de la société mère, selon des méthodes comptables uniformes. Des retraitements sont effectués pour harmoniser les méthodes comptables en cas de divergences.

Lorsque le groupe apporte ou cède un actif à une coentreprise, la fraction du gain ou de la perte résultant de cette transaction est comptabilisée sur la base de la substance de la transaction. Quand le groupe acquiert des actifs de la coentreprise, il ne comptabilise sa quote-part dans les profits de la coentreprise relatifs à cette transaction qu'à la date à laquelle les actifs en cause sont cédés à un tiers indépendant. La coentreprise est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle jusqu'à la date à laquelle le groupe cesse d'exercer un contrôle conjoint sur la coentreprise.

Participations dans les sociétés mises en équivalence

Le groupe détient des participations dans des entreprises associées qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Une société mise en équivalence est une entité dans laquelle le groupe exerce une influence notable et qui n'est ni une filiale, ni une coentreprise.

En application de la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une société mise en équivalence est

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

comptabilisée au coût majoré ou minoré des variations, postérieures à l'acquisition, de la quote-part d'actif net de la société mise en équivalence détenue par le groupe. Le goodwill lié à une société mise en équivalence est inclus dans la valeur comptable de la participation et il n'est pas amorti. Après application de la méthode de la mise en équivalence, le groupe détermine s'il est nécessaire de comptabiliser une correction de valeur additionnelle au titre de la participation nette du groupe dans la société mise en équivalence. Le compte de résultat reflète la quote-part du groupe dans les résultats de la société mise en équivalence. Au cas où un changement a été comptabilisé directement dans les capitaux propres d'une société mise en équivalence, le groupe comptabilise sa quote-part de ce changement et fournit l'information correspondante dans le tableau de variation des capitaux propres.

En règle générale, la date de clôture des sociétés mises en équivalence est identique à celle du groupe, et les méthodes comptables utilisées sont uniformes. Des retraitements sont effectués pour corriger les divergences significatives qui pourraient exister entre les méthodes comptables. En cas de divergence entre les dates de clôture, le groupe retraite les informations financières de la société mise en équivalence, afin de tenir compte des transactions significatives intervenues entre les deux dates.

Jugements et estimations significatifs

1. Jugements

Dans le cadre de l'application des règles et méthodes comptables du groupe, et outre le recours à des estimations, la direction a formulé les jugements suivants qui ont une incidence significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers :

1.1. Traitement des droits d'exploitation de fréquences orbitales

Les sociétés opérationnelles du groupe ont obtenu des droits d'exploitation pour positionner des satellites sur certaines positions orbitales et utiliser certaines bandes de fréquences. Ces droits sont accordés suite aux demandes adressées aux autorités de contrôle nationales et internationales compétentes, et ils sont généralement attribués pour une période définie. Lors de l'arrivée au terme de ces accords, la société opérationnelle est généralement en mesure d'adresser une nouvelle demande concernant l'utilisation de ces positions et de ces fréquences. Lorsqu'ils sont obtenus par le groupe dans le cadre de l'acquisition de filiales et de sociétés mises en équivalence, ces droits sont traités comme un actif acquis identifiable et sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition conformément à l'application de la méthode de l'acquisition. Ces actifs sont réputés avoir une durée de vie indéterminée dans la mesure où il est fortement probable que le groupe pourra demander et obtenir le renouvellement de ces droits lors de leur expiration. Dans cette hypothèse, ils ne sont pas amortis, mais font en revanche régulièrement l'objet de tests de perte de valeur afin de confirmer que leur valeur nette comptable dans les états financiers du groupe demeure appropriée. Des informations plus détaillées sont fournies à la Note 16.

1.2. Impôts

Le groupe opère dans de nombreuses juridictions fiscales, et la direction doit apprécier les questions fiscales et les risques y afférents pour l'ensemble de ses activités, et provisionner les passifs éventuels en se fondant sur son interprétation des législations fiscales nationales et sur ses meilleures estimations. Dans le cadre de cet examen, la direction évalue le caractère significatif de la question et, sur la base de son expérience et des conseils d'experts, le risque qu'elle entraîne un passif pour le groupe. Si ce risque est jugé probable, une provision est constituée au titre de la charge d'impôt potentielle correspondante. Ces provisions figurent sous la rubrique des Passifs courants du bilan consolidé. Au 31 décembre 2011, un montant de 160,5 millions d'euros est inclus dans le poste « Impôts sur le résultat exigibles » (2010 : 163,2 millions d'euros).

La direction doit notamment exercer son jugement dans le domaine des prix de transfert. Le groupe emploie des collaborateurs qui sont spécialement chargés de mettre en place et de gérer les structures et la documentation appropriées en matière de prix de transfert, mais la formulation d'un jugement demeure toutefois nécessaire et des risques fiscaux peuvent potentiellement être identifiés. Dans le cadre de son appréciation globale des provisions pour risques fiscaux, le groupe procède à un examen détaillé des structures en place en matière de prix de transfert et constitue des provisions, au cas par cas, lorsque celles-ci paraissent appropriées.

2. Recours aux estimations

Une hypothèse importante concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture, pour lesquelles il existe un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours d'un exercice ultérieur, sont présentées ci-dessous.

– Dépréciation des goodwill

Le groupe vérifie la nécessité de déprécier le goodwill au moins une fois par an. Cette vérification nécessite une estimation de la valeur d'usage des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill est affecté. Pour déterminer la valeur d'usage, le groupe doit faire une estimation des flux de trésorerie futurs attendus de cette unité génératrice de trésorerie et choisir un taux d'actualisation pertinent pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie. Des informations plus détaillées sont fournies à la Note 16.

Regroupements d'entreprises

Regroupements d'entreprises à compter du 1er janvier 2010
Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (*acquisition method*). Le coût d'une acquisition est égal à la somme de la contrepartie transférée, évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise. Pour chaque regroupement d'entreprises, l'acquéreur évalue la participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise à la juste valeur ou au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise. Les coûts d'acquisition encourus sont comptabilisés en charges et figurent parmi les charges administratives.

En cas d'acquisition d'entreprise, le groupe examine les actifs financiers acquis et les passifs financiers repris de façon à les classer et à les désigner de façon appropriée sur la base des dispositions contractuelles, du contexte économique et des conditions pertinentes à la date d'acquisition. Cette opération inclut la séparation entre les dérivés incorporés et les contrats hôtes conclus par l'entreprise acquise.

Si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, le groupe réévalue la participation détenue précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et comptabilise l'écart éventuel au compte de résultat. Toute contrepartie éventuelle due par l'acquéreur sera comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui est réputée être un actif ou un passif seront comptabilisées conformément à IAS 39, soit au compte de résultat, soit comme une variation des autres éléments du résultat global. Si elle est classée dans les capitaux propres, la contrepartie éventuelle ne doit pas être réévaluée avant son règlement final dans les capitaux propres.

Regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2010
Les différences avec les règles susmentionnées étaient les suivantes :

Les regroupements d'entreprises étaient comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition faisaient partie des coûts d'acquisition. La participation ne donnant pas le contrôle était évaluée au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise.

Les regroupements d'entreprises réalisés par étapes étaient comptabilisés comme des opérations distinctes. L'acquisition d'une part d'intérêt supplémentaire n'avait pas d'incidence sur le goodwill comptabilisé précédemment.

La contrepartie éventuelle était comptabilisée uniquement si le groupe avait une obligation actuelle, si la sortie de ressources était plus probable qu'improbable et s'il était possible de procéder à une estimation fiable. Les ajustements ultérieurs de la contrepartie éventuelle étaient comptabilisés dans le goodwill.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente lorsque leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition n'est réputée remplie que si la vente est très probable et si l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue d'une vente immédiate en son état actuel. Il faut que la direction soit résolue à réaliser la vente, qui devrait répondre aux critères de comptabilisation d'une vente conclue dans le délai d'un an à compter de la date de sa classification. Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés qui sont classés comme détenus en vue de la vente sont évalués soit à leur valeur comptable, soit à leur juste valeur minorée des coûts de la vente, si celle-ci est inférieure.

Dans l'état consolidé du résultat global de la période concernée et de la période comparable du précédent exercice, les produits et les charges liés aux activités abandonnées sont présentés séparément de ceux provenant des activités poursuivies, jusqu'au niveau du résultat après impôts, et ce même lorsque le groupe conserve une participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale après la vente. Le résultat correspondant (après impôts) est présenté séparément dans l'état du résultat global.

Une fois classées comme détenues en vue de la vente, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût d'acquisition ou de fabrication et sont amorties sur la durée de vie estimée. Le coût de production des immobilisations corporelles générées en interne comprend les coûts directement attribuables ainsi que les frais généraux appropriés. Les coûts de réparation et d'entretien de ces immobilisations sont enregistrés en charges. Les charges financières encourues durant la période de construction des satellites sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur la base de durées de vie estimées à :

Constructions	25 ans
Satellites	10 à 16 ans
Equipements au sol	3 à 15 ans
Autres installations, outillage et mobilier	3 à 15 ans

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa cession ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Tout gain ou perte résultant de la sortie d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur nette comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat de l'année de la décomptabilisation de l'actif.

Les valeurs résiduelles, les durées d'utilité et les modes d'amortissement sont revus et modifiés si nécessaire à chaque clôture annuelle.

Immobilisations corporelles en cours

Les montants dus au titre de l'achat de futurs satellites, les coûts de lancement et les autres charges connexes, qui incluent les dépenses d'équipement au sol et les coûts de financement, sont comptabilisés au bilan lorsqu'ils sont acceptés et facturés. Lors de la mise en service de l'immobilisation, ces frais sont transférés en immobilisations corporelles « en service » et sont amortis à partir de cette date.

Immobilisations incorporelles

1) Goodwill

Le goodwill est évalué initialement au coût, qui correspond à l'excédent entre le total formé par la contrepartie transférée et le montant comptabilisé au titre de la participation ne donnant pas le contrôle d'une part, et les actifs nets identifiables acquis et les passifs repris d'autre part. Si cette contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé au compte de résultat.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

Après sa comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût, minoré le cas échéant des pertes de valeur cumulées. Aux fins des tests de perte de valeur, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté, à compter de la date d'acquisition, à chacune des unités génératrices de trésorerie du groupe qui sont censées tirer profit du regroupement, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient ou non affectés à ces unités.

La valeur comptable des goodwill fait l'objet d'un test de perte de valeur une fois par an, ou plus fréquemment si nécessaire, afin de déterminer si leur valeur comptable reste recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession de l'actif et la valeur d'utilité. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges lorsque la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur relatives au goodwill ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise au cours des périodes futures. Le groupe estime la valeur d'utilité sur la base des flux de trésorerie projetés provenant d'une unité génératrice de trésorerie, déterminés en fonction des plans d'activité approuvés par la direction. Au-delà d'une période de cinq ans, les flux de trésorerie peuvent être estimés sur la base de taux de croissance ou de baisse d'activité constants.

Lorsque le goodwill fait partie d'une unité génératrice de trésorerie et qu'une partie de l'activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de cette activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

2) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement des droits d'exploitation de fréquences orbitales et des contrats de service relatifs aux capacités satellitaires acquis à titre onéreux. Ces immobilisations sont évaluées à la date d'acquisition afin de déterminer si elles correspondent à des actifs à durée de vie déterminée ou indéterminée. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur une période n'excédant pas 21 ans. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée figurent au bilan au coût d'acquisition, mais sont soumises à des tests de perte de valeur selon les modalités décrites ci-dessus pour le goodwill. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée est revue annuellement afin de déterminer si leur classement en immobilisations à durée de vie indéterminée demeure justifié. Dans le cas contraire, le transfert d'immobilisations à durée de vie indéterminée en immobilisations à durée de vie déterminée est effectué de manière prospective.

Perte de valeur des immobilisations non financières

Le groupe évalue à chaque date de clôture s'il existe des indices internes ou externes indiquant qu'un actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Si de telles indications existent, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est nécessaire, le groupe procède à une estimation de la valeur recouvrable.

Les actifs à long terme et les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée, notamment la flotte de satellites en orbite, font l'objet d'un test de dépréciation quand des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur peuvent provenir d'une défaillance totale ou partielle d'un satellite, ou de toute autre cause de variation des flux de trésorerie futurs actualisés. Les tests de dépréciation consistent à comparer les flux de trésorerie futurs actualisés à la valeur comptable de l'actif. L'estimation des flux de trésorerie actualisés repose sur les plans d'activité les plus récents. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, le montant de l'actif est déprécié et ramené à la juste valeur sur la base des flux de trésorerie actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation approprié.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à la construction ou à la production d'un actif répondant à certaines conditions sont capitalisés avec le coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges durant la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Investissements et autres actifs financiers

Les actifs financiers qui entrent dans le champ d'application d'IAS 39 sont classés, selon le cas, en actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, en prêts et créances, en placements détenus jusqu'à leur échéance, ou en actifs financiers disponibles à la vente. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur, majorée, dans le cas des investissements qui ne sont pas enregistrés à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables. Le groupe détermine la classification de ses actifs financiers après leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, il revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Tous les achats ou ventes réguliers d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire à la date à laquelle le groupe s'est engagé à acheter ou vendre l'actif.

Les états financiers du groupe comprennent les catégories suivantes d'actifs financiers, définies par l'IAS 39.

1) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Les actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont inclus dans la catégorie des « actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat ». Les actifs financiers sont classés comme étant détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'être vendus à court terme. Les instruments dérivés sont également classés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils ne soient désignés comme instruments de couverture et que cette couverture soit efficace. Les gains et les pertes réalisés sur des investissements détenus à des fins de transaction sont comptabilisés en compte de résultat.

2) Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et à échéance déterminée, sont classés en placements détenus jusqu'à leur échéance lorsque le groupe a l'intention manifeste et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Les investissements que le groupe a l'intention de détenir pour une période indéterminée ne sont pas inclus dans cette catégorie. Les autres placements à long terme que le groupe a l'intention de détenir jusqu'à leur échéance, comme les obligations, sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ce coût est le montant auquel l'actif financier a été comptabilisé initialement, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant comptabilisé initialement et le montant à l'échéance. Ce calcul tient compte de l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus entre les parties au contrat, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres primes positives ou négatives. Pour les investissements comptabilisés au coût amorti, les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque l'investissement est décomptabilisé ou déprécié, et au travers du processus d'amortissement.

3) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et les créances sont décomptabilisés ou dépréciés, et au travers du processus d'amortissement.

4) Actifs disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont classés dans aucune des trois catégories précédentes. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Les gains et les pertes afférents à ces actifs sont comptabilisés comme une composante distincte des capitaux propres, jusqu'à ce que l'investissement soit décomptabilisé ou qu'il soit identifié comme devant faire l'objet d'une dépréciation, auquel cas le profit ou la perte cumulé précédemment comptabilisé en capitaux propres est inclus dans le compte de résultat, en totalité ou en partie.

La juste valeur des investissements qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture. Pour les investissements pour lesquels il n'y a pas de marché actif, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. De telles techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes conclues dans des conditions de concurrence normale, la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument quasiment identique, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

Stocks

Les stocks sont constitués principalement de travaux en cours, d'accessoires y afférents et de pièces détachées pour les équipements de réseaux. Ils sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur de marché. Le coût est évalué sur la base du coût moyen pondéré, et la valeur de marché sur la base de la valeur nette de réalisation estimée.

Créances clients et autres créances

Les créances clients sont comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une provision est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont passées en pertes lorsqu'elles sont identifiées comme telles. Le groupe évalue de manière continue les clients présentant un risque de crédit, en les classifiant dans trois catégories : risque associé aux prêts de premier rang, risque associé aux prêts de marché et risque associé aux prêts de second rang (*sub-prime*).

Opérations intragroupe

Le groupe comptabilise les ventes et transferts entre segments du groupe comme si ces ventes ou transferts étaient réalisés avec des tiers au prix du marché.

Actions propres

Les instruments de capitaux propres qui ont été rachetés (actions propres) sont déduits des capitaux propres. Aucun profit ni aucune perte ne sont comptabilisés dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation des instruments de capitaux propres du groupe.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les avoirs en banque et en caisse, les dépôts et les investissements à court terme considérés comme très liquides, facilement convertibles en des montants en espèces prévisibles et soumis à des risques de changements de valeur non significatifs. Les avoirs en banque et en caisse et les dépôts à court terme qui sont détenus jusqu'à leur échéance sont enregistrés au coût. Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la « trésorerie nette » se compose de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, nets des concours bancaires courants.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le groupe conclut des contrats visant à mettre à disposition des capacités de transmission par satellite de haute qualité et des prestations de services permettant la diffusion de programmes télévisuels et radiophoniques et d'informations au grand public. Le chiffre d'affaires provient essentiellement des contrats de prestation de services de transmission par satellite.

Tous les montants reçus des clients au titre de contrats de mise à disposition de capacités de transmission par satellite sont comptabilisés linéairement sur la durée des contrats correspondants, à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les paiements reçus d'avance sont différés et figurent au bilan en produits

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

constatés d'avance. Les intérêts courus sur les paiements reçus d'avance sont provisionnés sur la base du taux d'emprunt marginal du groupe à la date de réception des paiements. Les montants à recevoir au titre de prestations non encore facturées sont provisionnés et enregistrés dans les créances clients.

Le groupe conclut en outre un certain nombre de contrats de construction à long terme. Le chiffre d'affaires afférent à ces contrats est comptabilisé en fonction du degré d'avancement du contrat lorsque le résultat du contrat peut être estimé de façon fiable.

Dividendes

La décision concernant la distribution de dividendes intervient après l'approbation des comptes. De ce fait, les dividendes à payer sont enregistrés dans les comptes de l'exercice suivant.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable.

Impôts exigibles

Les actifs et les passifs d'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable (approche bilantielle) pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables sauf :

- quand le passif d'impôt différé résulte de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal ; et
- au titre des différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales, lorsque la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal ; et
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans des filiales, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible pour permettre l'utilisation de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est prévue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments constatés directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe juridiquement un droit exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Conversion de monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euros (EUR), qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société. Chaque entité du groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués en utilisant cette monnaie fonctionnelle.

Les opérations en monnaie étrangère sont converties initialement dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Le coût des actifs non monétaires est converti au cours en vigueur à la date de la transaction. Tous les autres actifs et passifs sont convertis au cours de clôture. Au cours de l'exercice, les charges et les produits exprimés en monnaie étrangère sont comptabilisés aux cours de change en vigueur à la date à laquelle ils sont encourus ou acquis. Tous les écarts de change résultant de l'application de ces principes sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé.

Le goodwill et les ajustements à la juste valeur provenant de l'acquisition d'entités étrangères détenues à 100 % sont traités comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au cours de clôture. Conformément à l'IFRS 1, le

groupe a choisi de ne pas appliquer l'IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » (révisée en 2003) de manière rétrospective aux ajustements à la juste valeur et au goodwill résultant de regroupements d'entreprises survenus avant la date de passage aux IFRS.

Les actifs et les passifs des filiales consolidées sont convertis en euros au cours de change de clôture, tandis que les produits et les charges de ces filiales sont convertis au cours de change moyen de l'exercice. Les différences de change résultant de cette conversion sont enregistrées au poste « Ecarts de conversion cumulés ». Lors de la cession d'une filiale ou d'une co-entreprise étrangère, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans les capitaux propres au titre de cette activité étrangère est comptabilisé au compte de résultat consolidé.

Les cours de change utilisés par le groupe durant l'exercice étaient les suivants pour le dollar US :

1 euro =	Cours moyen de l'exercice 2011	Cours de clôture l'exercice 2011	Cours moyen de l'exercice 2010	Cours de clôture l'exercice 2010
dollar US	1,4035	1,2939	1,3294	1,3362

Résultat de base et résultat dilué par action

Le capital de la société SES est composé d'actions des catégories A et B qui donnent droit au paiement de dividendes annuels tels qu'approuvés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires. Les détenteurs des actions de catégorie B participent aux bénéfices et ont droit à 40 % des dividendes à payer par action de catégorie A.

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont calculés en divisant le résultat net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période. Le résultat dilué par action est ajusté compte tenu des options à effet de dilution.

Instrument financiers dérivés et opérations de couverture

Le groupe comptabilise tous les instruments dérivés à leur juste valeur à l'actif et au passif du bilan. Les variations de juste valeur des instruments dérivés sont enregistrées soit dans le compte de résultat, soit conformément aux principes décrits ci-dessous lorsque la comptabilité de couverture s'applique. Le groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change et des swaps de taux d'intérêt pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêt et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. La juste valeur des contrats de change à terme est calculée par référence au taux de change à terme courant pour des contrats ayant des profils d'échéance similaires. La juste valeur des contrats de swaps de taux d'intérêt est déterminée par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires. Lors de la souscription d'un instrument dérivé, le groupe désigne l'instrument comme suit :

- 1) une couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé (couverture de juste valeur) ;

- 2) une couverture d'une transaction prévue ou de la fluctuation des flux de trésorerie à recevoir ou à payer relatifs à un actif ou un passif comptabilisé (couverture de flux de trésorerie) ; ou
- 3) une couverture d'un investissement net dans une activité dont les opérations sont exprimées en devise étrangère.

Les instruments de couverture qui satisfont aux critères stricts de la comptabilité de couverture sont comptabilisés selon les modalités suivantes :

1) Couvertures de juste valeur

En ce qui concerne les couvertures de juste valeur (swaps de taux d'intérêt sur des emprunts à taux fixe) qui remplissent les conditions de la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à la juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Tout profit ou perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert viennent modifier la valeur comptable de l'élément couvert et sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « Produits financiers » ou « Charges financières ».

2) Couvertures de flux de trésorerie

Concernant les couvertures de flux de trésorerie (contrats de change à terme et swaps de taux d'intérêt sur des emprunts à taux variable) destinées à couvrir des engagements fermes ou des transactions prévues qui remplissent les conditions de la comptabilité de couverture, le profit ou la perte qui correspond à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres, et celui qui correspond à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement en compte de résultat sous la rubrique « Produits financiers » ou « Charges financières ».

Si l'engagement couvert conduit à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, alors, au moment où l'actif ou le passif est comptabilisé, les profits ou les pertes y afférents qui ont été comptabilisés antérieurement en capitaux propres sont inclus dans l'évaluation initiale du coût d'acquisition ou de la valeur comptable de l'actif ou du passif.

3) Couverture d'un investissement net en devise étrangère

Les variations de juste valeur d'un instrument dérivé ou non dérivé qui est désigné comme instrument de couverture et qui remplit toutes les conditions fixées pour la couverture d'un investissement net, sont comptabilisées en écarts de conversion cumulés dans la mesure où la couverture est efficace. La partie inefficace est comptabilisée dans le compte de résultat sous la rubrique « Produits financiers » ou « Charges financières ».

La comptabilité de couverture cesse lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé, lorsqu'il ne remplit plus les critères de la comptabilité de couverture ou lorsque le groupe annule sa désignation en tant qu'instrument de couverture. A ce stade, tout profit (ou perte) cumulés réalisés sur l'instrument de couverture et comptabilisés en capitaux propres sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction prévue se produise. S'il n'est plus prévu que

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

la transaction couverte se produise, le profit (ou la perte) nets cumulés comptabilisés en capitaux propres sont transférés au résultat net de l'exercice.

Le groupe documente de manière formelle toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs de gestion des risques et sa stratégie en matière d'opérations de couverture. Cette procédure comprend l'affectation de tous les instruments dérivés désignés comme des couvertures de juste valeur ou de flux de trésorerie ou d'investissement net à des actifs ou passifs spécifiques du bilan, à des engagements fermes spécifiques ou à des transactions prévues. Le groupe vérifie également de manière formelle, tant au début de la couverture que pendant toute sa durée, que chaque dérivé est hautement efficace et permet de neutraliser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie de l'élément couvert. S'il s'avère qu'un instrument dérivé ne constitue pas ou ne constitue plus une couverture hautement efficace, le groupe abandonne la comptabilité de couverture de manière prospective.

Décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers

1) Actifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque :

- les droits sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration ;
- le groupe conserve les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier, mais a pris l'engagement de les reverser en totalité et sans délai à un tiers en vertu d'un accord de rétrocession ; ou
- le groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier et (a) a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ou (b) n'a pas transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, mais a transféré le contrôle de cet actif.

Lorsque le groupe a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier mais n'a pas transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, ni transféré le contrôle de cet actif, il continue à comptabiliser l'actif financier à hauteur de son implication continue dans l'actif. L'implication continue qui prend la forme d'une garantie de l'actif transféré est évaluée au plus faible de la valeur comptable d'origine de cet actif et du montant maximal de la contrepartie reçue que le groupe pourrait être tenu de rembourser.

Lorsque l'implication continue prend la forme d'une option vendue ou achetée (ou les deux) sur l'actif transféré (y compris les options dénouées en trésorerie ou les dispositifs analogues), la mesure de l'implication continue du groupe correspond au montant de l'actif transféré que le groupe peut racheter, sauf s'il s'agit d'une option de vente émise (y compris les options réglées en trésorerie ou les dispositifs analogues) sur un actif évalué à la juste valeur, auquel cas la mesure de l'implication continue du groupe est limitée au plus faible de la juste valeur de l'actif transféré et du prix d'exercice de l'option.

2) Passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est éteinte ou annulée ou que cette obligation arrive à expiration. Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre instrument provenant du même prêteur à des conditions nettement différentes, ce remplacement est comptabilisé comme une extinction du passif financier initial et un nouveau passif financier est comptabilisé. Il en va de même en cas de modification substantielle des termes d'un passif financier existant. La différence entre les valeurs comptables respectives du passif financier initial et du nouveau passif financier est comptabilisée en compte de résultat.

Comptabilisation des engagements de retraite

La société et certaines de ses filiales ont mis en place des plans de retraite à prestations définies et/ou à contributions définies. Le coût des avantages accordés au titre du plan à prestations définies est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en produits ou en charges lorsque le cumul des gains et des pertes actuariels non reconnus pour chaque régime excède 10 % de la valeur la plus élevée entre l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime. Ces gains ou ces pertes sont comptabilisés sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces régimes. Les coûts relatifs aux plans à contributions définies sont enregistrés au compte de résultat au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Les employés du groupe, y compris ses cadres dirigeants, reçoivent des rémunérations sous la forme de transactions dont le règlement est indexé sur des actions, aux termes desquelles ils reçoivent des instruments de capitaux propres en contrepartie des services rendus (« transactions réglées en instruments de capitaux propres »).

1) Transactions réglées en instruments de capitaux propres

Les transactions réglées en instruments de capitaux propres sont valorisées à la juste valeur des instruments attribués à la date d'attribution. La juste valeur est déterminée par un expert externe qui utilise un modèle binomial. Des informations plus détaillées sont fournies dans la Note 24. Lors de l'évaluation des transactions réglées en instruments de capitaux propres, il n'est pas tenu compte des conditions relatives aux performances, hormis celles liées au prix des actions de la société, le cas échéant.

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé, ensemble avec l'augmentation de capitaux propres correspondante, sur la période pendant laquelle les conditions de performance et/ou de services sont remplies, cette période se terminant à la date à laquelle les employés concernés obtiennent un droit inconditionnel aux instruments (« la date d'acquisition des droits »). La charge cumulée enregistrée pour ces transactions à chaque fin d'exercice jusqu'à la date d'acquisition des droits est le reflet de l'écoulement de cette période d'acquisition et de la meilleure estimation

du groupe, à cette date, du nombre d'instruments qui vont être acquis. La charge ou le produit enregistré au compte de résultat de la période correspond à la différence entre charges cumulées à la fin de la période et charges cumulées au début de la période. Aucune charge n'est constatée pour les instruments qui ne sont finalement pas acquis.

Le groupe a bénéficié des dispositions transitoires de l'IFRS 2 concernant les rémunérations réglées en instruments de capitaux propres et n'a appliqué l'IFRS 2 qu'aux rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres attribuées après le 7 novembre 2002 et pour lesquelles la date d'acquisition des droits est postérieure au 1er janvier 2004.

L'effet dilutif des options en circulation est pris en compte dans le calcul du résultat dilué par action (voir Note 12).

2) Transactions réglées en trésorerie

Le coût des transactions réglées en trésorerie est évalué initialement à la juste valeur à la date d'attribution, à l'aide d'un modèle binomial et en tenant compte des conditions auxquelles les instruments ont été attribués. Cette juste valeur est comptabilisée en charges sur toute la période d'acquisition avec un passif pour contrepartie. Ce passif est réévalué à chaque date de clôture jusqu'à la date de son règlement, les variations de juste valeur étant comptabilisées en compte de résultat.

Il convient de noter que les dernières options accordées au titre de régimes prévoyant un règlement en instruments de capitaux propres ont été attribuées en 2005 et que la période d'exercice de ces options a expiré en 2010, de telle sorte qu'il n'existait à la date de clôture aucune option en circulation au titre de régimes prévoyant un règlement en trésorerie.

Contrats de location

Pour déterminer si un accord est, ou contient, un contrat de location, il convient d'apprécier, en se fondant sur la substance de l'accord à la date de son commencement, si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un actif ou d'actifs spécifique(s), ou si l'accord confère un droit à l'utilisation de l'actif. Pour les accords conclus avant le 1er janvier 2005, la date de commencement est réputée fixée au 1er janvier 2005 conformément aux dispositions transitoires d'IFRIC 4.

Les contrats de location-financement, qui transfèrent au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan dès l'origine du contrat de location à la juste valeur de l'actif loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat. Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité estimée et de la durée du contrat.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Normes IFRS et interprétations de l'IFRIC publiées mais non encore en vigueur

Les normes et interprétations IFRS qui étaient publiées mais n'étaient pas encore entrées en vigueur à la date de présentation des états financiers du groupe, et qui devraient s'appliquer au groupe à l'avenir, sont énumérées ci-dessous. Le groupe a l'intention d'adopter ces normes lorsqu'elles entreront en vigueur et/ou lorsqu'elles auront été approuvées par l'Union Européenne.

IAS 1 Présentation des états financiers – Présentation des « Autres éléments du résultat global »

Les amendements apportés à l'IAS 1 modifient le regroupement des éléments présentés dans le poste « Autres éléments du résultat global ». Les éléments qui pourraient être reclassés (ou « recyclés ») dans le compte de résultat ultérieurement (par exemple, lors de leur décomptabilisation ou de leur règlement) seraient présentés séparément des éléments qui ne seront jamais reclassés. La modification n'affecte que la présentation et n'a donc pas d'incidence sur la situation ni sur les résultats financiers du groupe.

IAS 27 Etats financiers individuels (révisée en 2011)

En raison des nouvelles normes IFRS 10 et IFRS 12, ce qui reste de la norme IAS 27 se limite à la comptabilisation de participations dans des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées lorsqu'une entité choisit de présenter des états financiers individuels. Le groupe a choisi de ne pas présenter des états financiers individuels.

IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (révisée en 2011)

Suite aux nouvelles normes IFRS 11 et IFRS 12, la norme IAS 28 a été renommée IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ». Elle expose l'application de la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation des participations dans les entreprises associées et coentreprises. Le groupe s'emploie actuellement à évaluer l'incidence de cette norme sur sa situation et ses résultats financiers.

IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers (Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers)

Cet amendement impose la présentation d'informations supplémentaires sur les actifs financiers qui ont été transférés mais qui n'ont pas été décomptabilisés pour permettre aux utilisateurs des états financiers du groupe d'améliorer leur compréhension d'opérations de transfert d'actifs financiers, notamment le lien entre les actifs qui n'ont pas été décomptabilisés et leurs passifs associés. Cet amendement impose également de fournir des informations complémentaires sur l'implication continue de l'entité dans les actifs décomptabilisés pour permettre aux utilisateurs de comprendre les effets éventuels de tout risque qui demeurerait dans l'entité qui a transféré ces

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

actifs. La modification ne concerne que les informations à fournir et n'a aucune incidence sur la situation ni sur les résultats financiers du groupe.

IFRS 9 Instruments financiers – Classification et évaluation des actifs et passifs financiers

La norme IFRS 9 publiée correspond à la première phase des travaux entrepris par l'IASB en vue de remplacer l'IAS 39. Elle concerne la classification et l'évaluation des actifs et passifs financiers tels que définis dans l'IAS 39. Dans les phases ultérieures, l'IASB abordera la comptabilité de couverture et la dépréciation des actifs financiers. L'achèvement de ce projet est prévu au cours du premier semestre de 2012. L'adoption de la première phase de l'IFRS 9 aura un effet sur la classification et l'évaluation des actifs financiers du groupe, mais pourrait ne pas avoir d'incidence sur la classification et l'évaluation des passifs financiers. Le groupe est en train d'évaluer l'incidence qu'aurait cette norme sur sa situation et ses résultats financiers.

IFRS 10 Etats financiers consolidés

IFRS 10 remplace la partie de la norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » qui traite de la comptabilisation des états financiers consolidés. Elle comprend également les questions soulevées par l'interprétation SIC-12 « Consolidation – Entités ad hoc ». IFRS 10 présente un modèle unique de consolidation qui identifie le contrôle comme étant la base pour la consolidation de toutes sortes d'entités, y compris les entités ad hoc. La nouveauté par rapport aux exigences de la norme IAS 27 est que la direction de l'entreprise devra porter un jugement important pour déterminer quelles sont les entités contrôlées, et qui doivent donc être consolidées par une société mère. Le groupe est en train d'évaluer l'incidence éventuelle de cette norme sur sa situation et ses résultats financiers.

IFRS 11 Partenariats

IFRS 11 annule et remplace la norme IAS 31 « Participation dans des coentreprises » et l'interprétation SIC-13 « Entités contrôlées en commun – Apports non monétaires par des coentrepreneurs ». IFRS 11 supprime la possibilité de comptabiliser les participations dans des entités contrôlées conjointement (ECC) en utilisant la méthode de l'intégration proportionnelle. En fait, les entités contrôlées conjointement qui répondent à la définition d'une coentreprise devront être comptabilisées en appliquant la méthode de la mise en équivalence. Le groupe est en train d'étudier l'incidence que cette norme aurait sur sa situation et ses résultats financiers.

IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

IFRS 12 réunit dans une seule norme les informations à fournir relatives aux états financiers consolidés (IAS 27 ainsi que IAS 31 et IAS 28). Ces informations à fournir sont relatives aux participations d'une entité dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées. Un certain nombre de nouvelles informations sont également à fournir.

IFRS 13 Evaluation de la juste valeur

IFRS 13 établit une source unique d'indications pour toutes les évaluations à la juste valeur requises par les IFRS. IFRS 13 ne change pas les situations dans lesquelles une entité est tenue d'effectuer une évaluation à la juste valeur, mais fournit plutôt des indications sur la manière d'effectuer les évaluations à la juste valeur lorsqu'elles sont requises ou permises par les IFRS. Le groupe est en train d'évaluer l'incidence de cette norme sur sa situation et ses résultats financiers.

Note 3 – Regroupements d'entreprises et acquisition de participations ne donnant pas le contrôle

1. Ciel Satellite Limited Partnership, Canada – Regroupement d'entreprises

Le cadre réglementaire qui régit les opérateurs canadiens de satellites a été modifié en 2010 afin d'autoriser le contrôle par des actionnaires non-résidents. SES détient une participation de 70 % dans Ciel Satellite Limited Partnership (ci-après « Ciel LP ») mais, dans le cadre de la réglementation antérieure, SES ne pouvait faire état d'un contrôle sur cette entité qui était par conséquent présentée comme une coentreprise, le groupe consolidant sa quote-part de 70 % dans les résultats de Ciel LP.

Suite au changement de réglementation, le pacte conclu par les actionnaires de Ciel LP a été modifié pour permettre à SES d'exercer ses droits de vote sur l'ensemble de sa participation et, par conséquent, d'exercer un contrôle sur les activités de Ciel LP. La société Ciel LP est donc consolidée par intégration globale depuis l'entrée en vigueur de cette modification, le 29 septembre 2010.

La juste valeur des actifs et des passifs identifiables de Ciel LP à la date d'effet du contrôle est présentée ci-dessous. Il convient de noter qu'aux fins de cette transaction, la valeur comptable des actifs et des passifs de Ciel LP a été réputée égale à leur juste valeur et que la transaction n'a généré aucun goodwill.

En millions d'euros	Juste valeur comptabilisée à la date d'acquisition
Actifs	
Immobilisations corporelles	202,4
Immobilisations incorporelles	3,1
Actifs courants	2,7
Total des actifs	208,2
Passifs	
Passifs courants	0,8
Acomptes perçus	101,8
Total des passifs	102,6
Total des actifs nets identifiables à la juste valeur	105,6

2. Acquisition d'une participation supplémentaire dans SES ASTRA AB, Suède

Le 4 mars 2010, le groupe a acquis une participation supplémentaire de 10 % correspondant au solde des actions avec droit de vote de SES ASTRA AB. Une contrepartie en numéraire de 27,0 millions d'euros a été

versée aux actionnaires minoritaires. La valeur comptable de la participation supplémentaire acquise était de 9,5 millions d'euros et l'écart de 17,5 millions d'euros entre la contrepartie versée et la valeur comptable de la participation acquise a été comptabilisée dans les capitaux propres parmi les autres réserves.

Note 4 – Activités abandonnées – Cession de la participation donnant le contrôle dans ND SatCom

Depuis le deuxième trimestre 2010, la direction de SES a publiquement fait état de son intention de céder sa participation donnant le contrôle dans ND SatCom, qui est pour cette raison présentée comme un « Actif détenu en vue de la vente » dans les états financiers du groupe depuis le 1er semestre 2010. Depuis lors, l'impact de ND SatCom sur le compte de résultat du groupe a été présenté comme une perte des activités abandonnées selon les dispositions d'IFRS 5.

Le 28 février 2011, le groupe a cédé 75,1 % de sa participation dans le groupe ND SatCom à Astrium Services GmbH, filiale à 100 % d'EADS. Le groupe conserve une participation minoritaire de 24,9 %, qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et présentée dans le poste « Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence ».

Le résultat après impôt des activités abandonnées ainsi que la sortie de trésorerie résultant de la cession de ND SatCom s'analysent comme suit :

En millions d'euros	28 février 2011	31 décembre 2010
Chiffre d'affaires	5,7	59,8
Charges opérationnelles	(8,6)	(64,5)
EBITDA	(2,9)	(4,7)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(0,3)	(1,9)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(0,7)	(21,0)
Résultat opérationnel	(3,9)	(27,6)
Charges financières nettes	1,2	(5,7)
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,1	2,0
Perte comptabilisée suite à la réévaluation à la juste valeur	-	(30,8)
Résultat avant impôts des activités abandonnées pour la période	(2,6)	(62,1)
Impôt sur le revenu (charge d'impôt) :		
Relatif au résultat/(perte) courant avant impôts	-	(0,3)
Relatif à l'évaluation à la juste valeur minorée du coût de vente	-	26,1
	(2,6)	(36,3)
Résultat des activités abandonnées pour la période :		
Perte sur la cession des activités abandonnées	(4,3)	-
Charge d'impôts attribuable	(0,4)	-
	(4,7)	-
Résultat après impôt des activités abandonnées pour la période	(7,3)	(36,3)
Sorties de trésorerie liées à la cession :		
Contrepartie reçue	5,0	-
Trésorerie nette cédée avec l'activité abandonnée	(14,3)	-
Sorties de trésorerie nette	(9,3)	-
Flux de trésorerie opérationnels nets	(8,2)	20,5
Flux de trésorerie nets générés par les activités d'investissement	12,5	1,8
Flux de trésorerie nets générés par les activités de financement	7,3	(24,4)
Effets des variations de change	-	3,1
Flux de trésorerie nets/(sorties)	11,6	1,0
Résultat par action – Actions de catégorie A	(0,02)	(0,09)
Résultat par action – Actions de catégorie B	(0,01)	(0,03)

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

Note 5 – Participations dans des co-entreprises

1. Ciel Satellite Limited Partnership, Canada

Jusqu'au 29 septembre 2010, le groupe détenait une participation économique de 70,0 % dans Ciel Satellite Limited Partnership, Canada (ci-après « Ciel LP »), une entreprise qui exerce une activité similaire à celle des autres principales entités opérationnelles du groupe. Comme indiqué à la Note 3 ci-dessus, la société Ciel LP n'est plus présentée comme une co-entreprise depuis la date de modification du pacte d'actionnaires, le 29 septembre 2010.

La quote-part des produits et des charges de la période antérieure à la prise du contrôle intégral en 2010, qui figurent dans les états financiers consolidés du 31 décembre 2010, s'analyse comme suit :

En millions d'euros	2010
Actifs non courants	-
Actifs courants	-
Passifs non courants	-
Passifs courants	-
Chiffre d'affaires	18,5
Charges opérationnelles	(3,3)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	(7,5)
Charges financières	(2,5)
Résultat net	5,2

2. Solaris Mobile Limited, Irlande

En 2007, SES ASTRA et Eutelsat ont créé l'entreprise commune Solaris Mobile Limited (« Solaris »), basée à Dublin, afin de proposer des services avancés de télévision mobile par satellite en bande S.

Le 6 avril 2009, la charge utile en bande S a été lancée sur le satellite W2A d'Eutelsat. Le 14 mai 2009, la Commission Européenne a attribué à Solaris, sous réserve de certaines conditions, l'une des deux plages de bande passante de 15 MHz réservée en bande S pour la couverture de l'Europe, l'autre étant attribuée à Inmarsat. A la même date, Eutelsat et SES ont annoncé une anomalie dans le fonctionnement de la charge utile. Le 22 juin 2009, Solaris a adressé à ses assureurs une déclaration de sinistre et une demande de remboursement intégral de la valeur assurée de la charge utile, dont la valeur comptable a été entièrement dépréciée au 30 juin 2009. Les indemnités d'assurance ont été perçues en totalité vers la fin de 2009.

Le groupe, ainsi que l'autre actionnaire de la coentreprise, sont toujours déterminés à développer une activité économiquement viable basée sur la commercialisation des fréquences attribuées en bande S. La société Solaris s'est attachée à développer l'utilisation pré-commerciale et à mettre en place des plates-formes de démonstration pour la capacité résiduelle de la charge utile en bande S. Le premier réseau a été lancé avec succès à Paris au printemps de 2010, puis étendu à Rennes et Nancy ainsi qu'à Bruxelles.

A ce jour, Solaris bénéficie de licences pour l'exploitation de services mobiles par satellite dans 11 pays de l'Union Européenne, et la société poursuit les pourparlers en vue d'acquies ces licences dans les autres Etats membres. La société est engagée actuellement dans des pourparlers avec plusieurs partenaires potentiels afin de définir un projet industriel pour le déploiement du spectre en bande S de Solaris, l'accent étant mis sur les infrastructures complémentaires au sol et sur l'examen d'une future charge utile en bande S.

La quote-part des actifs, passifs, produits et charges de l'entreprise commune qui figure dans les états financiers consolidés aux 31 décembre 2010 et 2011 et au titre des exercices clos à cette date s'analyse comme suit :

En millions d'euros	2011	2010
Actifs non courants	2,0	2,0
Actifs courants	5,5	8,6
Passifs non courants	-	-
Passifs courants	0,6	0,9
Chiffre d'affaires	-	-
Charges opérationnelles	(2,8)	(2,8)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	(0,2)	(0,2)
Produits financiers, nets	0,2	0,6
Perte nette	(2,8)	(2,4)

Note 6 – Secteurs opérationnels

Pour les deux années couvertes par ces états financiers, le groupe comportait trois secteurs opérationnels, reflétant sa structure en matière de reporting interne et de responsabilité, et qui correspondaient aux régions géographiques dans lesquelles il exerce ses activités :

- 1) SES ASTRA desservait principalement les marchés d'Europe et du Moyen-Orient, ainsi que le marché africain pour certains produits ;
- 2) SES WORLD SKIES desservait les autres régions, et l'Afrique pour les services qui ne sont pas proposés par SES ASTRA ;
- 3) le secteur SES S.A. et autres participations fournissait des services incombant à la société mère du groupe.

Au 31 décembre 2011 En millions d'euros	SES ASTRA	SES WORLD SKIES	SES S.A. et autres participations	Eliminations	Total
Résultats sectoriels					
Chiffre d'affaires					
Avec les tiers	977,7	755,4	-	-	1 733,1
Avec les autres secteurs	13,1	1,3	-	(14,4)	-
Charges opérationnelles	(228,9)	(211,3)	(32,7)	14,4	(458,5)
EBITDA	761,9	545,4	(32,7)	-	1 274,6
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(182,5)	(246,9)	(2,3)	-	(431,7)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(31,9)	(2,8)	-	-	(34,7)
Résultat opérationnel	547,5	295,7	(35,0)	-	808,2
Produits financiers					14,9
Charges financières					(173,4)
Résultat avant impôt					649,7
Actifs affectés aux secteurs					
Immobilisations corporelles	2 177,9	2 828,0	3,4	-	5 009,3
Immobilisations incorporelles	419,6	2 493,8	-	-	2 913,4
Actifs non courants affectés	2 597,5	5 321,8	3,4	-	7 922,7
Actifs non ventilés					947,1
Total des actifs					8 869,8

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

Au 31 décembre 2010 En millions d'euros	SES ASTRA	SES WORLD SKIES	SES S.A. et autres participations	Eliminations	Total
Résultats sectoriels					
Chiffre d'affaires					
Avec les tiers	953,7	782,0	–	–	1 735,7
Avec les autres secteurs	11,3	2,3	–	(13,6)	–
Charges opérationnelles	(224,1)	(191,9)	(36,9)	13,6	(439,3)
EBITDA	740,9	592,4	(36,9)	–	1 296,4
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	(171,2)	(292,9)	(0,3)	–	(464,4)
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	(31,6)	(3,0)	–	–	(34,6)
Résultat opérationnel	538,1	296,5	(37,2)	–	797,4
Produits financiers					5,6
Charges financières					(201,5)
Résultat avant impôt					601,5
Actifs affectés aux secteurs					
Immobilisations corporelles	1 767,9	2 620,7	16,2	–	4 404,8
Immobilisations incorporelles	448,5	2 417,4	0,1	–	2 866,0
Actifs non courants affectés	2 216,4	5 038,1	16,3	–	7 270,8
Actifs non ventilés					957,7
Total des actifs					8 228,5

Dans le cadre de l'analyse des résultats financiers de ces secteurs opérationnels, les membres de la direction du groupe suivent en particulier l'évolution du chiffre d'affaires et de l'EBITDA (résultat avant frais financiers, impôts et dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles) de chaque secteur pris dans son ensemble, mais aussi au sein des composantes « Infrastructures » et « Services » dans les résultats des segments. Dans ce contexte, les « Infrastructures » désignent la vente de capacités de transmission par satellite et les services qui y sont directement rattachés. L'activité de « Services » désigne la fourniture de prestations telles que les services d'ingénierie, les solutions d'accès internet bidirectionnelles haut débit, ainsi que les services de transmission et de playout.

Les ventes entre ces deux segments d'activité, qui correspondent pour l'essentiel aux ventes de capacités du segment « Infrastructures » aux activités de « Services », sont éliminées lors de la consolidation. Par ailleurs, les activités en phase de démarrage, c'est-à-dire les activités nouvelles qui n'ont pas encore atteint le stade de la commercialisation ou se trouvent encore dans leur phase initiale, sont exclues de l'analyse des résultats des segments « Infrastructures » et « Services ».

Au 31 décembre 2011
En millions d'euros

	SES ASTRA	SES WORLD SKIES	SES S.A. et autres participations	Eliminations	Total
Infrastructures					
Chiffre d'affaires	876,8	663,7	-	(13,4)	1 527,1
EBITDA	730,2	525,9	-	-	1 256,1
Marge	83,3 %	79,2 %	-	-	82,3 %
Services					
Chiffre d'affaires	165,8	184,3	-	-	350,1
EBITDA	32,4	19,4	-	-	51,8
Marge	19,5 %	10,5 %	-	-	14,8 %
Eliminations/Activités en phase de démarrage/Autres					
Chiffre d'affaires	(64,9)	(92,6)	-	13,4	(144,1)
EBITDA	(0,7)	0,1	(32,7)	-	(33,3)
Total					
Chiffre d'affaires	977,7	755,4	-	-	1 733,1
EBITDA	761,9	545,4	(32,7)	-	1 274,6
Marge totale					73,5 %

Au 31 décembre 2010
En millions d'euros

	SES ASTRA	SES WORLD SKIES	SES S.A. et autres participations	Eliminations	Total
Infrastructures					
Chiffre d'affaires	868,6	677,2	-	(1,7)	1 544,1
EBITDA	721,1	561,1	-	-	1 282,2
Marge	83,0 %	82,9 %	-	-	83,0 %
Services					
Chiffre d'affaires	121,2	190,0	-	-	311,2
EBITDA	26,7	31,0	-	-	57,7
Marge	22,0 %	16,3 %	-	-	18,5 %
Eliminations/Activités en phase de démarrage/Autres					
Chiffre d'affaires	(36,1)	(85,2)	-	1,7	(119,6)
EBITDA	(6,9)	0,3	(36,9)	-	(43,5)
Total					
Chiffre d'affaires	953,7	782,0	-	-	1 735,7
EBITDA	740,9	592,4	(36,9)	-	1 296,4
Marge totale					74,7 %

La répartition par pays (selon l'adresse de facturation) du chiffre d'affaires réalisé par le groupe avec ses clients externes s'analyse comme suit :

En millions d'euros	2011	2010
Luxembourg (pays du siège de SES)	52,3	44,5
Etats-Unis d'Amérique	505,3	456,7
Allemagne	415,9	374,9
Royaume-Uni	301,3	301,3
France	93,7	91,4
Autres pays	364,6	466,9
Total	1 733,1	1 735,7

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

Aucun client pris individuellement ne représentait 10 % ou plus du chiffre d'affaires total réalisé en 2011 et en 2010.

Le tableau ci-après indique la répartition par pays des actifs non courants du groupe. Les satellites sont rattachés au pays dans lequel leur propriétaire légal est enregistré. De même, les droits d'exploitation de fréquences orbitales et les soldes du goodwill sont affectés à la filiale concernée.

En millions d'euros	2011	2010
Luxembourg (pays du siège de SES)	1 932,6	1 683,6
Etats-Unis d'Amérique	3 217,3	3 091,1
Pays-Bas	1 142,6	1 064,2
Ile de Man	1 194,3	1 074,0
Suède	245,1	256,4
Autres pays	190,8	101,5
Total	7 922,7	7 270,8

Note 7 – Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles mentionnées dans le présent rapport incluent les types de dépenses suivantes :

- 1) Le coût des ventes (hors frais de personnel et amortissements sur immobilisations corporelles) correspond à des catégories de coûts qui varient généralement en fonction de l'évolution du chiffre d'affaires. Ces coûts comprennent la location de capacités satellitaires de tiers, le coût des produits vendus (par exemple lors de la cession de satellites), et les coûts directement attribuables à la mise en place des contrats conclus avec les clients.
- 2) Les frais de personnel comprennent les salaires bruts, les cotisations de l'employeur aux régimes de sécurité sociale et de retraite des salariés, ainsi que les charges relatives aux plans de rémunération dont le règlement est indexé sur des actions.
- 3) Elles incluent les coûts afférents aux locaux, les coûts d'assurance des satellites en orbite, les frais de marketing, les frais généraux et administratifs, les honoraires de conseil, les frais de voyage et les variations des provisions pour créances douteuses.

Provision pour dépréciation des dépôts versés à Sea Launch

Le 22 juin 2009, Sea Launch Company LLC, Sea Launch Limited Partnership et leurs filiales se sont placées sous la protection du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites. Avant cette date, SES avait versé des dépôts à Sea Launch pour un montant de 29,6 millions de dollars US dans le cadre d'un contrat de lancement qui a été résilié par SES avant la demande de protection de Sea Launch. SES a poursuivi activement ses démarches en vue d'obtenir le remboursement de ce montant, mais la direction a néanmoins décidé de constituer une provision couvrant intégralement cette créance au 31 décembre 2009. Cette charge figurait parmi les « Autres charges opérationnelles » de l'exercice.

En 2010, le montant de cette provision a été réduit de 5,1 millions de dollars US compte tenu du règlement total et définitif de la créance et du paiement qui a eu lieu début 2011.

Note 8 – Honoraires d'audit

Les honoraires dus au réviseur d'entreprises indépendant – et le cas échéant à des sociétés liées à ce dernier – au titre de l'exercice clos le 31 décembre s'analysent comme suit (hors taxe sur la valeur ajoutée) :

En millions d'euros	2011	2010
Honoraires d'audit	1,6	1,2
Honoraires pour conseils fiscaux	0,2	0,3
Autres services	0,3	0,3
Total des honoraires d'audit	2,1	1,8

Note 9 – Produits et charges financiers

En millions d'euros	2011	2010
Produits financiers		
Revenus d'intérêts	5,3	5,6
Gains de change nets	9,6	–
Total	14,9	5,6
Charges financières		
Charge d'intérêts sur les emprunts (nette des montants capitalisés)	(168,6)	(184,5)
Pertes de change nettes	–	(17,0)
Corrections de valeur sur actifs financiers	(4,8)	–
Total	(173,4)	(201,5)

Note 10 – Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt sur le résultat payé ou dû dans les différents pays, ainsi que les impôts différés. Les impôts exigibles et les impôts différés s'analysent comme suit :

En millions d'euros	2011	2010
Compte de résultat consolidé		
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible	(71,5)	(128,5)
Ajustements au titre des exercices antérieurs	3,0	18,0
Impôt différé		
Relatif aux différences temporelles générées et reprises	31,7	8,5
Relatif aux déficits fiscaux reportés en avant	–	28,1
Variations du taux d'imposition	12,7	–
Ajustements au titre des exercices antérieurs	14,1	–
Charge d'impôt figurant au compte de résultat consolidé	(16,0)	(73,9)

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Impôt différé relatif aux éléments imputés directement au débit ou au crédit des capitaux propres

Perte nette sur la réévaluation des instruments financiers – Couverture de flux de trésorerie	(1,5)	(2,5)
Perte latente sur les prêts et les emprunts – Couverture d'investissements nets	25,8	21,4
Impôts sur le résultat figurant dans les capitaux propres	24,3	18,9

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le bénéfice avant impôt du groupe multiplié par le taux d'imposition théorique de 29,55 %, qui correspond au taux d'imposition en vigueur au Luxembourg pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, se présente comme suit :

En millions d'euros	2011	2010
Résultat avant impôt des activités poursuivies	649,7	601,5
Résultat avant impôt des activités abandonnées	(2,6)	(64,1)
Résultat avant impôt	647,1	537,4
Multiplié par le taux d'imposition théorique de 29,55 %	192,0	157,7
Crédits d'impôt pour investissements	(60,2)	(42,4)
Revenu exonéré d'impôt	(22,3)	(5,3)
Impôt différé actif sur des déficits fiscaux non comptabilisés précédemment	1,4	(0,7)
Incidence des écarts avec les taux d'imposition locaux	(88,8)	(72,4)
Impôts afférents aux exercices antérieurs	(11,1)	(18,0)
Dépenses non déductibles	10,5	29,1
Incidence des variations du taux d'imposition	(12,7)	(2,0)
Reprise d'actifs d'impôts différés comptabilisés précédemment	2,4	–
Autres	4,8	2,1
Impôt sur le résultat attribuable aux activités abandonnées	–	25,8
Impôt sur le résultat enregistré au compte de résultat consolidé	16,0	73,9

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

Les comptes relatifs aux impôts différés inclus dans les états financiers consolidés s'analysent comme suit :

En millions d'euros	Impôts différés actifs 2011	Impôts différés actifs 2010	Impôts différés passifs 2011	Impôts différés passifs 2010	Impôts différés compte de résultat 2011	Impôts différés compte de résultat 2010
Pertes reportées	133,4	89,9	-	-	115,0	(28,1)
Crédits d'impôt	40,2	-	7,6	-	29,5	-
Amortissement suivant règles fiscales	-	-	-	47,0	-	8,6
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	-	-	72,1	150,7	22,6	(5,9)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	0,8	-	600,1	426,9	16,7	(40,1)
Engagements au titre des prestations de retraite	10,2	-	-	2,1	-	(0,4)
Corrections de valeur sur actifs financiers	-	-	26,6	6,3	-	-
Corrections de valeur sur actions propres	-	-	-	-	-	(0,2)
Evaluation des instruments financiers à la juste valeur	1,3	-	4,2	33,5	(4,2)	(6,5)
Créances	-	-	15,7	0,7	1,6	(0,6)
Dettes	-	-	0,9	20,5	(22,0)	6,1
Autres provisions et comptes de régularisation	-	-	82,4	119,1	(99,1)	(0,6)
Autres	-	11,3	-	-	(1,6)	31,1
Sous-total	185,9	101,2	809,6	806,8	58,5	(36,6)
Compensation d'impôts différés	(125,4)	(69,2)	(115,6)	(69,2)	-	-
Total	60,5	32,0	694,0	737,6	58,5	(36,6)

Des actifs d'impôts différés ont été imputés sur des passifs d'impôts différés lorsque ces actifs et ces passifs concernent la même autorité fiscale et que l'entité concernée détient un droit juridiquement exécutoire de compenser ses actifs d'impôts recouvrables avec ses passifs d'impôts exigibles. Les mouvements sur les impôts différés actifs et les impôts différés passifs reflètent non seulement l'impact des charges et crédits imputés par le biais du compte de résultat, mais également les changements dus à la conversion et aux ajustements des cours de change qui sont imputés directement aux capitaux propres.

Les déficits fiscaux du groupe comprennent, outre les déficits pour lesquels des actifs d'impôts différés ont été comptabilisés, des déficits fiscaux indéfiniment reportables de 192,3 millions d'euros (2010 : 217,4 millions d'euros) qui pourront être imputés sur les bénéfices imposables futurs des sociétés ayant enregistré les pertes. Le groupe n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôts différés au titre de ces déficits, car ces derniers ne peuvent pas être imputés sur les bénéfices imposables d'autres sociétés du groupe et proviennent de filiales pour lesquelles il n'est pas prévu de bénéfices imposables permettant d'absorber ces déficits dans un avenir prévisible.

Note 11 – Autres éléments du résultat global

En millions d'euros	2011	2010
Couvertures de flux de trésorerie		
Gains (pertes) de l'exercice :		
sur les contrats de change à terme	(10,9)	7,4
sur les swaps de taux d'intérêt	8,0	7,5
Ajustements de reclassement des (gains)/pertes figurant dans les immobilisations corporelles	2,7	(4,7)
Total	(0,2)	10,2

Note 12 – Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux titulaires d'actions ordinaires de chaque catégorie par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action ne diffère pas de façon significative du résultat de base par action.

Pour l'exercice 2011, les résultats de 1,56 euro par action de catégorie A (2010 : 1,24 euro), et 0,62 euro par action de catégorie B (2010 : 0,50 euro) ont été calculés sur les bases suivantes :

En millions d'euros	2011	2010
Résultat net – Part attribuable au groupe	617,7	487,3

Nombre moyen pondéré d'actions, déduction faite des actions propres détenues, ayant servi au calcul des résultats par action :

	2011	2010
Actions de catégorie A (en millions)	330,1	327,2
Actions de catégorie B (en millions)	166,5	166,5
Total	496,6	493,7

Le nombre moyen pondéré d'actions est déterminé en fonction de la composition du capital de la société telle que décrite à la Note 23.

Note 13 – Dividendes payés et proposés

Dividendes votés et payés au cours de l'exercice :

En millions d'euros	2011	2010
Dividende par action de catégorie A au titre de 2010 : 0,80 euro (2009 : 0,73 euro)	266,4	243,1
Dividende par action de catégorie B au titre de 2010 : 0,32 euro (2009 : 0,29 euro)	53,3	48,6
Total	319,7	291,7

Dividendes soumis à l'approbation de l'assemblée générale annuelle qui sera tenue le 5 avril 2012, qui ne sont pas comptabilisés au passif au 31 décembre 2011.

En millions d'euros	2011	2010
Dividende par action de catégorie A au titre de 2011 : 0,88 euro	293,0	266,4
Dividende par action de catégorie B au titre de 2011 : 0,35 euro	58,6	53,3
Total	351,6	319,7

Note 14 – Immobilisations corporelles

En millions d'euros	Terrains et constructions	Satellites	Equipements au sol	Autres installations, outillage et mobilier	Total
Mouvements en 2010 sur le coût d'acquisition					
Coût d'acquisition au 1er janvier	166,8	5 823,5	371,7	212,2	6 574,2
Acquisitions	1,1	62,3	13,1	27,2	103,7
Cessions	(1,2)	-	(2,7)	(0,8)	(4,7)
Mises hors service	(0,3)	(175,2)	(28,0)	(4,3)	(207,8)
Reclassements	1,3	-	(2,4)	1,1	-
Transferts des immobilisations corporelles en cours (Note 15)	-	452,2	7,4	4,4	464,0
Transfert vers une autre rubrique	-	-	-	(10,8)	(10,8)
Impact de la modification du périmètre	-	67,5	0,8	-	68,3
Reclassement en activités abandonnées	(1,0)	-	-	(20,3)	(21,3)
Effets des variations de change	2,1	253,4	18,0	3,0	276,5
Coût d'acquisition au 31 décembre	168,8	6 483,7	377,9	211,7	7 242,1
Mouvements en 2010 sur les amortissements					
Amortissements cumulés au 1er janvier	(85,8)	(3 256,8)	(280,3)	(150,3)	(3 773,2)
Dotations aux amortissements	(7,4)	(397,8)	(27,7)	(18,4)	(451,3)
Perte de valeur sur AMC-4 et AMC-16	-	(13,1)	-	-	(13,1)
Amortissements sur les cessions	0,1	-	0,2	0,8	1,1
Amortissements sur les mises hors service	0,3	175,2	28,0	4,3	207,8
Amortissements liés aux activités abandonnées	(0,1)	-	-	(1,8)	(1,9)
Transferts	(1,9)	-	1,9	-	-
Transfert vers une autre rubrique	-	-	-	3,1	3,1
Impact de la modification du périmètre	-	(7,4)	-	-	(7,4)
Reclassement en activités abandonnées	-	-	-	15,3	15,3
Effets des variations de change	(0,9)	(112,5)	(14,1)	(1,8)	(129,3)
Amortissements cumulés au 31 décembre	(95,7)	(3 612,4)	(292,0)	(148,8)	(4 148,9)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2010	73,1	2 871,3	85,9	62,9	3 093,2

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

En millions d'euros	Terrains et constructions	Satellites	Equipements au sol	Autres installations, outillage et mobilier	Total
Mouvements en 2011 sur le coût d'acquisition					
Coût d'acquisition au 1er janvier	168,8	6 483,7	377,9	211,7	7 242,1
Acquisitions	0,9	270,3	13,6	12,2	297,0
Cessions	-	-	(2,3)	(3,7)	(6,0)
Mises hors service	-	-	(51,5)	(24,7)	(76,2)
Transferts des immobilisations corporelles en cours (Note 15)	2,1	643,1	10,4	4,1	659,7
Transfert vers une autre rubrique	0,3	-	1,9	3,1	5,3
Impact de la modification du périmètre	-	-	-	-	-
Effets des variations de change	0,9	157,5	5,2	1,4	165,0
Coût d'acquisition au 31 décembre	173,0	7 554,6	355,2	204,1	8 286,9

Mouvements en 2011 sur les amortissements					
Amortissements cumulés au 1er janvier	(95,7)	(3 612,4)	(292,0)	(148,8)	(4 148,9)
Dotations aux amortissements	(6,6)	(373,8)	(27,2)	(24,1)	(431,7)
Amortissements sur les cessions	-	-	1,7	2,0	3,7
Amortissements sur les mises hors service	-	-	51,5	24,7	76,2
Transfert vers une autre rubrique	-	-	(0,2)	2,2	2,0
Effets des variations de change	(0,5)	(73,1)	(4,6)	(1,1)	(79,3)
Amortissements cumulés au 31 décembre	(102,8)	(4 059,3)	(270,8)	(145,1)	(4 578,0)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2011	70,2	3 495,3	84,4	59,0	3 708,9

Note 15 – Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours

En millions d'euros	Terrains et constructions	Satellites	Equipements au sol	Total
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 1er janvier 2010	0,5	991,3	28,8	1 020,6
Mouvements en 2010				
Acquisitions	4,6	668,2	24,0	696,8
Transferts vers immobilisations corporelles (Note 14)	-	(452,2)	(11,8)	(464,0)
Transferts vers les actifs courants	-	(0,2)	(1,7)	(1,9)
Reclassement en activités abandonnées	-	-	(0,1)	(0,1)
Transfert vers une autre rubrique	-	-	(0,4)	(0,4)
Cessions	-	-	(0,4)	(0,4)
Effets des variations de change	-	59,8	1,2	61,0
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 31 décembre 2010	5,1	1 266,9	39,6	1 311,6

En millions d'euros	Terrains et constructions	Satellites	Equipements au sol	Total
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 1er janvier 2011	5,1	1 266,9	39,6	1 311,6
Mouvements en 2011				
Acquisitions	11,4	597,0	17,3	625,7
Transferts vers immobilisations corporelles (Note 14)	(2,1)	(643,1)	(14,5)	(659,7)
Transferts vers les actifs courants	(0,5)	-	-	(0,5)
Transfert vers une autre rubrique	-	-	-	-
Cessions	-	-	(0,6)	(0,6)
Effets des variations de change	-	22,6	1,3	23,9
Coût d'acquisition et valeur nette comptable au 31 décembre 2011	13,9	1 243,4	43,1	1 300,4

Des coûts d'emprunt de 57,6 millions d'euros (2010 : 58,6 millions d'euros) relatifs aux financements spécifiquement affectés à la construction de satellites ont été capitalisés au cours de l'exercice et sont inclus dans les acquisitions du segment « Satellites » dans le tableau ci-dessus.

Un taux moyen pondéré de capitalisation de 5,08 % (2010 : 5,35 %), représentant le coût moyen pondéré des emprunts contractés par le groupe, a été utilisé. Hors incidence des coûts liés à l'obtention des emprunts, le taux d'intérêt moyen pondéré était de 4,65 % (2010 : 4,63 %).

Note 16 – Immobilisations incorporelles

En millions d'euros	Durée de vie indéterminée			Immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée	Total
	Droits d'exploitation des positions orbitales	Goodwill	Autres		
Valeur nette comptable au 1er janvier 2010	696,5	1 679,5	2,9	387,2	2 766,1
Mouvements en 2010 sur le coût d'acquisition					
Coût d'acquisition au 1er janvier	696,5	1 679,5	2,9	706,5	3 085,4
Acquisitions	0,2	0,4	-	2,7	3,3
Transferts	-	-	-	(0,1)	(0,1)
Transferts vers une autre rubrique	-	-	(0,1)	-	(0,1)
Cessions	-	-	-	(0,2)	(0,2)
Perte de valeur liée aux activités abandonnées	-	(15,7)	-	(5,2)	(20,9)
Impact de la modification du périmètre	0,9	-	-	-	0,9
Reclassement en activités abandonnées	-	(8,0)	(2,8)	(45,0)	(55,8)
Effets des variations de change	52,8	123,1	-	4,1	180,0
Coût d'acquisition au 31 décembre	750,4	1 779,3	-	662,8	3 192,5
Mouvements en 2010 sur les amortissements					
Amortissements cumulés au 1er janvier	-	-	-	(319,3)	(319,3)
Dotations aux amortissements	-	-	-	(34,6)	(34,6)
Amortissements liés aux activités abandonnées	-	-	-	(5,3)	(5,3)
Transferts vers une autre rubrique	-	-	-	8,5	8,5
Reclassement en activités abandonnées	-	-	-	25,9	25,9
Effets des variations de change	-	-	-	(1,7)	(1,7)
Amortissements cumulés au 31 décembre	-	-	-	(326,5)	(326,5)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2010	750,4	1 779,3	-	336,3	2 866,0
Mouvements en 2011 sur le coût d'acquisition					
Coût d'acquisition au 1er janvier	750,4	1 779,3	-	662,8	3 192,5
Acquisitions	0,2	-	-	2,5	2,7
Transferts	-	-	-	-	-
Transferts vers une autre rubrique	(0,6)	-	-	-	(0,6)
Cessions	-	-	-	(0,4)	(0,4)
Impact de la modification du périmètre	-	-	-	-	-
Effets des variations de change	22,3	56,2	-	1,9	80,4
Coût d'acquisition au 31 décembre	772,3	1 835,5	-	666,8	3 274,6
Mouvements en 2011 sur les amortissements					
Amortissements cumulés au 1er janvier	-	-	-	(326,5)	(326,5)
Dotations aux amortissements	-	-	-	(34,7)	(34,7)
Transferts vers une autre rubrique	-	-	-	0,6	0,6
Cessions	-	-	-	0,4	0,4
Effets des variations de change	-	-	-	(1,0)	(1,0)
Amortissements cumulés au 31 décembre	-	-	-	(361,2)	(361,2)
Valeur nette comptable au 31 décembre 2011	772,3	1 835,5	-	305,6	2 913,4

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Le groupe a fusionné les unités génératrices de trésorerie SES AMERICOM et SES NEW SKIES avec effet au 1er janvier 2010. Ces deux secteurs font désormais l'objet d'une gestion conjointe et sont gérés comme un seul secteur. Aucun résultat n'est examiné par la direction à un niveau inférieur à celui du secteur SES WORLD SKIES. Au 31 décembre 2011, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont une valeur nette comptable de 2 607,8 millions d'euros (2010 : 2 529,7 millions d'euros) dont la décomposition par unités génératrices de trésorerie s'analyse comme suit :

En millions d'euros	2011	2010
SES WORLD SKIES	2 466,0	2 363,5
SES ASTRA AB	87,8	87,7
ASTRA Platform Services	33,9	33,9
SES ASTRA SA	13,7	13,7
Autres	6,4	30,9
Total	2 607,8	2 529,7

1) Droits d'exploitation des positions orbitales

Les intérêts dans des droits d'exploitation de positions orbitales ont été acquis dans le cadre des acquisitions de SES ASTRA AB et des entités de SES WORLD SKIES, et également lors d'acquisitions ciblées de ces droits auprès de tiers. Le groupe estime qu'il a de fortes probabilités d'obtenir la prorogation de ces droits lorsque les accords en cours arriveront à expiration et, par conséquent, ces actifs ne sont pas amortis. Ils figurent au bilan au coût d'acquisition. Des tests de perte de valeur sont réalisés au moins une fois par an afin de déterminer si la valeur comptable demeure appropriée.

2) Goodwill

Des tests de perte de valeur sont réalisés au moins une fois par an afin de déterminer si la valeur comptable demeure appropriée. La valeur recouvrable du goodwill est déterminée sur la base d'un calcul de la valeur d'utilité (Note 2) effectué à partir des informations contenues dans les derniers plans d'activité approuvés par la direction, couvrant une période de sept ans au plus. Ces plans d'activité couvrent une période relativement longue en raison de la durée à long terme des contrats conclus dans le domaine des satellites.

Les taux d'actualisation utilisés en 2010, compris entre 7,20 % et 7,40 % (2010 : 6,60 % et 7,50 %), tiennent compte des taux d'intérêt et des marges pratiqués sur les marchés, de la structure financière des entreprises opérant dans le secteur d'activité du groupe et du profil de risque spécifique des entreprises concernées. Les taux de croissance perpétuels retenus pour ces évaluations sont fixés à 1 %, et peuvent être justifiés par référence aux performances commerciales des sociétés concernées sur une période plus longue.

Immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée

La principale immobilisation incorporelle à durée de vie déterminée du groupe correspond à l'accord conclu par SES ASTRA avec le gouvernement luxembourgeois, relatif à l'exploitation des fréquences du Luxembourg dans les positions orbitales de l'arc géostationnaire de 45° Ouest à 50° Est pour la période du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2021. Etant donné la durée déterminée de cet accord, ces droits d'exploitation – évalués à 550,0 millions d'euros à la date d'acquisition – sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de l'accord, soit 21 ans.

Tests de perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée

Les unités génératrices de trésorerie retenues aux fins des tests de perte de valeur des goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée de SES WORLD SKIES et SES ASTRA AB sont définies comme les plus petits groupes d'actifs satellitaires identifiables qui sont largement indépendants des flux de trésorerie provenant d'autres groupes de satellites. En définissant ces unités, le groupe prend en considération l'utilisation de la flotte de satellites et plus particulièrement la capacité de chaque satellite à fournir des services de remplacement à d'autres satellites en fonction de leur spectre de fréquences disponible et de leur position géographique.

Pour ASTRA Platform Services, les activités des sociétés prises dans leur ensemble sont traitées comme une unité génératrice de trésorerie.

Les calculs des valeurs d'utilité sont les plus sensibles aux éléments suivants :

- les modifications des hypothèses reprises dans les plans d'activité sous-jacents pour les satellites concernés ;
- les changements de taux d'actualisation ;
- les hypothèses de taux de croissance utilisés pour extrapoler les flux de trésorerie au-delà de la période du plan d'activité.

Modifications des hypothèses reprises dans les plans d'activité sous-jacents pour les satellites concernés :

Les filiales du groupe établissent annuellement un plan d'activité qui contient généralement une évaluation des développements attendus pour une période de sept ans à partir de la fin de l'année d'établissement du plan. Ces plans d'activité reflètent à la fois les dernières hypothèses concernant les marchés de l'unité génératrice de trésorerie ainsi que les développements et les tendances du secteur d'activité dans lequel l'unité opère. En ce qui concerne l'activité d'exploitation de capacités satellitaires, les facteurs suivants sont plus particulièrement pris en compte :

- les développements attendus concernant les taux d'utilisation des répéteurs, incluant l'impact du lancement de nouvelles capacités ;
- les nouveaux produits et services à offrir pendant la période du plan d'activité ;
- tout changement dans le cycle attendu des dépenses d'investissement – en raison de la détérioration des caractéristiques techniques d'un satellite ou de l'identification de besoins de capacités additionnelles ; et
- tout changement dans les hypothèses de coûts pour les achats ou les lancements de satellites.

Changements de taux d'actualisation :

Les taux d'actualisation reflètent les estimations de la direction concernant les risques spécifiques à chaque unité. La direction utilise un coût moyen pondéré du capital comme taux d'actualisation pour chaque entité. Ce taux reflète les taux d'intérêt des obligations d'une maturité de dix ans du marché concerné, la structure de capitalisation du groupe et d'autres facteurs si nécessaire, appliqués spécifiquement à l'unité génératrice de trésorerie concernée.

Hypothèses de taux de croissance utilisées pour extrapoler les flux de trésorerie au-delà de la période du plan d'activité :

Les taux sont basés sur l'expérience commerciale relative aux unités génératrices de trésorerie concernées et aux perspectives de développement des marchés dans lesquels elles opèrent.

Dans le cadre des procédures de test de perte de valeur en vigueur, la société évalue l'impact des changements de taux d'actualisation et des hypothèses de croissance sur l'excédent ou la perte, selon le cas. Des simulations sont effectuées en utilisant des taux d'actualisation inférieurs et supérieurs de 1 % au plus au taux spécifique retenu pour l'unité concernée dans l'évaluation de base. De même, les hypothèses de croissance font l'objet de simulations avec des taux supérieurs et inférieurs de 1 % à l'hypothèse de base retenue dans l'évaluation. Ceci permet de générer une matrice d'évaluations indiquant le risque de perte de valeur encouru pour chaque unité génératrice de trésorerie en fonction de variations des paramètres d'évaluation comprises dans la fourchette des évolutions prévisibles à la date d'évaluation.

Il ressort des tests les plus récents qu'aucune des trois unités génératrices de trésorerie soumises à des tests ne subirait de perte de valeur même dans le cas le moins favorable – présentant une combinaison de taux de croissance perpétuels plus faibles et de taux d'actualisation plus élevés. Pour cette raison, la direction est d'avis qu'à la date d'évaluation, il n'existe aucune combinaison de taux de croissance perpétuels et de taux d'actualisation concevable aux termes de laquelle la valeur nette comptable d'immobilisations incorporelles dépasserait de manière significative leur juste valeur.

Note 17 – Participations dans des entreprises associées

1) O3b Networks

Le 16 novembre 2009, SES a réalisé un investissement initial de 75 millions de dollars US afin d'acquérir 25 % de la société O3b Networks Limited, qui développe une constellation de satellites en orbite terrestre moyenne pour fournir des services de connectivité aux opérateurs de télécommunications et aux fournisseurs de services internet des marchés émergents. Outre son investissement en numéraire, SES a accepté de fournir des prestations en nature aux services techniques et commerciaux d'O3b Networks au cours de la phase de commercialisation précédant les services, en contrepartie d'actions supplémentaires.

Le 29 novembre 2010, SES a annoncé sa participation à un nouvel appel de fonds. Cette opération, dont le but était d'obtenir un financement intégral, a permis de lever un montant total de 1,2 milliard de dollars US auprès d'un groupe d'investisseurs et de banques, et d'obtenir les financements nécessaires pour permettre à O3b Networks de lancer son activité de services au premier semestre de 2013. Dans le cadre de sa participation à cette opération, SES a souscrit à des actions supplémentaires qui devront être entièrement libérées d'ici 2013, selon les estimations actuelles. En outre, SES a pris l'engagement d'accorder à O3b Networks, en cas de besoin, deux tranches de prêt à taux fixe d'un montant total de 66 millions de dollars US au cours de la phase précédant la commercialisation. En contrepartie de ces engagements, SES a reçu des actions supplémentaires de la société.

Le 31 octobre 2011, O3b Networks a annoncé avoir levé 139 millions de dollars US supplémentaires pour accélérer l'acquisition de quatre satellites supplémentaires. SES a participé au financement pour un montant de 34,7 millions de dollars US sous forme de titres de participation d'O3b Networks. En contrepartie de cet investissement, SES a reçu des actions supplémentaires qui devront être entièrement libérées d'ici 2013, selon les estimations actuelles.

Après l'accord de financement intégral et l'investissement supplémentaire de 34,7 millions de dollars US, et compte tenu des actions supplémentaires reçues au titre de ces accords, SES détient une participation de 38,79 % dans le capital du groupe O3b Networks, contre 33,32 % à la fin de l'exercice précédent, en incluant les actions attribuées en contrepartie des prestations en nature.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

La valeur comptable de la participation dans O3b Networks est passée de 128,2 millions d'euros à 150,4 millions d'euros en 2011, dont 31,3 millions d'euros représentant la juste valeur attribuée au financement éventuel décrit ci-dessous.

La quote-part des actifs, passifs, produits et charges d'O3b Networks Limited qui figure dans les comptes consolidés aux 31 décembre 2010 et 2011 et pour les exercices clos à cette date s'analyse comme suit :

En millions d'euros	2011	2010
Actifs non courants	178,9	74,5
Actifs courants	71,1	59,3
Passifs non courants	102,9	35,7
Passifs courants	5,6	1,6
Chiffre d'affaires	-	-
Charges opérationnelles	(4,8)	(3,1)
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Produits financiers, nets	(0,1)	(0,7)
Impôt sur le résultat	(0,1)	-
Perte nette	(5,0)	(3,8)

2) ND SatCom

Le 28 février 2011, le groupe a vendu 75,1 % de sa participation dans le groupe ND SatCom à Astrium Services GmbH, filiale à 100 % d'EADS. Le groupe conserve une participation minoritaire de 24,9 %, qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et présentée dans le poste « Résultat des sociétés mises en équivalence ».

La quote-part des actifs, passifs, produits et charges de ND SatCom au 31 décembre 2011 et les produits et charges pour la période du 1er mars 2011 au 31 décembre 2011 s'analysent comme suit :

En millions d'euros	2011	2010
Actifs non courants	4,2	n/a
Actifs courants	24,3	n/a
Passifs non courants	18,4	n/a
Passifs courants	12,6	n/a
Chiffre d'affaires	11,4	n/a
Charges opérationnelles	(17,5)	n/a
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	(3,2)	n/a
Produits financiers, nets	(0,9)	n/a
Impôt sur le résultat	0,8	n/a
Quote-part des sociétés mises en équivalence	0,1	n/a
Perte nette	(9,3)	n/a
Perte nette attribuée aux sociétés mises en équivalence	(3,4)	n/a

Cet investissement dans la participation de 24,9 % du groupe dans le capital de ND SatCom a initialement été comptabilisé à 3,4 millions d'euros. La quote-part des pertes prises en compte pour la période de dix mois (du 1er mars au 31 décembre 2011) a eu pour résultat que la participation du groupe a été ramenée à zéro et aucune perte supplémentaire n'a été provisionnée à partir de là.

Au 31 décembre 2011, tout comme au 31 décembre 2010, le groupe ne détenait aucune autre participation significative dans des entreprises associées.

Note 18 – Autres immobilisations financières

En millions d'euros	2011	2010
Créance sur ND SatCom	27,0	-
Créances sur les entreprises associées	8,4	12,4
Actifs financiers divers	12,6	12,7
Total des autres immobilisations financières	48,0	25,1

La créance sur ND SatCom concerne la part à plus d'un an d'un prêt d'un montant de 31,0 millions d'euros accordé dans le cadre de la cession de la participation majoritaire du groupe dans ND SatCom en février 2011.

Les créances à plus d'un an sur les entreprises associées sont présentées déduction faite d'un ajustement de valeur de 4,8 millions d'euros comptabilisé en 2011 (voir Note 9).

Les actifs financiers divers se rapportent principalement à un prêt consenti à QuetzSat S. de R. L. de C.V., une entreprise mexicaine dans laquelle le groupe détient une participation.

Note 19 – Créances clients et autres créances

En millions d'euros	2011	2010
Créances clients, nettes	180,6	152,5
Revenu reconnu mais non encore facturé	128,5	82,4
Autres créances	119,0	42,1
Total créances clients et autres créances	428,1	277,0

Le revenu reconnu mais non encore facturé est afférent à l'utilisation de capacités satellitaires dans le cadre de contrats à long terme. La facturation interviendra conformément aux termes des contrats. Un montant de 6,0 millions d'euros a été comptabilisé en charges en 2011 au titre de la variation des provisions pour créances douteuses (2010 : 2,4 millions d'euros). Ce montant figure sous la rubrique « Autres charges opérationnelles ».

Les créances clients et autres créances au 31 décembre 2011 comprennent des créances d'une durée résiduelle supérieure à un an pour un montant de 45,3 millions d'euros (2010 : 15,9 millions d'euros).

Au 31 décembre 2011, des créances clients d'un montant nominal de 18,8 millions d'euros (2010 : 20,7 millions d'euros) étaient dépréciées et entièrement provisionnées. Les variations des provisions pour dépréciation des créances s'analysent comme suit :

En millions d'euros	2011	2010
Au 1er janvier	20,7	25,5
Charge nette de l'exercice	6,0	2,4
Utilisations	(7,8)	(10,3)
Effets des variations de change	(0,1)	3,5
Activités abandonnées	-	(0,4)
Au 31 décembre	18,8	20,7

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

Note 20 – Instruments financiers

Justes valeurs

Le tableau ci-dessous contient une comparaison par catégorie d'instruments des valeurs comptables et des justes valeurs de tous les instruments financiers figurant dans les états financiers du groupe.

En millions d'euros	Evaluation au coût amorti		Evaluation à la juste valeur	Total Bilan
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	
Au 31 décembre 2011				
Actifs financiers				
Actifs financiers non courants :				
Prêts et créances	39,6	39,6	–	39,6
Instruments financiers dérivés	–	–	3,3	3,3
Autres actifs financiers non courants	8,4	8,4	–	8,4
Total des autres immobilisations financières	48,0	48,0	3,3	51,3
Actifs financiers courants :				
Créances clients et autres créances	428,1	428,1	–	428,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	218,0	218,0	–	218,0
Total des actifs financiers courants	646,1	646,1	–	646,1
Passifs financiers				
Emprunts portant intérêts :				
Emprunts à taux variable :				
Prêt syndiqué 2015	195,8	195,8	–	195,8
Billets de trésorerie	60,0	60,0	–	60,0
Prêts non confirmés	185,5	185,5	–	185,5
COFACE	210,8	210,8	–	210,8
Emprunts à taux fixe :				
Emprunt 2016 (150 millions d'euros) émis dans le cadre du programme EMTN				
	149,0	162,7	–	149,0
Eurobond 2021 (650 millions d'euros)	643,8	672,1	–	643,8
Eurobond 2020 (650 millions d'euros)	644,0	675,8	–	644,0
Eurobond 2014 (650 millions d'euros)	646,4	693,0	–	646,4
Eurobond 2013 (500 millions d'euros)	500,0	522,5	–	500,0
Emprunt allemand 2012 (100 millions d'euros) non coté	99,9	103,4	–	99,9
Emprunt allemand 2012 (100 millions d'euros) non coté	99,9	103,6	–	99,9
Série A (400 millions de dollars US)	86,5	93,2	–	86,5
Série B (513 millions de dollars US)	317,2	350,1	–	317,2
Série C (87 millions de dollars US)	67,2	79,1	–	67,2
Série D (28 millions GBP)	9,5	10,1	–	9,5
Banque Européenne d'Investissement (200 millions d'euros)	200,0	200,0	–	200,0
US Ex-Im	81,1	81,1	–	81,1
Total des emprunts portant intérêts :	4 196,6	4 398,8	–	4 196,6
Dont : non courants	3 579,8	3 764,0	–	3 579,8
Dont : courants	616,8	634,8	–	616,8
Swaps de taux d'intérêt				
	–	–	5,2	5,2
Contrats de change à terme				
	–	–	5,7	5,7
Swaps de devises				
	–	–	47,3	47,3
Total des instruments financiers dérivés	–	–	58,2	58,2
Dont : non courants	–	–	1,3	1,3
Dont : courants	–	–	56,9	56,9
Fournisseurs et autres dettes	444,5	444,5	–	444,5

En millions d'euros	Evaluation au coût amorti		Evaluation à la juste valeur	Total
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	
Au 31 décembre 2010				
Actifs financiers				
Actifs financiers non courants :				
Prêts et créances	12,7	12,7	-	12,7
Autres actifs financiers non courants	12,4	12,4	-	12,4
Total des autres immobilisations financières	25,1	25,1	-	25,1
Actifs financiers courants :				
Instruments financiers dérivés	-	-	2,5	2,5
Créances clients et autres créances	277,0	277,0	-	277,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	321,0	321,0	-	321,0
Total des actifs financiers courants	598,0	598,0	2,5	600,5
Passifs financiers				
Emprunts portant intérêts :				
Emprunts à taux variable :				
Prêt syndiqué 2015	97,2	97,2	-	97,2
Billets de trésorerie	135,0	135,0	-	135,0
Prêts non confirmés	179,6	179,6	-	179,6
COFACE	97,2	97,2	-	97,2
Emprunts à taux fixe :				
Emprunt 2016 (150 millions d'euros) émis dans le cadre du programme EMTN	148,8	161,8	-	148,8
Eurobond 2020 (650 millions d'euros)	643,3	658,0	-	643,3
Eurobond 2014 (650 millions d'euros)	645,0	692,6	-	645,0
Eurobond 2013 (500 millions d'euros)	500,0	526,1	-	500,0
Eurobond 2011 (650 millions d'euros)	649,8	654,4	-	649,8
Emprunt allemand 2012 (100 millions d'euros) non coté	99,8	107,6	-	99,8
Emprunt allemand 2012 (100 millions d'euros) non coté	99,7	108,1	-	99,7
Série A (400 millions de dollars US)	126,3	138,6	-	126,3
Série B (513 millions de dollars US)	383,9	428,2	-	383,9
Série C (87 millions de dollars US)	65,1	75,6	-	65,1
Série D (28 millions GBP)	13,9	15,2	-	13,9
Banque Européenne d'Investissement (200 millions d'euros)	199,9	199,9	-	199,9
Total des emprunts portant intérêts	4 084,5	4 275,1	-	4 084,5
Dont : non courants	2 995,9	3 160,7	-	2 995,9
Dont : courants	1 088,6	1 114,4	-	1 088,6
Swaps de taux d'intérêt	-	-	13,2	13,2
Contrats de change à terme	-	-	0,9	0,9
Total des instruments financiers dérivés	-	-	14,1	14,1
Dont : non courants	-	-	14,1	14,1
Dont : courants	-	-	-	-
Fournisseurs et autres dettes	348,9	348,9	-	348,9

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

Le tableau ci-dessous analyse l'évaluation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction et à des fins de couverture.

Analyse des instruments financiers dérivés En millions d'euros	31 décembre 2011		31 décembre 2010	
	Actif à la juste valeur	Passif à la juste valeur	Actif à la juste valeur	Passif à la juste valeur
Instruments dérivés détenus à des fins de transaction	3,3	(0,9)	–	–
Contrats de change à terme et swaps de devises	3,3	(0,9)	–	–
Couvertures de flux de trésorerie	–	11,8	2,5	14,1
Contrats de change à terme et swaps de devises	–	6,6	2,5	0,9
Swaps de taux d'intérêt	–	5,2	–	13,2
Couvertures d'investissements nets	–	47,3	–	–
Swaps de devises	–	47,3	–	–
Total des instruments financiers dérivés	3,3	58,2	2,5	14,1
Dont : non courants	3,3	1,3	–	14,1
Dont : courants	–	56,9	2,5	–

Modes de détermination de la juste valeur

Les techniques d'évaluation adoptées par le groupe pour déterminer et communiquer la juste valeur des instruments financiers sont utilisées dans l'ordre de priorité suivant :

Niveau 1 : cours atteints par des actifs ou passifs identiques sur des marchés actifs ;

Niveau 2 : autres techniques pour lesquelles tous les facteurs qui ont un impact significatif sur la juste valeur comptabilisée sont observables directement ou indirectement ;

Niveau 3 : techniques pour lesquelles les facteurs qui ont un impact significatif sur la juste valeur comptabilisée ne reposent pas sur des données de marché observables.

Tous les instruments financiers valorisés à la juste valeur détenus par le groupe aux 31 décembre 2011 et 2010 relèvent du deuxième niveau.

Les justes valeurs des emprunts ont été calculées par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus, aux taux d'intérêt courants en vigueur à l'exception des Eurobonds cotés pour lesquels les valeurs de marché ont été utilisées. La juste valeur des contrats de change a été calculée sur la base des taux de change à terme en vigueur pour les contrats comportant des structures d'échéances similaires. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt a été déterminée en fonction des valeurs de marché d'instruments similaires.

Tous les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti.

Note 21 – Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les instruments financiers du groupe, hors instruments dérivés, comprennent un prêt syndiqué, des Eurobonds, un emprunt en euros contracté auprès d'investisseurs institutionnels, des emprunts obligataires allemands, un prêt de la Banque Européenne d'Investissement, des emprunts en dollars US contractés auprès d'investisseurs institutionnels américains, des billets de trésorerie libellés en euros, des tirages auprès de la COFACE et de la US Ex-Im (Export-Import Bank des Etats-Unis) pour certains satellites en cours de construction, des prêts bancaires non confirmés, de la trésorerie et des dépôts à court terme. Le principal objectif poursuivi par le groupe à travers ces instruments financiers est de lever des capitaux afin de financer les activités courantes du groupe ainsi que l'acquisition de satellites. Le groupe détient d'autres actifs et passifs financiers, tels que les créances clients et les dettes fournisseurs, qui découlent directement de ses activités opérationnelles.

Le groupe conclut aussi des transactions portant sur des instruments dérivés, principalement des contrats relatifs aux taux d'intérêt et des contrats de change à terme, afin de gérer le risque de taux et le risque de change afférents aux actifs et aux passifs du groupe et au financement de ses activités.

Les principaux risques associés aux instruments financiers du groupe sont les risques de liquidité, les risques de change, les risques de taux d'intérêt et le risque de crédit. Les stratégies adoptées sont revues et approuvées par le Conseil d'administration. Elles peuvent être résumées comme indiqué ci-dessous.

Le groupe procède à une gestion des risques hebdomadaire sur la base d'un examen des risques et des couvertures en place. Cet examen comprend un point du marché ainsi que des prévisions concernant les taux d'intérêt et les cours de change importants pour le portefeuille du groupe.

Les méthodes comptables du groupe en matière d'instruments dérivés et d'instruments financiers non dérivés sont décrites à la Note 2.

Risque de liquidité

L'objectif du groupe est d'utiliser efficacement la trésorerie générée de façon à maintenir ses dettes à court terme et ses emprunts bancaires à un niveau faible. En cas de besoins de liquidités, le groupe peut recourir aux prêts non confirmés et à un prêt syndiqué confirmé. En outre, le groupe peut se procurer des capitaux supplémentaires grâce à ses programmes d'émission d'obligations en euros à moyen terme (« EMTN ») ou de billets de trésorerie s'il le juge opportun, compte tenu des conditions du marché. L'échéancier de remboursement des dettes du groupe est conçu de façon à permettre à la société d'honorer les engagements de remboursement à l'échéance.

Les liquidités du groupe sont gérées par une fonction de trésorerie centralisée de façon à optimiser les coûts de financement. En outre, un dispositif de mise en commun journalière de la trésorerie a été mis en place.

Les liquidités font l'objet d'un suivi quotidien à travers un examen des soldes de trésorerie, des tirages, des émissions et des ressources supplémentaires disponibles au titre des lignes de crédit ou du programme de billets de trésorerie, les tirages auprès de la US Ex-Im et de la COFACE (3 167,4 millions d'euros au 31 décembre 2011 ; 3 258,0 millions d'euros au 31 décembre 2010 ; des informations plus détaillées sont fournies à la Note 25).

Le tableau ci-dessous récapitule les flux de trésorerie contractuels non actualisés (montant nominal plus charges financières) prévus sur la base de l'échéancier de remboursement des emprunts portant intérêts du groupe au 31 décembre 2011. Pour tous les emprunts à taux variable, les hypothèses relatives aux intérêts sont fondées sur les taux en vigueur lors du dernier tirage.

En millions d'euros	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Echéancier :				
Au 31 décembre 2011	805,2	2 584,9	1 789,2	5 179,3
Au 31 décembre 2010	1 273,4	2 567,5	1 051,7	4 892,6

Risque de change

L'état consolidé de la position financière du groupe peut être affecté par les variations du cours de change dollar US/euro car, pour certaines activités importantes du groupe, le dollar US est la monnaie fonctionnelle et les dettes sont libellées dans cette devise. Afin d'atténuer ce risque, le groupe pourrait conclure des contrats de change à terme ou des dérivés similaires destinés à couvrir les risques associés à ses dettes financières et les risques résiduels sur ses actifs nets. SES détient actuellement des swaps de devises assurant la couverture des actifs nets qui s'élèvent à 500 millions d'euros et arrivent à échéance en 2012. Cette dette synthétique conduit à un passif de 739,1 millions de dollars US et un actif de 521,9 millions d'euros y compris les intérêts.

Le groupe est également exposé au risque correspondant sur son compte de résultat. Environ 43,6 % (2010 : 43,5 %) des ventes du groupe et 46,9 % (2010 : 39,2 %) de ses charges opérationnelles sont libellés en dollars US. Le groupe n'utilise pas les instruments dérivés de couverture pour couvrir ce risque de change.

Le groupe utilise essentiellement des contrats de change à terme pour éliminer ou réduire le risque de change afférent à certaines transactions, telles que les achats de satellites, en faisant coïncider les échéances des contrats aux dates de paiement des acomptes. Le risque de change peut être en euros ou en dollars US. Les contrats de change à terme sont conclus dans la même devise que l'élément couvert et peuvent couvrir jusqu'à 100 % du montant total du contrat. Conformément à ses procédures, le groupe ne conclut pas de contrats à terme avant la mise en place d'un engagement ferme. La politique du groupe consiste à aligner les caractéristiques de ses instruments dérivés de couverture sur celles de l'élément couvert afin de maximiser l'efficacité de la couverture.

1) Couverture des flux de trésorerie liés aux engagements contractés en matière de dépenses d'investissement

Aux 31 décembre 2011 et 2010, le groupe détenait des contrats de change à terme désignés comme instruments de couverture des engagements futurs contractés auprès des fournisseurs au titre des achats de satellites.

Les couvertures de flux de trésorerie ont été jugées très efficaces et une moins-value nette latente de 6,0 millions d'euros (2010 : plus-value latente de 1,2 million d'euros) net d'un impôt différé de 0,6 million d'euros (2010 : 0,4 million d'euros) relative aux instruments de couverture est comprise dans les capitaux propres. Au cours de l'exercice 2011, un montant de 2,7 millions d'euros (2010 : 4,7 millions d'euros) a été retiré des capitaux propres et incorporé dans la valeur comptable initiale des satellites acquis. Au 31 décembre 2011, la juste valeur des contrats correspond à un passif de 6,6 millions d'euros (2010 : un passif de 0,9 million d'euros et un actif de 2,5 millions d'euros).

Le portefeuille en dollars US n'a fait l'objet d'aucune couverture en 2010 et 2011, car tous les achats libellés dans cette devise sont actuellement effectués par des entités qui ont le dollar US pour monnaie fonctionnelle.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

Les échéances prévisionnelles des flux de trésorerie en dollars US et en euros liés au programme d'investissements sont présentées ci-dessous.

En millions d'euros	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Au 31 décembre 2011 :				
Sorties de trésorerie liées aux achats	80,8	16,7	–	97,5
Montant des couvertures de flux de trésorerie	77,6	16,7	–	94,3
Au 31 décembre 2010 :				
Sorties de trésorerie liées aux achats	73,1	45,2	–	118,3
Montant des couvertures de flux de trésorerie	73,1	45,2	–	118,3

2) Couverture des investissements dans des opérations étrangères

Au 31 décembre 2010, certains emprunts du groupe ont été désignés comme instruments de couverture des investissements nets dans SES AMERICOM, SES NEW SKIES et SES Re International (Bermudes) afin de couvrir l'exposition du groupe aux risques de change associés à ces investissements.

En août 2011 cinq swaps de devises et des emprunts supplémentaires du groupe ont été désignés comme instruments de couverture des investissements nets dans SES WORLD SKIES, SES Satellite Leasing et SES Re International (Bermudes). Au 31 décembre 2011, les couvertures d'investissements nets ont été jugées très efficaces et une perte latente de 33,4 millions d'euros, nette d'un impôt différé de 13,9 millions d'euros au titre de ces instruments de couverture, figurait dans les capitaux propres.

En millions de dollars US	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Exposition aux risques associés aux bilans en dollars US :		
SES WORLD SKIES	6 346,2	6 811,1
SES Satellite Leasing	1 226,0	1 112,2
SES Re International (Bermudes)	45,9	58,8
Total	7 618,1	7 982,1
Instruments de couverture :		
Contrats de change à terme	–	–
Swaps de devises	713,2	–
Emprunt auprès des investisseurs institutionnels	611,6	771,4
Emprunts externes	467,9	240,0
Total	1 792,7	1 011,4
Taux de couverture	24 %	13 %

Le tableau ci-dessous indique la sensibilité du montant nominal des investissements nets en dollars US du groupe à une variation réaliste du taux de change du dollar US, les autres variables étant constantes par ailleurs.

31 décembre 2011	Montant en euros au taux de clôture de 1,2939 millions d'euros	Montant en euros au taux de 1,68 millions d'euros	Montant en euros au taux de 1,05 millions d'euros
Exposition aux risques associés aux bilans en dollars US :			
SES WORLD SKIES	6 346,2	4 904,7	3 777,5
SES Satellite Leasing	1 226,0	947,5	729,8
SES Re International (Bermudes)	45,9	35,5	27,3
Total	7 618,1	5 887,7	4 534,6
Instruments de couverture :			
Contrats de change à terme	–	–	–
Swaps de devises	713,2	551,2	424,5
Emprunt auprès des investisseurs institutionnels	611,6	472,7	364,0
Emprunts externes	467,9	361,6	278,5
Total	1 792,7	1 385,5	1 067,0
Ecart en valeur absolue sans couverture			(1 353,1)
Ecart en valeur absolue en cas de couverture			(1 034,6)

3) Couvertures des flux de trésorerie liés aux emprunts libellés en dollars US

Au 31 décembre 2011 et 2010 aucune opération de couverture de flux de trésorerie n'était en place pour couvrir les emprunts libellés en dollars US. Les emprunts en dollars US ont été utilisés pour couvrir le portefeuille d'investissements nets.

En millions de dollars US	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Au 31 décembre 2011 :				
Exposition aux risques associés aux dettes en dollars US :				
Emprunts externes	252,7	170,8	44,4	467,9
Emprunt auprès des investisseurs institutionnels	159,7	451,9	–	611,6
Total	412,4	622,7	44,4	1 079,5

Instruments de couverture :				
Contrats de change à terme	–	–	–	–
Taux de couverture				0 %

Au 31 décembre 2010 :				
Exposition aux risques associés aux dettes en USD :				
Emprunts externes	240,0	–	–	240,0
Emprunt auprès des investisseurs institutionnels	159,7	611,7	–	771,4
Total	399,7	611,7	–	1 011,4

Instruments de couverture :				
Contrats de change à terme	–	–	–	–
Taux de couverture				0 %

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du groupe au risque de variation des taux d'intérêt du marché est liée pour l'essentiel à ses emprunts à taux variable. Le groupe suit attentivement la répartition entre ses dettes à taux fixe et ses dettes à taux variable, et il l'ajuste périodiquement en fonction des conditions du marché. Des swaps de taux d'intérêt sont utilisés afin de gérer ce risque de taux. Les caractéristiques des instruments dérivés de couverture sont négociées de façon à les aligner sur celles de l'élément couvert et à maximiser l'efficacité de la couverture.

Le tableau ci-dessous récapitule le montant nominal des emprunts du groupe, répartis entre emprunts à taux fixe et emprunts à taux variable.

En millions d'euros	A taux fixe	A taux variable	Total
Avant prise en compte de l'incidence des swaps de taux d'intérêt :			
Emprunts au 31 décembre 2011	3 563,8	679,8	4 243,6
Emprunts au 31 décembre 2010	3 591,3	544,5	4 135,8
Après prise en compte de l'incidence des swaps de taux d'intérêt :			
Emprunts au 31 décembre 2011	3 749,3	494,3	4 243,6
Emprunts au 31 décembre 2010	3 770,9	364,9	4 135,8

Au cours de l'exercice 2011, le groupe a remboursé l'emprunt à taux fixe de 650 millions d'euros émis dans le cadre du programme EMTN (2010 : emprunt à taux variable de 100 millions d'euros) et trois tranches de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains – 159,7 millions de dollars US et 4,0 millions GBP (2010 : 57,1 millions de dollars US et 4,0 millions GBP), qui est un emprunt à taux fixe. En mars 2011, le groupe a émis un Eurobond à taux fixe de 650,0 millions d'euros. Par ailleurs, en mai 2011, SES a commencé à effectuer des tirages au titre du prêt à taux fixe de la US Ex-Im.

1) Couvertures de juste valeur

Le groupe n'a eu recours à aucune couverture de juste valeur en 2010 et 2011.

2) Couvertures des flux de trésorerie liés aux engagements contractés au titre des intérêts

Au 31 décembre 2011, comme en 2010, le groupe détenait quatre swaps de taux d'intérêt en dollars US qui ont été désignés comme instruments de couverture des charges d'intérêts futures attendues sur des prêts à taux variable non confirmés d'un montant de 240,0 millions de dollars US en 2010 et 2011.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

Les couvertures de flux de trésorerie des charges d'intérêts futures attendues en 2011 ont été jugées très efficaces et, au 31 décembre 2011, une moins-value nette latente de 3,7 millions d'euros (2010 : moins-value latente de 9,3 millions d'euros), nette d'un impôt différé de 1,5 million d'euros (2010 : 3,9 millions d'euros), est comprise dans les capitaux propres au titre de ces instruments de couverture. La partie inefficace de cette relation de couverture était nulle au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011.

Prêts non confirmés (tirages en dollars US)
En millions de dollars US

	A moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total
Au 31 décembre 2011 :				
Sorties de trésorerie liées aux paiements d'intérêts (variable)	(1,0)	–	–	(1,0)
Entrées de trésorerie liées au swap de taux d'intérêt (variable)	1,5	–	–	1,5
Sorties de trésorerie liées au swap de taux d'intérêt (fixe)	(9,3)	–	–	(9,3)
Total	(8,8)	–	–	(8,8)

Au 31 décembre 2010 :

Sorties de trésorerie liées aux paiements d'intérêts (variable)	(0,7)	–	–	(0,7)
Entrées de trésorerie liées au swap de taux d'intérêt (variable)	0,7	0,5	–	1,2
Sorties de trésorerie liées au swap de taux d'intérêt (fixe)	(12,3)	(9,3)	–	(21,6)
Total	(12,3)	(8,8)	–	(21,1)

Au 31 décembre 2011 et 2010, le groupe n'avait pas de swaps de taux d'intérêt en euros.

Le tableau ci-après montre la sensibilité du résultat avant impôt du groupe à des variations réalistes des taux d'intérêt affectant la charge d'intérêts afférente aux emprunts à taux variable (les emprunts à taux variable échangés contre des emprunts à taux fixe au moyen de swaps de taux d'intérêt ne sont pas pris en compte). Les autres variables sont toutes constantes. S'agissant de l'évolution des taux d'intérêt dans la zone euro, le groupe estime que l'on peut raisonnablement envisager une augmentation de 100 points de base ou une diminution de 25 points de base (2010 : une augmentation de 100 ou une diminution de 25 points de base). Dans la zone dollar, le groupe estime qu'une baisse des taux d'intérêt en-dessous des niveaux actuels n'est guère probable, mais qu'une augmentation de 75 points de base au maximum est possible (2010 : possibilité d'une augmentation de 75 points de base au maximum et aucune diminution possible).

Taux d'intérêt – dollars US En millions de dollars US	Emprunts à taux variable	Impact avant impôt de l'augmentation de taux	Impact avant impôt de la diminution de taux
Emprunts au 31 décembre 2011	120,0	(0,9)	–
Emprunts au 31 décembre 2010	–	–	–

Taux d'intérêt – EUR En millions d'euros	Emprunts à taux variable	Impact avant impôt de l'augmentation de taux	Impact avant impôt de la diminution de taux
Emprunts au 31 décembre 2011	401,5	(4,0)	1,0
Emprunts au 31 décembre 2010	364,9	(3,6)	0,9

Risque de crédit

Conformément à la politique du groupe, tous les clients qui sollicitent un crédit sont soumis à des contrôles de solvabilité. De plus, les soldes des comptes clients font l'objet d'un suivi régulier et, par conséquent, le risque de créances irrécouvrables est, de longue date, non significatif pour le groupe.

La valeur comptable des créances nettes non provisionnées liées aux activités poursuivies s'élève à 180,6 millions d'euros au 31 décembre 2011 (2010 : 152,5 millions d'euros). Les principaux clients du groupe sont d'importantes sociétés du secteur des médias et des administrations publiques, et le risque de crédit associé à ces contrats est jugé faible.

Ancienneté des créances clients nettes En millions d'euros	Sans arriéré ni dépréciation	Moins d'un mois	Entre 1 et 3 mois	Plus de 3 mois	Total
2011	131,4	18,5	14,0	16,7	180,6
2010	124,9	8,2	11,4	8,0	152,5

Risque de crédit financier

S'agissant du risque de crédit associé aux actifs financiers (trésorerie et équivalents de trésorerie, actifs financiers détenus à des fins de transaction, prêts et instruments dérivés), le groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance de la contrepartie, le risque maximum étant égal à la valeur comptable de ces instruments.

Sur le plan de la gestion de trésorerie, le risque de contrepartie est réduit par la mise en place de plusieurs dispositifs de mise en commun de la trésorerie, comptes de trésorerie et plates-formes de paiement correspondantes avec diverses contreparties.

Pour atténuer le risque de contrepartie, le groupe ne traite qu'avec des institutions financières reconnues bénéficiant d'une cote de crédit appropriée, généralement supérieure ou égale à la notation « A ». Toutes les contreparties sont des institutions financières soumises aux règles et au contrôle des autorités fédérales de surveillance du secteur financier des pays concernés. Tous les risques de contrepartie sont analysés chaque trimestre. Par ailleurs, afin de réduire ce risque, le portefeuille est diversifié en ce qui concerne les principales contreparties de façon à garantir une relation équilibrée pour toutes les catégories de produits (instruments dérivés ainsi que dépôts).

Assurance en orbite de la flotte satellitaire

La politique du groupe consiste à retenir une partie du risque d'assurance en orbite de sa flotte de satellites.

Gestion du capital

L'objectif du groupe est d'obtenir et de conserver une cote de crédit « BBB stable » auprès de Standard & Poor's et de Fitch, et « Baa2 » auprès de Moody's. Cette notation « valeur d'investissement » permet de conserver la confiance des investisseurs, des créanciers, des agences de notation et du marché. Dans ce cadre, le groupe gère son capital et sa liquidité en fonction de l'évolution de la situation économique de façon à contenir le coût de l'endettement, à maintenir la confiance des investisseurs à un niveau élevé et à créer de la valeur ajoutée pour ses actionnaires.

Note 22 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

En millions d'euros	2011	2010
Avoirs en banque et en caisse	123,6	211,4
Dépôts à court terme	94,4	109,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des activités poursuivies	218,0	321,0
Avoirs en banque et en caisse attribuables aux activités abandonnées	–	2,7
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	218,0	323,7

Les avoirs en banque portent intérêt à des taux variables en fonction des taux quotidiens en vigueur pour les dépôts bancaires. Les dépôts à court terme sont effectués pour des périodes allant d'un jour à trois mois selon les besoins de trésorerie immédiats du groupe. Ils portent intérêt aux taux en vigueur pour les dépôts à court terme.

Note 23 – Capitaux propres

Le capital social de la société s'élève à 624,4 millions d'euros (2010 : 624,4 millions d'euros). Il est composé d'actions de catégories A et B sans valeur nominale. Le rapprochement entre le nombre d'actions émises par catégorie d'actions à l'ouverture et à la clôture de l'exercice s'analyse comme suit :

	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B	Total
Au 1er janvier 2011	332 985 130	166 492 565	499 477 695
Annulation d'actions de catégorie A et B	–	–	–
Au 31 décembre 2011	332 985 130	166 492 565	499 477 695

Les certificats de dépôt fiduciaire concernant les actions de catégorie A sont cotés à la Bourse de Luxembourg et sur Euronext Paris. Ces certificats de dépôt fiduciaire peuvent être négociés librement et sont convertibles en actions de catégorie A à tout moment au gré du titulaire, suivant les conditions fixées dans les statuts de la société et conformément aux conditions des certificats de dépôt fiduciaire.

Toutes les actions de catégorie B sont actuellement détenues par l'Etat luxembourgeois ou par des institutions publiques luxembourgeoises. Les dividendes versés au titre d'une action de catégorie B représentent 40 % du dividende versé au titre d'une action de catégorie A.

Tout actionnaire ou actionnaire potentiel qui envisage d'acquérir, par tout moyen, directement ou indirectement, plus de 20 %, 33 % ou 50 % des actions de la société (« le demandeur ») doit informer le président du Conseil d'administration de la société de cette intention. Le Président du Conseil d'administration informe aussitôt le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg du projet d'acquisition. Le gouvernement peut s'opposer à l'acquisition envisagée dans un délai de trois mois à compter de cette information s'il estime que cette acquisition serait contraire à l'intérêt public. En l'absence d'opposition des pouvoirs publics, le Conseil d'administration convoque une assemblée extraordinaire des actionnaires qui peut décider à la majorité prévue à l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée, d'autoriser le demandeur à acquérir plus de 20 %, 33 % ou 50 % des actions. S'il est actionnaire de la société, le demandeur peut participer à l'assemblée générale et sera pris en compte pour le calcul du quorum, mais il ne peut pas prendre part au vote.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

Avec l'accord de ses actionnaires, SES a acquis au titre des actions de catégorie A des certificats de dépôt fiduciaire qui sont destinés à être utilisés dans le cadre des plans d'options sur actions accordés aux cadres et salariés, ou à être annulés. Les certificats de dépôt fiduciaire détenus par la société à la clôture de l'exercice, dans le cadre des plans ou projets ci-dessus, sont présentés dans la suite. Ces certificats sont présentés au bilan comme des actions propres et sont évalués à leur coût historique pour le groupe.

	2011	2010
Nombre de certificats détenus au 31 décembre	1 725 058	4 254 011
Valeur comptable des certificats détenus (en millions d'euros)	25,9	55,8

Conformément aux prescriptions légales en vigueur au Luxembourg, 5 % au minimum du résultat net (statutaire) annuel est transféré à une réserve légale non distribuable. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10 % du capital social émis. Au 31 décembre 2011, un montant de 62,4 millions d'euros (2010 : 62,4 millions d'euros) est inclus dans les autres réserves. Les autres réserves comprennent un autre montant non distribuable de 381,8 millions d'euros (2010 : 385,7 millions d'euros) lié à la législation fiscale locale au Luxembourg (impôt sur la fortune).

Note 24 – Plans de rémunération fondés sur des actions

Le groupe gère quatre plans de rémunération fondés sur des actions qui sont décrits ci-après. Pour les plans 2, 3 et 4, le prix d'exercice à retenir est défini comme étant la moyenne du prix de marché des actions sous-jacentes à la date d'attribution.

1. « Plan IPO »

Le « plan IPO » est un plan de rémunération réglé en instruments de capitaux propres dont bénéficiaient les membres du personnel de SES ASTRA S.A. lors de son introduction à la Bourse de Luxembourg en 1998. Les membres du personnel ont reçu des options leur permettant d'acquérir des actions au prix fixe de 12,64 euros. En 2005, la période d'exercice de ce plan a été prorogée jusqu'au 30 juin 2013. Tous les droits d'options d'achat de ce type étaient acquis au 31 décembre 2005.

	2011	2010
Options en circulation à la clôture de l'exercice	475 250	628 641
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	12,64	12,64

2. Plan d'attribution fondé sur l'appréciation du titre (« plan STAR »)

Le plan STAR, lancé en 2000, est un plan de rémunération réglé en instruments de capitaux propres en faveur des salariés non cadres de filiales dont le groupe détient le contrôle. Ce plan prévoit l'attribution aux salariés de droits à des rémunérations basés sur l'appréciation du cours de l'action par rapport au prix d'exercice. Les droits attribués au titre du plan STAR s'acquièrent par tiers sur une période de trois ans, la période d'exercice étant de deux ans, une fois les droits acquis.

En janvier 2011, le Plan STAR a été modifié. Pour toutes les options octroyées à partir de 2011, les droits attribués au titre du plan STAR s'acquièrent par tiers et peuvent être exercés tous les ans. Une fois les droits acquis, la période d'exercice est de quatre ans.

	2011	2010
Options en circulation à la clôture de l'exercice	2 677 604	3 177 700
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	16,10	15,20

3. Plan d'intéressement en faveur des cadres (« plan EICP »)

Le « plan EICP » a été initié en 2002 en faveur des cadres du groupe. Selon ce plan, les options sont attribuées avec effet au 1er janvier. Un quart des droits s'acquiert à chaque date anniversaire de l'attribution initiale. Une fois les droits acquis, les options peuvent être exercées jusqu'au dixième anniversaire de l'attribution initiale.

	2011	2010
Options en circulation à la clôture de l'exercice	5 518 673	5 778 291
Prix d'exercice moyen pondéré en euros	15,48	14,41

4. Programme d'intéressement à long terme (« LTI »)

Le « programme LTI », initié en 2005, est également destiné aux cadres et aux cadres dirigeants du groupe. Jusqu'à la fin de 2008, des actions spécifiques étaient allouées aux cadres le 1er juillet dans le cadre de ce programme, les droits à ces actions étant acquis lors du troisième anniversaire de l'attribution. Les cadres dirigeants pouvaient en outre recevoir des actions liées à la performance, dont l'attribution dépendait de la réalisation de critères de performance définis. Lorsque ces critères étaient remplis, les droits aux actions s'acquerraient lors du troisième anniversaire de l'attribution initiale. Depuis le 1er janvier 2009, ces actions spécifiques et ces actions de performance sont attribuées à la fois aux cadres dirigeants et aux autres cadres. Depuis 2011, les droits aux actions attribuées dans le cadre du programme LTI s'acquerraient le 1er juin.

	2011	2010
Actions spécifiques et actions de performance attribuées à la clôture de l'exercice	1 200 075	1 291 501
Juste valeur moyenne pondérée en euros	13,68	13,12

La juste valeur des options d'achat d'actions est estimée à la date d'attribution à l'aide d'un modèle binomial de valorisation des options, en tenant compte des conditions d'attribution des options. Le tableau ci-dessous indique la valeur moyenne des données utilisées dans le cadre de ce modèle pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010.

2011	EICP	STAR	LTI
Rendement par action (en %)	6,31 %	6,31 %	5,68 %
Volatilité estimée (en %)	37,53 %	37,53 %	42,69 %
Taux d'intérêt sans risque (en %)	2,77 %	2,77 %	2,20 %
Durée de vie attendue des options (en années)	9,67	7	3
Prix de l'action au commencement (en euros)	17,88	17,88	17,88
2010	EICP	STAR	LTI
Rendement par action (en %)	5,16 %	5,76 %	4,66 %
Volatilité estimée (en %)	35,68 %	36,30 %	42,18 %
Taux d'intérêt sans risque (en %)	2,27 %	1,76 %	1,02 %
Durée de vie attendue des options (en années)	9,75	5	3
Cours de l'action à l'origine (en euros)	18,55	16,95	17,20

La durée de vie estimée des options est déterminée à partir de données historiques et n'est pas nécessairement représentative des conditions dans lesquelles les options seront exercées. La volatilité estimée repose sur l'hypothèse selon laquelle la volatilité historique est représentative des tendances futures, qui peuvent correspondre ou non au résultat effectif.

Les dernières options réglées en numéraire ont expiré en juin 2010 et, par conséquent, toutes les options en circulation sont désormais des options réglées en instruments de capitaux propres. Jusqu'à cette date, la juste valeur des options réglées en numéraire était déterminée à la date d'attribution à l'aide d'un modèle binomial de valorisation des options tenant compte des conditions d'attribution de ces instruments. Les services reçus, ainsi qu'un passif à payer au titre de ces services, ont été comptabilisés sur la période prévisionnelle d'acquisition des droits. Le passif a été réévalué à chaque date de reporting jusqu'à son règlement, les variations de juste valeur étant constatées au compte de résultat.

La charge totale de l'exercice au titre des plans de rémunération fondés sur des actions s'élève à 11,9 millions d'euros (2010 : 11,4 millions d'euros).

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

Note 25 – Emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit

Aux 31 décembre 2011 et 2010, les emprunts obligataires et dettes envers des établissements de crédit du groupe se présentent comme suit :

En millions d'euros	Taux d'intérêt effectif	Echéance	Evaluation au coût amorti	
			Montants non échus 2011	Montants non échus 2010
Non courants				
Emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains				
Série A (400 millions de dollars US)	5,29 %	septembre 2013	42,2	83,5
Série B (513 millions de dollars US)	5,83 %	septembre 2015	237,9	307,1
Série C (87 millions de dollars US)	5,93 %	septembre 2015	67,2	65,1
Série D (28 millions GBP)	5,63 %	septembre 2013	4,7	9,3
Emprunt 2016 (150 millions d'euros) émis au titre du programme EMTN				
	5,05 %	août 2016	149,0	148,8
Eurobond 2021 (650 millions d'euros)				
	4,75 %	mars 2021	643,8	–
Eurobond 2020 (650 millions d'euros)				
	4,625 %	mars 2020	644,0	643,3
Eurobond 2014 (650 millions d'euros)				
	4,875 %	juillet 2014	646,4	645,0
Eurobond 2013 (500 millions d'euros)				
	4,375 %	octobre 2013	500,0	500,0
Banque Européenne d'Investissement (200 millions d'euros)				
	3,618 %	mai 2017	166,7	199,9
Emprunt allemand (100 millions d'euros) non coté				
	5,75 %	novembre 2012	–	99,8
Emprunt allemand (100 millions d'euros) non coté				
	6,00 %	novembre 2012	–	99,7
Prêt syndiqué 2015				
	EURIBOR/USLIBOR + 0,95 %	avril 2015	195,8	97,2
COFACE				
	EURIBOR + 1,7 %	2022	210,8	97,2
US Ex-Im				
	3,11 %	juin 2020	71,3	–
Total non courants			3 579,8	2 995,9
Courants				
Emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains				
Série A (400 millions de dollars US)	5,29 %	septembre 2012	44,3	42,8
Série B (513 millions de dollars US)	5,83 %	septembre 2012	79,3	76,8
Série D (28 millions GBP)	5,63 %	septembre 2012	4,8	4,6
Eurobond 2011 (650 millions d'euros)				
	4,00 %	mars 2011	–	649,8
Banque Européenne d'Investissement (200 millions d'euros)				
	3,618 %	mai 2012	33,3	–
Emprunt allemand (100 millions d'euros) non coté				
	5,75 %	novembre 2012	99,9	–
Emprunt allemand (100 millions d'euros) non coté				
	6,00 %	novembre 2012	99,9	–
Billets de trésorerie				
	1,061 %	janvier 2012	60,0	135,0
Prêts non confirmés				
	1,576 %	février 2012	185,5	179,6
US Ex-Im				
	3,11 %	juin 2012	9,8	–
Total courants			616,8	1 088,6

Emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains :

Le 30 septembre 2003, le groupe a émis sur le marché américain des investisseurs institutionnels quatre séries de billets de trésorerie non garantis s'élevant à 1 000,0 millions de dollars US et à 28,0 millions GBP. Ces billets sont émis en différentes séries, comme suit :

- 1) Série A, 400,0 millions de dollars US en billets de trésorerie à 5,29 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.
- 2) Série B, 513,0 millions de dollars US en billets de trésorerie à 5,83 % échéant en septembre 2015, remboursables à compter de septembre 2011.
- 3) Série C, 87,0 millions de dollars US en billets de trésorerie à 5,93 % échéant en septembre 2015.
- 4) Série D, 28,0 millions de livres sterling en billets de trésorerie à 5,63 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.

Le groupe verse des intérêts semestriels sur ces quatre séries. SES s'est engagé, dans le cadre de l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains, à remplir des engagements qui impliquent le maintien de certains ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds. L'engagement que

la direction suit de plus près est celui concernant le maintien du ratio endettement/EBITDA à un niveau inférieur ou égal à 3,5.

Programme EMTN (European Medium-Term Note Programme)

Le 6 décembre 2005, SES a mis en place un programme d'émission d'obligations en euros à moyen terme (European Medium-Term Note ou « EMTN ») de 2 000,0 millions d'euros, permettant à SES ou à SES GLOBAL-Americas Holdings GP de procéder à des émissions en fonction des besoins à concurrence d'un plafond global de 2 000,0 millions d'euros. En mai 2007, ce programme a été porté à un montant global de 4 000,0 millions d'euros. Le 19 septembre 2011, ce programme a été prorogé d'un an.

Au 31 décembre 2011, SES avait émis des obligations pour un montant de 2 600,0 millions d'euros (2010 : 2 600,0 millions d'euros) au titre de ce programme, avec des échéances allant de 2013 à 2021.

– Emprunt (2016) de 150,0 millions d'euros

Le 13 juillet 2010, SES a lancé un emprunt portant sur 150,0 millions d'euros dans le cadre de son programme EMTN (European Medium-Term Note) avec Deutsche Bank. Cet emprunt, d'une durée de sept ans à partir du 5 août 2009, porte intérêt au taux fixe de 5,05 %.

– Emission d'un Eurobond (2021) de 650,0 millions d'euros

Le 11 mars 2011 (cotation du 2 mars 2011), SES a lancé une émission de 650,0 millions d'euros dans le cadre de son programme EMTN (European Medium-Term Note). Cette émission, d'une durée de dix ans, porte intérêt au taux fixe de 4,75 %.

– Eurobond (2020) de 650,0 millions d'euros

Le 9 mars 2010 (cotation du 1er mars 2010), SES a lancé une émission de 650,0 millions d'euros dans le cadre de son programme EMTN (European Medium-Term Note). Cette émission, d'une durée de dix ans, porte intérêt au taux fixe de 4,625 %.

– Eurobond (2014) de 650,0 millions d'euros

Le 9 juillet 2009 (cotation du 30 juin 2009), SES a lancé une émission de 650,0 millions d'euros dans le cadre de son programme EMTN (European Medium-Term Note). Cette émission, d'une durée de cinq ans, porte intérêt au taux fixe de 4,875 %.

– Eurobond (2013) de 500,0 millions d'euros

Le 20 octobre 2006, SES a lancé une émission de 500,0 millions d'euros dans le cadre de son programme EMTN (European Medium-Term Note). Cette émission, d'une durée de sept ans, porte intérêt au taux fixe de 4,375 %.

– Remboursement de l'Eurobond (2011) de 650,0 millions d'euros

Le 15 mars 2006, SES avait lancé une émission de 650,0 millions d'euros dans le cadre de son programme EMTN (European Medium-Term Note). Cette émission, d'une durée de cinq ans, portait intérêt au taux fixe de 4 %. Cet emprunt a été remboursé à sa date d'échéance, le 15 mars 2011.

Financement de 200,0 millions d'euros de la Banque Européenne d'Investissement

Le 21 avril 2009, SES a signé avec la Banque Européenne d'Investissement un accord de financement portant sur les investissements réalisés par le groupe dans certains projets de satellites. Ce prêt porte intérêt au taux fixe de 3,618 %. Son remboursement s'effectuera en six paiements annuels échelonnés entre mai 2012 et mai 2017.

Emprunt obligataire allemand de 200,0 millions d'euros

Le 21 mai 2008, le groupe a conclu un accord aux fins d'une émission de 200,0 millions d'euros répartie en deux tranches égales sur le marché obligataire allemand (« Schuldschein »). L'accord relatif à la première tranche a été signé le 30 mai 2008 et les tirages correspondants ont eu lieu en juin 2008, à un taux fixe de 5,75 %. L'accord concernant la deuxième tranche a été signé le 14 juillet 2008, et les tirages ont eu lieu en juillet 2008, à un taux fixe de 6,0 %. Les deux emprunts allemands arrivent à échéance en novembre 2012.

Prêt syndiqué 2015

En avril 2009, SES a obtenu un prêt syndiqué échéant en 2012 auprès d'un consortium de 24 banques. En septembre 2010, ce prêt syndiqué a été modifié et son montant a été réévalué. Le prêt modifié, qui arrivera à échéance en avril 2015, s'élève à 1 200,0 millions d'euros et peut faire l'objet de tirages en euros et en dollars US.

Le taux d'intérêt est basé sur l'EURIBOR ou le LIBOR USD, selon la devise du tirage, majoré d'une marge déterminée en fonction de la note de crédit de la société. La société est actuellement notée BBB/Baa2 (Standard & Poor's et Moody's), ce qui conduit à une marge de 0,95 %.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

Crédit COFACE de 522,9 millions d'euros

Le 16 décembre 2009, SES a signé avec la COFACE (Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur) un accord de financement concernant l'acquisition de quatre satellites géostationnaires (ASTRA 2E, ASTRA 2F, ASTRA 2G, ASTRA 5B). Ce crédit est divisé en cinq prêts et les tirages s'effectuent en fonction des factures du fournisseur de satellites. Le premier tirage a eu lieu le 23 avril 2010. Chaque prêt sera remboursé en 17 échéances semestrielles égales, soit à partir du 1er avril 2014, soit à partir de la date de mise en orbite du satellite faisant l'objet du financement si elle est antérieure au 1er avril 2014. L'échéance finale du crédit est estimée à fin 2022. Le crédit porte intérêt à taux variable (EURIBOR six mois plus une marge de 1,7 %).

Crédit US Ex-Im de 158 millions de dollars US (nouveau)

En avril 2011, SES a signé une convention de financement avec l'Ex-Im Bank (Export-Import Bank of the United States) de 158 millions de dollars US pour un investissement dans un satellite géostationnaire (QuetzSat). Le 19 mai 2011, SES a tiré la première tranche de 107,8 millions de dollars US. Le prêt sera remboursé en 17 versements semestriels commençant soit (i) le 20 juin 2012 soit (ii) six mois après la date de réception en orbite du satellite, si celle-ci intervient plus tôt. L'échéance finale sera de huit ans après la date du premier remboursement. Ce prêt porte intérêt à un taux fixe de 3,11 %.

Programme de billets de trésorerie

Le 25 octobre 2005, SES a mis en place un programme de titres de créance négociables de 500,0 millions d'euros sur le marché français. Dans le cadre de ce programme, la société a émis des billets de trésorerie conformément aux articles L.213-1 à L.213-4 du Code Monétaire et Financier Français, au décret n° 92.137 du 13 février 1992 et à tous les règlements y afférents. L'encours maximum de billets de trésorerie susceptibles d'être émis au titre de ce programme est égal à 500,0 millions d'euros, ou à la contre-valeur de ce montant à la date d'émission en cas d'émission dans toute autre monnaie autorisée. Le 9 mai 2011, ce programme a été prorogé d'un an. Au 31 décembre 2011, l'encours des emprunts contractés au titre de ce programme s'élève à 60,0 millions d'euros (2010 : 135,0 millions d'euros). Le taux moyen des billets de trésorerie en cours s'élève à 1,06 % (2010 : 0,95 %) pour la période de tirage.

Note 26 – Provisions et produits constatés d'avance

En millions d'euros	Provisions	Produits constatés d'avance	Total
Au 1er janvier 2011	81,6	216,4	298,0
Augmentation des provisions	4,6	–	4,6
Diminution des provisions	(15,6)	–	(15,6)
Variation des produits constatés d'avance	–	(20,2)	(20,2)
Effets des variations de change	1,6	3,3	4,9
Au 31 décembre 2011	72,2	199,5	271,7

En millions d'euros	Provisions	Produits constatés d'avance	Total
Au 1er janvier 2010	65,3	246,0	311,3
Augmentation des provisions	59,6	–	59,6
Diminution des provisions	(27,6)	–	(27,6)
Variation des produits constatés d'avance	–	(13,1)	(13,1)
Activités abandonnées	(18,0)	(24,4)	(42,4)
Effets des variations de change	2,3	7,9	10,2
Au 31 décembre 2010	81,6	216,4	298,0

Les provisions concernent principalement des impôts retenus à la source, les régimes d'avantages postérieurs au départ en retraite et d'autres éléments liés à l'activité.

Dans les entités des Etats-Unis, certains salariés bénéficient d'un programme de prestations de santé postérieur au départ en retraite couvert par une assurance externe. Au 31 décembre 2011, des primes à payer de 10,9 millions d'euros (2010 : 8,9 millions d'euros) sont rapportées sous cette rubrique.

Les contributions versées en 2011 aux régimes de retraite collectifs ont totalisé 7,6 millions d'euros (2010 : 8,3 millions d'euros), et figurent au compte de résultat sous la rubrique « Frais de personnel ».

Note 27 – Dettes fournisseurs et autres dettes

En millions d'euros	2011	2010
Fournisseurs	126,3	58,1
Paiements reçus d'avance	5,7	61,9
Intérêts courus sur emprunts	86,7	81,3
Dettes envers le personnel	30,2	25,4
Dettes fiscales (hors impôt sur le résultat)	8,4	5,3
Autres dettes	187,2	116,9
Total	444,5	348,9

Dans le cadre d'une opération de titrisation de créances finalisée en juin 2010, le groupe a reçu d'une institution financière un montant net en numéraire de 50,6 millions d'euros représentant le règlement anticipé de créances futures naissant entre 2011 et 2013 au titre de contrats conclus avec un client donné. Un passif correspondant de 36,2 millions d'euros (2010 : 52,8 millions d'euros), représentant l'engagement contracté par SES, vis-à-vis de l'institution financière, de continuer à fournir les services au client conformément aux clauses du contrat conclu avec ce dernier, figure dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2011 sous les rubriques « Autres passifs à long terme » pour 18,2 millions d'euros (2010 : 36,2 millions d'euros) et « Fournisseurs et autres dettes » pour 18,0 millions d'euros (2010 : 16,6 millions d'euros).

Note 28 – Engagements et passifs éventuels

Engagements d'investissement

Les engagements contractés par le groupe au titre des dépenses d'investissement s'élèvent à 670,8 millions d'euros au 31 décembre 2011 (2010 : 820,4 millions d'euros). Ces engagements concernent pour une large part l'acquisition et le lancement de satellites futurs afin d'assurer la croissance et le remplacement de la flotte de satellites du groupe, ainsi que l'extension nécessaire des équipements au sol et des installations de contrôle y relatifs. En cas de résiliation anticipée de ces contrats, le groupe est contractuellement redevable de pénalités financières.

Engagements au titre des contrats de location simple

Les loyers minimaux à verser en vertu des contrats de location simple non résiliables s'analysent comme suit au 31 décembre :

En millions d'euros	2011	2010
A moins d'un an	11,2	9,0
Entre un et cinq ans	28,6	23,5
A plus de cinq ans	22,5	3,4
Total	62,3	35,9

Engagements au titre des contrats de location de répéteurs

Le groupe a conclu des contrats de location de répéteurs avec des fournisseurs tiers pour une durée maximale de huit ans. Au 31 décembre, les engagements qui en découlent s'analysent comme suit :

En millions d'euros	2011	2010
A moins d'un an	42,3	43,7
Entre un et cinq ans	22,0	61,5
Après plus de cinq ans	2,1	2,0
Total	66,4	107,2

Autres engagements

Dans le cadre de l'accord concernant le financement intégral de la prise de participation dans O3b Networks Limited, SES a pris en 2010 l'engagement d'accorder à O3b Networks, en cas de besoin au cours de la phase antérieure à la commercialisation, des prêts supplémentaires d'un montant total de 66 millions de dollars US (voir la Note 17).

Litiges

Au cours de l'exercice, le différend entre SES et le fabricant de l'un de ses satellites au sujet du non-paiement par SES de primes liées à la mise en orbite a été réglé. En vertu de la convention d'arbitrage finale, SES a accepté de verser un montant total d'environ 11,7 millions d'euros au fabricant du satellite pour régler les primes liées à la mise en orbite et les intérêts, dont 9,6 millions d'euros ont été ajoutés au coût d'acquisition du satellite concerné et 2,1 millions euros ont été passés en charges financières.

Aucun autre litige significatif à l'encontre du groupe n'était en cours au 31 décembre 2011.

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

Cautions, avals et autres garanties

Au 31 décembre 2011, les garanties bancaires non échues du groupe s'élevaient à 2,7 millions d'euros (2010 : 1,2 million d'euros). Il s'agit de garanties accordées au titre de l'exécution de services liés à l'exploitation de satellites. Au 31 décembre 2010, SES avait une garantie bancaire en faveur de ND SatCom pour un montant de 15,0 millions d'euros.

Restrictions concernant l'utilisation des avoirs en banque

A la clôture de l'exercice, le solde des avoirs en banque faisant l'objet de restrictions était nul (2010 : néant).

Note 29 – Informations relatives aux parties liées

L'Etat luxembourgeois détient une participation directe avec droit de vote de 11,58 % dans la société, ainsi que deux participations indirectes, de 10,88 % chacune, par l'intermédiaire de deux banques publiques, la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat et la Société Nationale de Crédit et d'Investissement. Ces participations correspondent aux actions de catégorie B de la société, qui sont décrites de façon plus détaillée dans la Note 23.

Le montant total des émoluments versés en 2011 aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration et de divers comités s'élève à 1,3 million d'euros (2010 : 1,3 million d'euros). Ces émoluments se composent d'une portion fixe et d'une portion variable, la portion variable étant déterminée en fonction de la participation aux réunions du Conseil d'administration et de divers comités.

Aucune autre transaction significative n'a été conclue avec des parties liées.

Les cadres dirigeants du groupe (définis comme appartenant au Comité exécutif) ont reçu les avantages suivants :

En millions d'euros	2011	2010
Rémunérations primes comprises	4,3	4,2
Prestations de retraite	0,5	0,5
Rémunérations en actions	2,8	6,6
Autres avantages	0,1	0,2
Total	7,7	11,5

Le nombre total d'instruments de paiement fondés sur des actions alloués aux cadres dirigeants était de 1 512 603 au 31 décembre 2011 (2010 : 1 638 239).

Note 30 – Filiales consolidées, co-entreprises et sociétés mises en équivalence

Les comptes consolidés comprennent les comptes des filiales, co-entreprises et sociétés mises en équivalence énumérées ci-dessous :

	Pourcentage d'intérêt (%) 2011	Pourcentage d'intérêt (%) 2010	Méthode de consolidation 2011
Détenues directement par SES :			
SES ASTRA S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
SES GLOBAL-Americas Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
SES GLOBAL Americas Holdings General Partnership, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
SES GLOBAL-Americas Finance Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
SES GLOBAL Africa S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
SES Participations S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
SES Finance S.à r.l., Suisse	100,00	100,00	Intégr. globale
SES Holdings (Netherlands) B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégr. globale
SES ASTRA Services Europe S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
SES Latin America S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
SES Belgium S.p.r.l., Belgique	100,00	100,00	Intégr. globale
Détenues via SES Participations S.A., Luxembourg :			
Ciel Satellite Holdings Inc., Canada	100,00	100,00	Intégr. globale
Ciel Satellite Limited Partnership, Canada	70,00	70,00	Intégr. globale
Northern Americas Satellite Ventures, Inc., Canada	100,00	100,00	Intégr. globale
Détenues via SES ASTRA Services Europe S.A., Luxembourg :			
Glocom (Communications and Images) Limited (Ile de Man)	75,00	75,00	Intégr. globale
SES ASTRA TechCom S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
SES ASTRA TechCom Belgium S.A., Belgique	100,00	100,00	Intégr. globale
Astralis S.A., Luxembourg	51,00	51,00	Intégr. globale
ASTRA Broadband Services S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
SES Digital Distribution Services AG, Suisse	100,00	100,00	Intégr. globale
SES Digital Distribution Services S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
Redu Operations Services S.A., Belgique	48,00	48,00	Mise en équiv.
Redu Space Services S.A., Belgique	52,00	52,00	Intégr. globale
HD Plus GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégr. globale
SES ASTRA Real Estate (Betzdorf) S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
SES Capital Belgium S.A., Belgique	100,00	100,00	Intégr. globale
ND SatCom GmbH, Allemagne ¹	24,90	100,00	Mise en équiv.
ND SatCom Defence GmbH, Allemagne ¹	–	100,00	–
ND SatCom Inc., Etats-Unis ¹	–	100,00	–
ND SatCom Products GmbH, Allemagne ¹	–	100,00	–
ND Satcom FZE, (Emirats Arabes Unis) ¹	–	100,00	–
ND SatCom Satellite Comm. Systems (Beijing) Co. Ltd, Chine ¹	–	100,00	–
ND SatCom Grintex Communications Ltd, Inde ¹	–	25,00	–
ND SatCom o.o.o., Russie ¹	–	100,00	–
Milsat Services GmbH, Allemagne ¹	–	25,10	–
ASTRA Platform Services GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégr. globale
SES Digital Distribution Services GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégr. globale
Virtual Planet Group GmbH, Allemagne	90,00	90,00	Intégr. globale

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

	Pourcentage d'intérêt (%) 2011	Pourcentage d'intérêt (%) 2010	Méthode de consolidation 2011
Détenues via SES ASTRA S.A. :			
ASTRA Deutschland GmbH, Allemagne	100,00	100,00	Intégr. globale
ASTRA (U.K.) Ltd, Royaume-Uni	100,00	100,00	Intégr. globale
ASTRA Iberica S.A., Espagne	100,00	100,00	Intégr. globale
ASTRA France S.A., France	100,00	100,00	Intégr. globale
ASTRA (GB) Limited, Royaume-Uni	100,00	100,00	Intégr. globale
ASTRA Benelux B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégr. globale
SES ASTRA CEE Sp. z o.o, Pologne	100,00	100,00	Intégr. globale
SES ASTRA Italia S.r.l.	100,00	100,00	Intégr. globale
SES ENGINEERING (Luxembourg) S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
New Skies Investments S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
SES ASTRA AB, Suède	100,00	100,00	Intégr. globale
Sirius Satellite Services SIA, Lettonie	100,00	100,00	Intégr. globale
SES SIRIUS Ukraine, Ukraine	100,00	100,00	Intégr. globale
SES ASTRA 1KR S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
SES ASTRA 1L S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
SES ASTRA 1M S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
SES ASTRA 3B S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
SES ASTRA 5B S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
SES ASTRA 1N S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
Solaris Mobile Limited, Irlande	50,00	50,00	Intégr. proportionnelle
SES ASTRA 2E S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
SES ASTRA 2F S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
SES ASTRA 2G S.à r.l., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
SES ASTRA (Roumanie) S.à r.l. ²	100,00	–	Intégr. globale
Détenues via SES Finance S.à r.l. :			
SES Re International (Bermuda) Ltd., Bermudes	100,00	100,00	Intégr. globale
SES Satellite Leasing Ltd, Ile de Man	100,00	100,00	Intégr. globale
Al Maisan Satellite Communications (YahSat) LLC, Emirats Arabes Unis	35,00	35,00	Intégr. globale
SES Satellites (Bermuda) Ltd, Bermudes	100,00	100,00	Intégr. globale
Détenues via SES GLOBAL Africa S.A. :			
SES ASTRA Africa (Proprietary) Ltd, Afrique du Sud	100,00	100,00	Intégr. globale
ODM (Proprietary) Ltd, Afrique du Sud	20,00	20,00	Mise en équiv.
Détenues via SES GLOBAL-Americas Inc. :			
SES AMERICOM, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
SES AMERICOM PAC, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
Communications Satellite Int. Marketing Inc., La Barbade ³	–	100,00	–
SES AMERICOM International Holdings, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
SES AMERICOM Canada, Inc., Canada ³	–	100,00	–
SES AMERICOM (Brazil) Holdings, LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
SES AMERICOM do Brasil Serviços de Telecomunicações, Ltda, Brésil	100,00	100,00	Intégr. globale
SES AMERICOM (Singapore) Pty, Ltd, Singapour ³	–	100,00	–
AMERICOM Government Services, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
Sistemas Satelitales de Mexico S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équiv.
Socios Aguila S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équiv.
Columbia Communications Corporation, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
Columbia/WIGUSA Communications, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale

	Pourcentage d'intérêt (%) 2011	Pourcentage d'intérêt (%) 2010	Méthode de consolidation 2011
SES Satellites International, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
SES Satellites (Gibraltar) Ltd, Gibraltar	100,00	100,00	Intégr. globale
SES AMERICOM Colorado, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
AMC-1 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
AMC-2 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
AMC-3 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
AMC-5 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
AMC-6 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
AMC-8 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
AMC-9 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
AMC-10 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
AMC-11 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
SES AMERICOM (Asia 1A) LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
AMERICOM Asia Pacific LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
AMC-12 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
SES AMERICOM California, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
AMC-4 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
AMC-7 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
AMC-15 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
AMC-16 Holdings LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
SES-1 Holdings, LLC, Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
Starsys Global Positioning Inc., Etats-Unis	80,00	80,00	Intégr. globale
QuetzSat Directo, S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équiv.
Safe Sat of New York Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
SES ENGINEERING (U.S.) Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
AGS Acquisition Corp., Etats-Unis ⁴	–	100,00	–
AOS Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
IP Prime, Inc., Etats-Unis ⁴	–	100,00	–
SES-2 Holdings LLC ²	100,00	–	Intégr. globale
SES-3 Holdings LLC ²	100,00	–	Intégr. globale
Détenues via SES Latin America S.A. :			
QuetzSat S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équiv.
Satellites Globales S. de R.L. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équiv.
SES Satelites Directo Ltda, Brésil	100,00	100,00	Intégr. globale
SES DTH do Brasil Ltda, Brésil	100,00	100,00	Intégr. globale
SES Global South America Holding S.L., Espagne	100,00	100,00	Intégr. globale
Détenues via SES Holdings (Netherlands) B.V. :			
New Skies Investments Holding B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégr. globale
New Skies Holding B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégr. globale
New Skies Satellites B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégr. globale
SES Holdings (Bermuda) Ltd, Bermudes ⁴	–	100,00	–
New Skies Satellites, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
New Skies Satellites de Mexico S.A. de C.V., Mexique	49,00	49,00	Mise en équiv.
New Skies Satellites Mar B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégr. globale
New Skies Satellites Ltda, Brésil	100,00	100,00	Intégr. globale

Etats financiers consolidés

Notes aux états financiers consolidés suite
31 décembre 2011

	Pourcentage d'intérêt (%) 2011	Pourcentage d'intérêt (%) 2010	Méthode de consolidation 2011
Morharras B.V., Pays-Bas ⁴	–	100,00	–
New Skies Networks, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
New Skies Networks (U.K.) Ltd, Royaume-Uni	100,00	100,00	Intégr. globale
SES ENGINEERING (Netherlands) B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégr. globale
New Skies Asset Holdings, Inc., Etats-Unis	100,00	100,00	Intégr. globale
New Skies Carrier Services, Inc., Etats-Unis ⁴	–	100,00	–
SES NEW SKIES Marketing B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégr. globale
New Skies Satellites India B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégr. globale
New Skies Satellites Argentina B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégr. globale
New Skies Networks Australia B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégr. globale
New Skies Networks Australia Pty Ltd, Australie	100,00	100,00	Intégr. globale
New Skies Satellites Australia Pty Ltd, Australie	100,00	100,00	Intégr. globale
New Skies Satellites Licensee B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégr. globale
SES NEW SKIES Singapore B.V., Pays-Bas	100,00	100,00	Intégr. globale
NSS Latin America Holdings S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
SES Asia S.A., Luxembourg	100,00	100,00	Intégr. globale
SES Finance Services AG, Suisse	100,00	100,00	Intégr. globale
O3b Networks Ltd, Île de Jersey ⁵	38,79	33,32	Mise en équiv.
SES WORLD SKIES Singapore Pte Ltd, Singapour	100,00	100,00	Intégr. globale
New Skies Satellites Collections Private Ltd, Inde ⁴	–	100,00	–

1 Voir Note 4. Intégration globale jusqu'au 28 février 2011, mise en équivalence depuis le 1er mars 2011.

2 Entités créées en 2011.

3 Entités dissoutes en 2011.

4 Entités qui ont fusionné en 2011.

5 Voir Note 17.

Comptes annuels de SES S.A.

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires de
SES
Société anonyme
Château de Betzdorf
L-6815 Betzdorf

Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat donné par l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 7 avril 2011, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de SES, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg, ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement et la présentation de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de SES au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'administration, est en concordance avec les comptes annuels.

ERNST & YOUNG
Société anonyme
Cabinet de révision agréé
Thierry BERTRAND
Luxembourg, le 16 février 2012

Comptes annuels de SES S.A.

Bilan

Au 31 décembre 2011

En millions d'euros		2011	2010
Actif			
Immobilisations incorporelles	Note 3	–	0,1
Immobilisations corporelles	Note 4		
Autres installations, outillage et mobilier		0,1	0,3
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		–	2,1
		0,1	2,4
Immobilisations financières			
Parts dans des entreprises liées	Note 5	8 329,4	8 253,9
Créances sur des entreprises liées	Note 6	763,3	744,3
Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	Note 7	27,0	–
Actions propres	Note 8	21,7	52,2
		9 141,4	9 050,4
Actif circulant			
Créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			
Créances sur des entreprises liées	Note 9	1 560,5	1 283,1
Autres créances		89,9	38,1
Avoirs en banque		68,1	112,2
		1 718,5	1 433,4
Comptes de régularisation		47,4	50,6
Total actif		10 907,4	10 536,9

En millions d'euros		2011	2010
Passif			
Capitaux propres			
Capital souscrit	Note 10	624,4	624,4
Primes d'émission et primes assimilées		746,3	746,3
Réserve légale	Note 11	62,4	62,4
Autres réserves	Note 12	434,5	294,5
Résultat de l'exercice		250,5	459,7
		2 118,1	2 187,3
Dettes			
Dettes, dont la durée résiduelle est supérieure à un an			
Emprunts obligataires et billets de trésorerie	Note 13	2 998,7	2 693,3
Dettes envers les établissements de crédit	Note 14	671,0	429,9
Dettes envers des entreprises liées	Note 15	282,1	104,8
		3 951,8	3 228,0
Dettes, dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			
Emprunts obligataires et billets de trésorerie	Note 13	404,6	929,6
Dettes envers les établissements de crédit	Note 14	228,6	179,6
Dettes sur achats et prestations de services		0,4	0,9
Dettes envers des entreprises liées	Note 15	4 111,1	3 922,3
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale			
Dettes fiscales	Note 16	0,2	0,3
Dettes au titre de la sécurité sociale		0,3	0,2
Autres dettes		92,3	88,7
		4 837,5	5 121,6
Total passif		10 907,4	10 536,9

Les notes jointes font partie intégrante des comptes.

Comptes annuels de SES S.A.

Compte de profits et pertes

Exercice clos le 31 décembre 2011

En millions d'euros		2011	2010
Charges			
Charges externes	Note 21	11,9	14,1
Frais de personnel	Note 17	14,9	15,5
Correction de valeur sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	Notes 3, 4	2,4	0,2
Autres charges d'exploitation		3,1	5,6
Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur immobilisations financières		1,6	–
Intérêts et autres charges financières			
concernant des entreprises liées		73,5	54,4
autres intérêts et charges assimilées	Note 19	243,2	225,4
Charges exceptionnelles	Note 20	–	28,2
Impôts sur le résultat	Note 16	(91,3)	(90,1)
Profit de l'exercice		250,5	459,7
		509,8	713,0
Produits			
Montant net du chiffre d'affaires	Note 21	–	1,3
Autres produits d'exploitation	Note 22	4,7	4,5
Produits de participations provenant d'entreprises liées	Note 23	450,0	660,0
Produit d'autres valeurs mobilières et de créances de l'actif immobilisé		16,3	22,9
Autres intérêts et produits financiers			
provenant d'entreprises liées		38,2	19,6
autres intérêts et produits financiers	Note 24	0,6	4,7
		509,8	713,0

Tableau de variation des capitaux propres

Exercice clos le 31 décembre 2011

En millions d'euros	Capital souscrit	Primes d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Total
Solde en début d'exercice	624,4	746,3	62,4	294,5	459,7	2 187,3
Affectation du résultat	–	–	–	459,7	(459,7)	–
Distribution de dividendes	–	–	–	(319,7)	–	(319,7)
Profit de l'exercice	–	–	–	–	250,5	250,5
Solde en fin d'exercice	624,4	746,3	62,4	434,5	250,5	2 118,1

Les notes jointes font partie intégrante des comptes.

Note 1 – Généralités

SES S.A. (précédemment SES GLOBAL S.A.) a été constituée le 16 mars 2001 pour une durée illimitée sous la forme d'une Société Anonyme en vertu de la législation du Grand-Duché de Luxembourg.

La société SES (« la société ») a pour objet de s'intéresser de façon générale aux médias électroniques et, plus particulièrement, d'être active dans le secteur des communications par satellites et de prendre des participations, directement ou indirectement, dans d'autres sociétés qui opèrent, de façon active, dans l'industrie des communications par satellites.

L'exercice comptable de la société débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

La société détient une participation de 99,94 % dans un partenariat, SES GLOBAL-Americas Holdings GP, dont les comptes sont intégrés dans ceux de la société à hauteur de la quote-part détenue dans le partenariat.

Note 2 – Résumé des méthodes comptables significatives

Conformément aux prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, la société établit des comptes consolidés.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les principes comptables généralement acceptés et avec les réglementations en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement encourus dans le cadre de la constitution de la société, ainsi que les coûts liés aux augmentations du capital social, sont activés et amortis sur une période de cinq ans au plus.

Immobilisations incorporelles

Frais de développement :

Les frais de développement encourus sur un projet individuel sont activés quand leur recouvrabilité future peut raisonnablement être considérée comme assurée. Toute dépense activée est amortie sur la durée attendue des ventes futures relatives au projet.

Acomptes versés :

Les montants à payer au titre des frais de développement sont inscrits au bilan lorsqu'ils sont encourus. Ces frais sont transférés en immobilisations « en service » lorsque le projet est terminé et sont amortis à partir de cette date.

Immobilisations corporelles

Autres installations, outillage et mobilier :

Tous ces éléments sont amortis uniformément sur leur durée de vie estimée, qui est de dix ans au maximum.

Immobilisations corporelles en cours :

Les montants à payer dans le cadre de l'acquisition d'actifs sont inscrits au bilan lorsqu'ils sont facturés. A la date de mise en service de l'actif, ces coûts sont transférés en immobilisations « en service », et l'actif est amorti à partir de cette date.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition. Si cette évaluation s'avère être excessive et la réduction de valeur permanente, ces actifs sont dépréciés et enregistrés à leur valeur recouvrable.

Coûts liés aux emprunts

Les coûts liés à l'obtention des emprunts sont capitalisés et enregistrés en comptes de régularisation. Ces coûts sont amortis sur les durées résiduelles estimées des emprunts en tenant compte de la stratégie de la société en matière de financement.

Dividendes

Les dividendes sont déclarés après l'approbation des comptes annuels. Par conséquent, les dividendes à payer sont enregistrés dans les comptes de l'exercice suivant. Les dividendes à recevoir de la part des entreprises liées sont enregistrés dans les produits de l'exercice au cours duquel ils ont été déclarés par la filiale.

Prêt convertible avec participation aux bénéfices

Les revenus des prêts convertibles avec participation aux bénéfices émis par la société sont calculés en fonction des bénéfices cumulés du bénéficiaire du prêt sur la durée de vie de celui-ci. Par conséquent, le droit de la société aux revenus n'est certain qu'à la date d'échéance du prêt. Les revenus sont donc comptabilisés en « Produits » à la date d'échéance finale du prêt convertible avec participation aux bénéfices.

Conversion des devises étrangères

La société tient sa comptabilité en euros (EUR), et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les coûts des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles sont convertis au taux de change historique. Les dettes financières à long terme, qui sont couvertes par des instruments dérivés, sont converties au taux de change historique. Les soldes à long terme des comptes intragroupe sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture, sauf si la conversion ainsi effectuée génère un gain de change latent, auquel cas le taux de change historique est utilisé.

Les actifs et passifs courants libellés dans des devises étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et les charges exprimés dans d'autres devises sont enregistrés sur la base du taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les gains et les pertes de change découlant de l'application des principes ci-dessus sont enregistrés dans le compte de profits et pertes.

Instruments dérivés

La société a recours à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture. Tous les instruments dérivés sont maintenus hors bilan. Les gains et les pertes réalisés lors du règlement de ces instruments sont enregistrés au compte de profits et pertes au même rythme que l'actif ou le passif couvert affecte le compte de profits et pertes.

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes suite
31 décembre 2011

Les primes versées/reçues sur instruments dérivés sont enregistrées au compte de profits et pertes sur la durée de l'instrument financier.

Montant net du chiffre d'affaires

Tous les montants reçus des clients au titre de contrats de location de capacités de transmission par satellite sont comptabilisés linéairement sur la durée de vie des contrats concernés à la juste valeur du prix perçu ou à recevoir. Les paiements reçus d'avance sont différés et figurent au bilan en produits constatés d'avance. Les montants à recevoir au titre de prestations non encore facturées sont provisionnés et enregistrés dans les créances clients.

Note 3 – Immobilisations incorporelles

En millions d'euros	2011	2010
Coût au début de l'exercice	0,1	0,1
Acquisitions	–	–
Sorties d'actif	0,1	–
Coût à la fin de l'exercice	–	0,1
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	–	–
Sorties d'actif	–	–
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	–	–
Valeur nette comptable au début de l'exercice	0,1	0,1
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	–	0,1

Note 4 – Immobilisations corporelles

L'évolution des immobilisations corporelles au cours des exercices 2011 et 2010 s'analyse comme suit :

En millions d'euros	Autres installations, outillage et mobilier	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	Total 2011	Total 2010
Coût au début de l'exercice	3,0	2,1	5,1	5,1
Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice	(2,7)	–	(2,7)	(2,5)
Valeur nette comptable au début de l'exercice	0,3	2,1	2,4	2,6

Mouvements de l'exercice

Acquisitions	0,1	–	0,1	–
Transferts	2,1	(2,1)	–	–
Mises hors service	(2,1)	–	(2,1)	–
Corrections de valeur de l'exercice	(2,4)	–	(2,4)	(0,2)
Corrections de valeur sur les mises hors service	2,1	–	2,1	–
Coût à la fin de l'exercice	3,1	–	3,1	5,1
Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice	(3,0)	–	(3,0)	(2,7)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	0,1	–	0,1	2,4

Note 5 – Parts dans des entreprises liées

En millions d'euros	2011	2010
Coût au début de l'exercice	8 258,6	8 306,8
Acquisitions	75,5	28,8
Remboursement de l'investissement initial	–	(77,0)
Coût à la fin de l'exercice	8 334,1	8 258,6
Corrections de valeur au début de l'exercice	(4,7)	(4,7)
Corrections de valeur de l'exercice	–	–
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(4,7)	(4,7)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	8 329,4	8 253,9

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes suite
31 décembre 2011

Au 31 décembre 2011, la société détient les participations suivantes :

	Participation	Valeur comptable nette totale (millions d'euros)
SES ASTRA S.A., Betzdorf, Luxembourg	100 %	1 046,8
SES GLOBAL-Americas, Inc., Princeton, Etats-Unis	99,94 %	3 854,8
ASTRA Broadband Services S.A., Betzdorf, Luxembourg	0,01 %	–
SES GLOBAL-Americas Finance Inc, Delaware, Etats-Unis	100 %	–
SES ASTRA A.B., Stockholm, Suède	32,34 %	50,1
SES Participations S.A., Betzdorf, Luxembourg	100 %	206,8
SES GLOBAL Africa S.A., Betzdorf, Luxembourg	100 %	406,6
SES Finance S.à r.l., Suisse	100 %	1 502,2
SES Holdings (Netherlands) B.V., Pays-Bas	100 %	1 113,3
SES ASTRA Services Europe S.A., Betzdorf, Luxembourg	100 %	148,8
SES ASTRA TechCom Belgium S.A., Belgique	1 %	–
SES Latin America S.A., Betzdorf, Luxembourg	100 %	–
SES Belgium S.p.r.l., Belgique	99 %	–
		8 329,4

En mai 2011, SES a participé à une nouvelle augmentation de capital de SES Finance S.à r.l. par un apport en nature d'un billet de trésorerie à SES Satellite Leasing Limited pour un montant total de 107,8 millions de dollars US (75,5 millions d'euros).

En octobre 2010, SES GLOBAL-Americas, Inc. a décidé de rembourser 77,0 millions d'euros de capital libéré.

En avril 2010, SES a participé à une nouvelle augmentation de capital de SES ASTRA Services Europe S.A. par un apport en nature portant sur un prêt intragroupe conclu avec SES Capital Belgium pour un montant total de 28,8 millions d'euros.

L'article 65, paragraphe (1) 2^o, de la loi du 19 décembre 2002 relative au registre de commerce et des sociétés ainsi qu'à la comptabilité et aux comptes annuels des entreprises (la « loi ») requiert l'indication du montant des capitaux propres et du résultat du dernier exercice de chaque participation. Conformément à l'article 67, paragraphe 3, de la loi, ces informations détaillées ont été omises du fait que la société établit des comptes consolidés et que ces comptes consolidés, ainsi que le rapport annuel consolidé et le rapport du réviseur d'entreprises, ont été déposés auprès du registre de commerce et des sociétés du Luxembourg.

Note 6 – Prêts à des entreprises liées

Les prêts à des entreprises liées, qui s'élèvent à 763,3 millions d'euros (2010 : 744,3 millions d'euros), correspondent à des prêts convertibles avec participation aux bénéfices accordés à SES Finance S.à r.l.

Le 1er février 2007, SES a accordé un prêt convertible avec participation aux bénéfices d'un montant de 807,4 millions de dollars US (2011 : 623,3 millions d'euros ; 2010 : 604,3 millions d'euros). Un nouveau prêt de 140,0 millions d'euros a été accordé le 28 novembre 2008.

Note 7 – Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation

En février 2011, SES a accordé un prêt de 31,0 millions d'euros à ND SatCom dans le cadre de sa cession. Le prêt porte intérêt au taux du marché et est remboursable en six annuités échelonnées entre avril 2012 et avril 2017.

La partie du prêt exigible à court terme, d'un montant de 4,0 millions d'euros, plus le paiement des intérêts courus au 31 décembre 2011 s'élevant à 1,3 million d'euros, sont inclus dans le poste « Autres débiteurs ».

Note 8 – Actions propres

En millions d'euros	2011	2010
Coût au début de l'exercice	52,6	95,9
Corrections de valeur au début de l'exercice	(0,4)	(1,6)
Valeur nette comptable au début de l'exercice	52,2	94,3
Mouvements de l'exercice		
Achat de certificats de dépôt fiduciaire de la société et d'actions propres	-	1,6
Titres utilisés dans le cadre des plans d'options en faveur des salariés	(30,5)	(44,9)
Reprise de corrections de valeur	-	1,2
Coût à la fin de l'exercice	22,1	52,6
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	(0,4)	(0,4)
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	21,7	52,2

Certificats de dépôt fiduciaire de la société :

Tous les certificats de dépôt fiduciaire relatifs aux actions de catégorie A détenus par la société sont destinés à être utilisés dans le cadre des plans d'options mis en place par le groupe en faveur de ses dirigeants, cadres et employés. Ces titres sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition et de leur valeur de marché.

Au 31 décembre 2011, la société détenait 1 725 058 certificats de dépôt fiduciaire (2010 : 4 254 011).

Note 9 – Créances sur des entreprises liées

Les créances sur des entreprises liées s'élevaient à 1 560,5 millions d'euros (2010 : 1 283,1 millions d'euros) et correspondent à des comptes courants.

Au 31 décembre 2011, les comptes courants correspondent à des avances à court terme portant intérêt aux taux du marché, et comprennent pour l'essentiel des créances sur SES ASTRA 1KR S.à r.l., SES ASTRA 1L S.à r.l., SES ASTRA 2F S.à r.l., SES ASTRA 1M S.à r.l., SES ASTRA 5B S.à r.l., SES Finance S.à r.l., SES ASTRA S.A., SES ASTRA 3B S.à r.l. et SES ASTRA 2E S.à r.l.

Note 10 – Capital souscrit

Aux 31 décembre 2011 et 2010, le capital social émis et entièrement libéré s'élevait à 624,4 millions d'euros et était composé de 499 477 695 actions sans valeur nominale (332 985 130 actions ordinaires de catégorie A et 166 492 565 actions ordinaires de catégorie B).

Note 11 – Réserve légale

Conformément aux prescriptions légales en vigueur au Luxembourg, un montant égal au minimum à 5 % du résultat net annuel est transféré à une réserve légale non distribuée. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10 % du capital social émis.

Note 12 – Autres réserves

Avant le 1er janvier 2002, la société pouvait imputer l'impôt sur la fortune dû au titre de l'exercice sur la charge d'impôt sur le résultat de l'exercice, conformément à l'article 174 bis de la loi fiscale luxembourgeoise. Depuis 2002, conformément au paragraphe 8a de la loi du 16 octobre 1934 modifiée, la société peut porter en déduction de l'impôt sur la fortune dû au titre de l'exercice un montant qui ne peut dépasser l'impôt sur le résultat de l'exercice. Pour pouvoir bénéficier de cette disposition, la société doit constituer une réserve égale à cinq fois le montant de la déduction opérée sur l'impôt sur la fortune. Cette réserve n'est pas distribuée pendant une période de cinq ans suivant l'année de sa constitution. En cas de distribution de la réserve, le crédit d'impôt devient exigible au cours de l'année durant laquelle la réserve est distribuée.

Au cours des exercices précédents, le groupe SES avait décidé d'inscrire dans les comptes de SES ASTRA, sous la rubrique « Autres réserves », la réserve non distribuée constituée pour le groupe de sociétés concernées par l'intégration fiscale au Luxembourg (le « groupe fiscal »). Au cours de l'exercice 2008, il a été décidé qu'à compter de 2008, les réserves non distribuées figureront dans les comptes de SES S.A.

Au 31 décembre 2011, la fraction non distribuée des « Autres réserves » figurant dans les livres de SES S.A. s'analyse comme suit :

En millions d'euros	Réduction d'impôt sur la fortune	Réserve non distribuée
2008	18,2	90,8
2009	12,7	63,4
2010	14,1	70,7

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes suite
31 décembre 2011

Lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2011 par l'assemblée générale annuelle des actionnaires, un montant de 61,8 millions d'euros, correspondant à cinq fois le montant de l'impôt sur la fortune dû au titre de 2011, sera affecté aux réserves non distribuables dans les comptes de SES S.A.

Note 13 – Emprunts obligataires et billets de trésorerie

Emprunt auprès d'investisseurs institutionnels américains

Le 30 septembre 2003, SES, par l'intermédiaire de la société SES GLOBAL-Americas Holdings GP, a émis sur le marché américain des investisseurs institutionnels quatre séries de billets de trésorerie non garantis s'élevant à 1 000,0 millions de dollars US et 28,0 millions de GBP. Ces séries étaient les suivantes :

1. Série A, 400,0 millions de dollars US en billets de trésorerie à 5,29 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.
2. Série B, 513,0 millions de dollars US en billets de trésorerie à 5,83 % échéant en septembre 2015, remboursables à compter de septembre 2011.
3. Série C, 87,0 millions de dollars US en billets de trésorerie à 5,93 % échéant en septembre 2015.
4. Série D, 28,0 millions de GBP en billets de trésorerie à 5,63 % échéant en septembre 2013, remboursables à compter de septembre 2007.

SES paye des intérêts deux fois par an sur ces quatre séries.

La société s'est engagée, dans le cadre de cet emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains, à respecter des engagements financiers qui impliquent le maintien de certains ratios financiers dans des limites convenues afin de fournir une garantie suffisante aux bailleurs de fonds. Ces ratios financiers sont calculés sur la base des états financiers consolidés de SES S.A.

Programme EMTN (European Medium-Term Note Programme)

Le 6 décembre 2005, SES a mis en place un programme d'émission d'obligations à moyen terme (European Medium-Term Note ou « EMTN ») de 2 000,0 millions d'euros. Ce programme permet à la société, ou à SES GLOBAL-Americas Holdings GP, de procéder à des émissions d'obligations en fonction des besoins à concurrence d'un montant total de 2 000,0 millions d'euros. En mai 2007, ce programme a été porté à 4 000,0 millions d'euros. Le 19 septembre 2011, ce programme a été prorogé d'un an.

Au 31 décembre 2011, SES avait émis des obligations pour un montant de 2 600 millions d'euros (2010 : 2 600,0 millions d'euros) au titre de ce programme avec des échéances allant de 2013 à 2021.

– Emprunt (2016) de 150,0 millions d'euros

Le 13 juillet 2009, SES a lancé un emprunt portant sur 150,0 millions d'euros dans le cadre de son programme EMTN (European Medium-Term Note) avec Deutsche Bank. Cet emprunt, d'une durée de sept ans à partir du 5 août 2009, porte intérêt au taux fixe de 5,05 %.

– Emission d'un Eurobond (2021) de 650,0 millions d'euros

Le 11 mars 2011 (cotation du 2 mars 2011), SES a lancé une émission de 650,0 millions d'euros dans le cadre de son programme EMTN (European Medium-Term Note). Cette émission, d'une durée de dix ans, porte intérêt au taux fixe de 4,75 %.

– Eurobond (2020) de 650,0 millions d'euros

Le 9 mars 2010 (cotation du 1er mars 2010), SES a lancé une émission de 650,0 millions d'euros dans le cadre de son programme EMTN (European Medium-Term Note). Cette émission, d'une durée de dix ans, porte intérêt au taux fixe de 4,625 %.

– Eurobond (2014) de 650,0 millions d'euros

Le 9 juillet 2009 (cotation du 30 juin 2009), SES a lancé une émission de 650,0 millions d'euros dans le cadre de son programme EMTN (European Medium-Term Note). Cette émission, d'une durée de cinq ans, porte intérêt au taux fixe de 4,875 %.

– Eurobond (2013) de 500,0 millions d'euros

Le 20 octobre 2006, SES a lancé une émission de 500,0 millions d'euros dans le cadre de son programme EMTN (European Medium-Term Note). Cette émission, d'une durée de sept ans, porte intérêt au taux fixe de 4,375 %.

– Remboursement de l'emprunt Eurobond (2011) de 650,0 millions d'euros

Le 15 mars 2006, SES a lancé une émission de 650,0 millions d'euros dans le cadre de son programme EMTN (European Medium-Term Note). Cette émission, d'une durée de cinq ans, porte intérêt au taux fixe de 4 %. Cet emprunt a été remboursé le 15 mars 2011.

Emprunt obligataire allemand de 200,0 millions d'euros

Le 21 mai 2008, le groupe a conclu un accord aux fins d'une émission de 200 millions d'euros répartie en deux tranches égales sur le marché obligataire allemand (« Schuldschein »). L'accord relatif à la première tranche a été signé le 30 mai 2008 et les tirages correspondants ont eu lieu en juin 2008, à un taux fixe de 5,75 %. L'accord concernant la deuxième

tranche a été signé le 14 juillet 2008, et les tirages ont eu lieu en juillet 2008, à un taux fixe de 6,0 %. Les deux emprunts allemands arriveront à échéance en novembre 2012.

Programme de billets de trésorerie

Le 25 octobre 2005, SES a mis en place un programme de titres de créance négociables de 500,0 millions d'euros sur le marché français. Dans le cadre de ce programme, la société a émis des billets de trésorerie conformément aux articles L.213-1 à L.213-4 du Code Monétaire et Financier Français, au décret n° 92.137 du 13 février 1992 et à tous les règlements y afférents. L'encours maximum de billets de trésorerie susceptibles d'être émis au titre de ce programme est égal à 500,0 millions d'euros, ou à la contre-valeur de ce montant à la date d'émission en cas d'émission dans toute autre monnaie autorisée. Le 9 mai 2011, ce programme a été prorogé d'un an. Au 31 décembre 2011, l'encours des emprunts contractés au titre de ce programme s'élevait à 60,0 millions (2010 : 135,0 millions d'euros). Le taux moyen des billets de trésorerie en cours s'élevait à 1,06 % (2010 : 0,950 %) afférent à la période de tirage.

Aux 31 décembre 2011 et 2010, l'échéancier des emprunts obligataires se présente comme suit :

En millions d'euros	2011	2010
A moins d'un an	404,6	929,6
Entre un et deux ans	644,6	344,6
Entre deux et cinq ans	1 054,1	1 548,7
A plus de cinq ans	1 300,0	800,0
Total à plus d'un an	2 998,7	2 693,3

Note 14 – Dettes envers les établissements de crédit

Aux 31 décembre 2011 et 2010, les dettes envers les établissements de crédit s'analysent comme suit :

En millions d'euros	2011	2010
Dettes dont la durée résiduelle est supérieure à un an	671,0	429,9
Banque Européenne d'Investissement	166,7	200,0
Facilité de crédit COFACE	221,5	109,9
US Ex-Im	73,5	–
Facilité de crédit renouvelable syndiquée	209,3	120,0
Dettes dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	228,6	179,6
Banque Européenne d'Investissement	33,3	–
US Ex-Im	9,8	–
Facilités de prêt confirmées et non confirmées	185,5	179,6

Banque Européenne d'Investissement : accord de financement de 200,0 millions d'euros

Le 21 avril 2009, SES a signé avec la Banque Européenne d'Investissement un accord de financement concernant les investissements réalisés par le groupe dans le cadre de certains projets relatifs à des satellites. Ce financement, qui porte intérêt au taux fixe de 3,618 %, est remboursable en six annuités échelonnées entre mai 2012 et mai 2017.

Prêt syndiqué 2015

En avril 2009, SES a obtenu un prêt syndiqué échéant en 2012 auprès d'un consortium de 24 banques. En septembre 2010, ce prêt syndiqué a été modifié et son montant a été réévalué. Le prêt modifié, qui arrivera à échéance en avril 2015, s'élève à 1 200,0 millions d'euros et peut faire l'objet de tirages en euros et en dollars US. Le taux d'intérêt est basé sur l'EURIBOR ou le LIBOR USD, selon la devise du tirage, majoré d'une marge déterminée en fonction de la note de crédit de la société. La société est actuellement notée BBB/Baa2 (Standard & Poor's et Moody's), ce qui conduit à une marge de 0,95 %.

Facilité de crédit COFACE de 522,9 millions d'euros

Le 16 décembre 2009, SES a signé avec la COFACE (Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur) un accord de financement concernant l'acquisition de quatre satellites géostationnaires (ASTRA 2E, ASTRA 2F, ASTRA 2G, ASTRA 5B). Ce crédit est divisé en cinq prêts, et les tirages s'effectuent en fonction des factures du fournisseur de satellites. Le premier tirage a eu lieu le 23 avril 2010. Chaque prêt sera remboursé en 17 échéances semestrielles égales, soit à partir du 1er avril 2014, soit à partir de la date de mise en orbite du satellite faisant l'objet du financement si elle est antérieure au 1er avril 2014. L'échéance finale du crédit est estimée à fin 2022. Le crédit porte intérêt à taux variable (EURIBOR six mois plus une marge de 1,7 %).

Facilité de crédit US Ex-Im de 158 millions de dollars US (nouveau)

En avril 2011, SES a signé avec l'Ex-Im Bank (la Banque export-import des Etats-Unis) un accord de financement de plus de 158 millions de dollars US pour l'acquisition d'un satellite géostationnaire (QuetzSat). Le 19 mai 2011, SES a effectué le tirage de la première tranche de 107,8 millions de dollars US. Le prêt sera remboursé en 17 échéances semestrielles égales, soit (i) six mois après la date de réception en orbite du satellite soit (ii) au 20 juin 2012, si cette date est antérieure. L'échéance finale du crédit sera de huit ans après la date de remboursement initial. La facilité porte intérêt au taux fixe de 3,11 %.

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes suite
31 décembre 2011

Facilités de prêt confirmées et non confirmées

Au 31 décembre 2011, la société avait utilisé 240,0 millions de dollars US (185,5 millions d'euros) au titre de facilités de prêt non confirmées (2010 : 240,0 millions de dollars U.S).

L'échéancier des montants utilisés aux 31 décembre 2011 et 2010 s'analyse comme suit :

En millions d'euros	2011	2010
Entre un et deux ans	56,8	33,3
Entre deux et cinq ans	414,2	305,7
A plus de cinq ans	200,0	90,9
Total	671,0	429,9

Note 15 – Dettes envers des entreprises liées

Les dettes envers des entreprises liées s'élèvent à 4 393,2 millions d'euros (2010 : 4 027,1 millions d'euros) et se décomposent comme suit :

En millions d'euros	2011	2010
Emprunts à long terme (échéance supérieure à cinq ans)	282,1	104,8
Emprunts à court terme	993,6	661,1
Billets de trésorerie	1 998,7	1 937,0
Comptes courants	1 118,8	1 324,2
	4 393,2	4 027,1

Les emprunts à court terme portent intérêt aux taux du marché et sont remboursables sur demande.

Au 31 décembre 2011, les emprunts à long terme représentent neuf emprunts qui portent intérêt à un taux de 4,12 % et qui arriveront à échéance en avril 2021, ainsi que six emprunts portant intérêt à un taux égal au LIBOR USD un mois majoré d'une marge de 0,50 % ou de 0,54 % et qui arriveront à échéance en novembre 2020.

Au 31 décembre 2010, les emprunts à long terme représentent six emprunts portant intérêt à un taux égal au LIBOR USD un mois majoré d'une marge de 0,50 % ou de 0,54 % et qui arrivent à échéance en novembre 2020.

Au 31 décembre 2011, les billets de trésorerie ne portent pas intérêt et sont remboursables sur demande ou au plus tard à la date de leur deuxième anniversaire, qui peut être prorogée par périodes successives de deux ans chacune, à l'exception de :

- un billet qui porte intérêt au taux de 4,6 % par an et est remboursable sur demande ou au plus tard à la date de son deuxième anniversaire, qui peut être prorogé par périodes successives de deux ans ;
- quatre billets qui portent intérêt à un taux égal au taux d'intérêt Swiss safe harbor majoré d'une marge de 0,50 % et sont remboursables sur présentation ou au plus tard le 31 janvier 2019 ;
- un billet de trésorerie qui ne porte pas intérêt et remboursable sur présentation ou au plus tard le 19 mai 2021.

Au 31 décembre 2010, les billets de trésorerie ne portent pas intérêt et sont remboursables sur demande ou au plus tard à la date de leur deuxième anniversaire, qui peut être prorogée par périodes successives de deux ans chacune, à l'exception de :

- un billet qui porte intérêt au taux de 4,6 % par an et est remboursable sur demande ou au plus tard à la date de son deuxième anniversaire, qui peut être prorogé par périodes successives de deux ans ;
- quatre billets qui portent intérêt à un taux égal au taux d'intérêt Swiss safe harbor majoré d'une marge de 0,50 % et sont remboursables sur présentation ou au plus tard le 31 janvier 2019.

Aux 31 décembre 2011 et 2010, les comptes courants comprennent des avances à court terme portant intérêt aux taux du marché, dont une avance à court terme de 368,1 millions d'euros (2010 : 489,1 millions d'euros) accordée par la société SES ASTRA S.A.

Note 16 – Impôts sur le résultat

Les impôts ont été provisionnés dans le compte de profits et pertes conformément aux prescriptions légales. Les soldes figurant au bilan prennent en considération le résultat imposable des filiales luxembourgeoises (SES ASTRA SA., SES Asia S.A., ASTRA Broadband Services S.A., SES Participations S.A., SES GLOBAL Africa S.A., NSS Latin America Holdings S.A., SES ASTRA 3B S.à r.l., SES ASTRA 1KR S.à r.l., SES ASTRA 1L S.à r.l., SES ASTRA 1M S.à r.l., SES ASTRA TechCom S.A., SES ENGINEERING S.à r.l., SES ASTRA 1N S.à r.l., SES ASTRA 5B S.à r.l., SES ASTRA 2E S.à r.l., SES ASTRA 2F S.à r.l., SES ASTRA 2G S.à r.l. et SES Digital Distribution Services S.à r.l.), qui font partie de l'entité fiscale luxembourgeoise, conformément à l'article 164 bis de la loi concernant l'impôt sur les revenus.

Note 17 – Frais de personnel

Au 31 décembre 2011, l'effectif du personnel employé était de 57 personnes en équivalents à temps plein (2010 : 58), et le nombre moyen d'employés au cours de l'exercice 2011 était de 58 (2010 : 58). Les frais de personnel s'analysent comme suit :

En millions d'euros	2011	2010
Salaires et traitements	14,2	14,9
Charges sociales	0,7	0,6
	14,9	15,5

Note 18 – Honoraires d'audit

La loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, prévoit en son article 65, paragraphe 1, point 16, l'obligation d'indiquer le montant des honoraires du réviseur d'entreprises. Conformément à ladite loi, ces informations détaillées ne sont pas présentées car la société établit des comptes consolidés dans lesquels ces informations sont communiquées. Ces comptes consolidés, le rapport annuel consolidé correspondant et le rapport des réviseurs d'entreprises y afférent ont été déposés au registre de commerce du Luxembourg.

Note 19 – Autres intérêts et charges assimilées

Les autres intérêts et charges assimilées se décomposent comme suit :

En millions d'euros	2011	2010
Charges d'intérêts	190,5	195,3
Pertes de change, montant net	34,2	–
Autres charges financières	18,5	30,1
	243,2	225,4

Le montant net des pertes de change correspondait principalement aux pertes réalisées lors de la liquidation de certains instruments dérivés au cours de l'exercice 2011.

Note 20 – Charges exceptionnelles

Au 31 décembre 2010, le montant de 28,2 millions d'euros correspondait à l'abandon d'une créance sur une entreprise liée.

Note 21 – Montant net du chiffre d'affaires

En 2010, le montant net du chiffre d'affaires s'élevait à 1,3 million d'euros et correspondait aux produits afférents aux contrats de prestations de services de transmission par satellites, prestations réalisées avec des entreprises liées, pour lesquelles les coûts de location des répéteurs figurent dans les « Charges externes » pour 1,3 million d'euros. Ce contrat a pris fin en janvier 2010.

Note 22 – Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement des refacturations de frais intragroupe qui s'élèvent à 4,7 millions d'euros (2010 : 4,5 millions d'euros) et qui correspondent aux coûts des services de conseil rendus à diverses entreprises liées.

Note 23 – Produits de participations provenant d'entreprises liées

Les produits de participations provenant d'entreprises liées s'analysent comme suit :

En millions d'euros	2011	2010
Dividendes reçus des entreprises liées	450,0	660,0
	450,0	660,0

Note 24 – Autres intérêts et produits financiers

Les autres intérêts et produits assimilés se décomposent comme suit :

En millions d'euros	2011	2010
Produits d'intérêts	0,6	0,3
Gains de change, montant net	–	4,4
	0,6	4,7

Le montant net des gains de change correspond principalement aux gains réalisés lors de la liquidation de certains instruments dérivés au cours de l'exercice 2010.

Comptes annuels de SES S.A.

Notes aux comptes suite
31 décembre 2011

Note 25 – Rémunération des membres du Conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale annuelle du 7 avril 2011, les actionnaires ont approuvé les rémunérations versées aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'administration et des comités. Ces rémunérations sont calculées sur des bases fixes et variables, la partie variable étant déterminée en fonction de la participation aux réunions du Conseil d'administration et des comités. Le montant total des paiements effectués en 2011 s'élevait à 1,3 million d'euros (2010 : 1,3 million d'euros).

Note 26 – Engagements hors bilan

Swaps externes de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2011 et 2010, la société ne détenait aucun swap de taux d'intérêt en euros.

Aux 31 décembre 2011 et 2010, la société détenait quatre swaps de taux d'intérêt en dollars US, désignés comme instruments de couverture des charges d'intérêts futures attendues sur un montant de 240,0 millions de dollars US correspondant à une ligne de crédit non confirmée qui porte intérêt à taux variable.

Swaps externes croisés de devises

Au 31 décembre 2011, la société détenait cinq swaps croisés de devises pour un montant total de 500 millions d'euros, désignés comme instruments de couverture des investissements nets dans SES WORLD SKIES, SES Satellite Leasing et SES Re International (Bermuda) afin de couvrir l'exposition du groupe aux risques de change associés à ces investissements.

Contrats de change à terme

Aux 31 décembre 2011 et 2010, la société détenait des contrats de change à terme en cours dont les conditions moyennes étaient les suivantes.

Au 31 décembre 2011 :

Chacun des contrats suivants fait l'objet d'un contrat de change à terme « miroir » conclu en interne avec une entité du groupe.

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen	Note	Juste valeur nette
18,5 millions USD	13,5 millions EUR	avril 2012	EUR/USD 1,3696	3	–
60,7 millions USD	44,9 millions EUR	juillet 2012	EUR/USD 1,3513	6	(1,9) million EUR
41,5 millions EUR	58,7 millions USD	déc. 2012	EUR/USD 1,4146	4	3,7 millions EUR
50,9 millions USD	35,9 millions EUR	déc. 2012	EUR/USD 1,4173	3	0,1 million EUR
64,0 millions SEK	9,2 millions USD	janvier 2012	USD/SEK 6,9430	3	–
0,5 million EUR	4,3 millions SEK	janvier 2012	EUR/SEK 9,0048	2	–
1,0 million USD	6,8 millions SEK	janvier 2012	USD/SEK 6,9095	2	–

La société détient également les contrats de change suivants qui ne font pas l'objet de contrats internes « miroirs » :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen	Juste valeur
11 millions EUR	98,8 millions SEK	janvier 2012	EUR/SEK 9,008	0,1 million EUR
0,3 million EUR	0,2 million GBP	mars 2012	EUR/GBP 0,8592	–

Au 31 décembre 2010 :

Chacun des contrats suivants fait l'objet d'un contrat de change à terme « miroir » conclu en interne avec une entité du groupe.

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Taux de change moyen	Note	Juste valeur nette
0,6 million USD	0,9 million EUR	janvier 2011	EUR/USD 1,3251	8	–
33,0 millions USD	25,1 millions EUR	janvier 2011	EUR/USD 1,3157	1	–
0,2 million EUR	0,3 million CHF	janvier 2011	EUR/CHF 1,3103	5	–
1,5 million EUR	2,0 millions USD	janvier 2011	EUR/USD 1,3331	5	–
0,3 million USD	0,2 million EUR	mars 2011	EUR/USD 1,3312	7	–
44,6 millions USD	33,3 millions EUR	avril 2011	EUR/USD 1,3404	3	0,2 million EUR
537,9 millions SEK	78,9 millions USD	janvier 2011	USD/SEK 6,8183	3	–
123,9 millions USD	124,1 millions EUR	décembre 2011	EUR/USD 1,3119	6	(1,5) million EUR
5,2 millions EUR	50,0 millions SEK	mai 2011	EUR/SEK 9,6843	2	–
8,3 millions USD	60,9 millions SEK	mai 2011	USD/SEK 7,3136	2	–

La société détient également les contrats de change suivants qui ne font pas l'objet de contrats internes « miroirs » :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen	Juste valeur
5,0 millions SEK	0,6 million EUR	janvier 2011	EUR/SEK 8,9868	–
5,7 millions EUR	4,9 millions GBP	septembre 2011	EUR/GBP 0,8541	–

1. Ces contrats de change correspondent aux contrats de change à terme internes conclus avec SES Finance.
2. Ces contrats de change correspondent aux contrats de change à terme internes conclus avec SES ASTRA AB.
3. Ces contrats de change correspondent aux contrats de change à terme internes conclus avec SES Satellite Leasing.
4. Ces contrats de change correspondent aux contrats de change à terme internes conclus avec SES Asia S.A.
5. Ces contrats de change correspondent aux contrats de change à terme internes conclus avec SES ASTRA TechCom.
6. Ces contrats de change correspondent aux contrats de change à terme internes conclus avec New Skies.
7. Ces contrats de change correspondent aux contrats de change à terme internes conclus avec ASTRA Broadband Services.
8. Ces contrats de change correspondent aux contrats de change à terme internes conclus avec SES Re International Bermuda.

Instruments financiers inter-sociétés

La société a conclu plusieurs contrats de change inter-sociétés afin de couvrir l'emprunt auprès des investisseurs institutionnels américains et d'autres facilités de crédit libellées en dollars US. Les conditions moyennes de ces contrats inter-sociétés s'analysent comme suit :

	Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Taux de change
Au 31 déc. 2011	620,5 millions EUR	744,6 millions USD	octobre 2013	EUR/USD 1,2000
Au 31 déc. 2010	675,0 millions EUR	790,9 millions USD	septembre 2013	EUR/USD 1,1717

Au 31 décembre 2011, la juste valeur du contrat de change inter-sociétés s'élevait à (37,3) millions d'euros (2010 : (70,7) millions d'euros).

Au 31 décembre 2011, la société détenait également d'autres contrats de change inter-sociétés faisant l'objet d'un contrat de change à terme « miroir » conclu en interne avec une autre entité du groupe :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
58,5 millions USD	42,6 millions EUR	juin 2012	EUR/USD 1,3734

Au 31 décembre 2011, la juste valeur nette du contrat de change inter-sociétés était nulle.

Au 31 décembre 2010, la société détenait également d'autres contrats de change inter-sociétés faisant l'objet d'un contrat de change à terme « miroir » conclu en interne avec une autre entité du groupe :

Devise vendue	Devise achetée	Echéance moyenne pondérée	Cours de change moyen
58,7 millions USD	45,3 millions EUR	janvier 2013	EUR/USD 1,297

Au 31 décembre 2010, la juste valeur nette du contrat de change était nulle.

Garanties

Au 31 décembre 2011, les garanties bancaires non échues de la société s'élevaient à 2,7 millions d'euros (2010 : 0,7 million d'euros). Il s'agit de garanties accordées au titre de l'exécution des services liés à l'exploitation de satellites.

Autres garanties

En 2011 et 2010, SES a accordé plusieurs garanties à des fournisseurs pour la fourniture de satellites de communication et de matériel connexe, dans le cadre de contrats conclus par les filiales détenues à 100 % par le groupe. Au 31 décembre 2010, la société avait également octroyé des garanties à des banques concernant ND SatCom pour 15,0 millions d'euros.

Informations générales

Siège de la société

SES S.A.
Château de Betzdorf
L-6815 Luxembourg
Registre de commerce
RCS Luxembourg B 81.267

Informations pour les investisseurs

Calendrier financier 2012
Assemblée générale des actionnaires :
5 avril 2012
Versement du dividende :
25 avril 2012
Publication des résultats
du premier trimestre :
11 mai 2012
Publication des résultats
du premier semestre :
27 juillet 2012
Publication des résultats
du troisième trimestre :
9 novembre 2012

Titre coté

Des certificats de dépôt fiduciaire
représentatifs d'actions de catégorie A
sont cotés à la Bourse de Luxembourg
et à NYSE Euronext Paris sous le
sigle SESG.

Fiduciaire

Banque et Caisse d'Épargne de l'État
16, rue Ste Zithe, L-2954 Luxembourg
Tél : (352) 40 151

Renseignements

SES S.A.
Investor Relations
Château de Betzdorf
L-6815 Luxembourg
Tél : (352) 710 725 490
Fax : (352) 710 725 9836
ir@ses.com

Adresses des établissements principaux

Luxembourg
SES
Château de Betzdorf
L-6815 Luxembourg
Tél : (352) 710 725 1
Fax : (352) 710 725 227
www.ses.com
info@ses.com

Amérique du Nord

SES
4 Research Way
Princeton, NJ 08540-6684
U.S.A.
Tél : (1) 609 987 4000
Fax : (1) 609 987 4517
www.ses.com

Pays-Bas

SES
Rooseveltplantsoen 4
2517 KR La Haye
Pays-Bas
Tél : (31) 70 306 4100
Fax : (31) 70 306 4101
www.ses.com

Sociétés de services satellitaires

SES Government Solutions
2010 Corporate Ridge, Suite 550
McLean, VA 22102
U.S.A.
Tél : (1) 703 610 1000
Fax : (1) 703 610 1030
www.ses-gs.com
info@ses-gs.com

SES Platform Services
Betastraße 1-10
D-85765 Unterföhring
Allemagne
Tél : (49) (0) 89 1896 3000
Fax : (49) (0) 89 1896 3639
www.ses.com/platform-services

SES Broadband Services
Château de Betzdorf
L-6815 Luxembourg
Tél : (352) 710 725 545
Fax : (352) 710 725 621
www.ses.com/broadband-services

SES TechCom Services
Château de Betzdorf
L-6815 Luxembourg
Tél : (352) 710 725 259
Fax : (352) 710 725 575
www.ses.com/techcom

HD+
Betastraße 1-10
D-85765 Unterföhring
Allemagne
Tél : (49) (0) 900 1 904 599
Fax : (49) (0) 89 1896 3602
www.hd-plus.de

Seule la version anglaise de ce rapport annuel fait foi.

Nous nous efforçons de minimiser l'impact environnemental lié à la production de notre rapport annuel. Le document est imprimé sur du papier sans chlorure produit à partir de bois généré dans des forêts gérées de manière durable, et en utilisant des dilutifs et des rejets de l'industrie forestière. L'imprimeur dispose d'une certification ISO 14001 relative aux systèmes de gestion de l'environnement, et utilise un système de reproduction direct éliminant le recours aux films et matières chimiques nécessaires au développement des films. Des encres à base végétale ont été utilisées pour l'impression de ce rapport.

Designed and produced by Carnegie Orr +44 (0)20 7610 6140
www.carnegieorr.com

SES S.A.

Château de Betzdorf
L-6815 Betzdorf
Grand Duchy of Luxembourg

Pour de plus amples
renseignements, veuillez
consulter www.ses.com
ou contacter info@ses.com

Imprimé en mars 2012.